Montréal mardi 23 juin 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique
125e année N° 240 58 pages, 5 cahiers
75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale 89 ¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE


Andrew et Geoffrey Molson

VENTE DU CANADIEN

LES MOLSON ONT-ILS PAYÉ TROP CHER?

Les experts consultés ne sont pas surpris de la somme de 500 millions

LA PRESSE AFFAIRES PAGES **2** ET **3**


John Tavares

LNH REPÊCHAGE 2009

PORTRAITS DE TROIS SURDOUÉS

Tavares, Hedman et Duchene

MARC ANTOINE GODIN
SPORTS PAGE **2**

WIMBLEDON

« J'ai tout laissé sur le terrain »

Wozniak éliminée en première ronde

MICHEL MAROIS
SPORTS PAGES **1** ET **4**


Aleksandra Wozniak

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Aujourd'hui, appelez-nous Lac de ragoût et William Injection de sang. - Lake of Stew et Bloodshot Bill

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

ÉLECTIONS PARTIELLES

UN DOUBLÉ LIBÉRAL

REMANIEMENT MINISTÉRIEL
Clément Gignac accédera au cabinet

RIVIÈRE-DU-LOUP
L'ADQ perd son château fort

DENIS LESSARD PAGES **A2** ET **A3**

Dur coup pour le PQ

VINCENT MARISSAL
PAGE **A3**


Jean Charest

MENACES ET RÉPRESSION EN IRAN



Brandissant des photos de la répression à Téhéran, des Iraniens ont manifesté hier devant l'ambassade de leur pays à Paris. PHOTO THIBAULT CAMUS AP

NEDA : LE VISAGE DE LA RÉSISTANCE

Les Gardiens de la révolution ont averti les manifestants qu'ils seront confrontés à une riposte « décisive et révolutionnaire ». Un rassemblement était organisé, hier, à Téhéran, à la mémoire de Neda, cette jeune femme tuée samedi lors d'une manifestation. Les images de sa mort – diffusées sur le web – ont déjà fait d'elle une icône.

LOUISE LEDUC PAGE **A24** À LIRE AUSSI L'ÉDITORIAL DE MARIO ROY **FORUM** PAGE **A26**

EXCLUSIF

QUÉBEC LARGUE LES PPP

Le président de l'Agence jette l'éponge

Le gouvernement Charest amorcera une profonde «réflexion» sur l'avenir des PPP. À Québec, tous ont compris qu'il s'agit d'une volte-face, surtout le président de l'Agence des PPP, Pierre Lefebvre. Le départ de ce haut fonctionnaire doit être annoncé aujourd'hui, a appris *La Presse*. Cette démission ouvrirait la voie au retour au mode conventionnel pour la construction du CHUM.

DENIS LESSARD PAGE **A6**



CHRONIQUE



Inquiet

PIERRE FOGLIA PAGE **A5**

SUR LES LIEUX DE NOTRE HISTOIRE


PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Samuel de Champlain a fondé la première ville du Québec il y a quelque 400 ans. Il marquait ainsi le début d'une épopée française puis francophone en Amérique du Nord, qui sera célébrée encore une fois à la Saint-Jean-Baptiste, demain. Plusieurs lieux ouverts au public permettent de se souvenir des moments marquants de notre histoire.

VOYAGE PAGES **1** À **3**

DEMAIN, *LA PRESSE* NE PARAÎT PAS

Demain mercredi, pour le congé de la Fête nationale, *La Presse* ne paraît pas. Nos journalistes seront au poste pour vous livrer reportages, nouvelles et chroniques exclusives sur CYBERPRESSE.CA



ÉLECTIONS PARTIELLES

CIRCONSCRIPTION DE MARGUERITE-BOURGEOYS

TAUX DE PARTICIPATION : 23,26 %



72,3 %

CLÉMENT GIGNAC
Parti libéral du Québec



17 %

CHRISTINE NORMANDIN
Parti québécois



3,7 %

DIANE CHARBONNEAU
Action démocratique du Québec

2,5 %

VALÉRIE BLACK ST-LAURENT
Québec solidaire

Source : Le directeur général des élections du Québec

UN DOUBLÉ POUR

Un remaniement ministériel touchera des portefeuilles

Les élections partielles dans Rivière-du-Loup et Marguerite-Bourgeoys ont été sans équivoque et à l'image de la fin de session parlementaire : le Parti libéral du Québec a eu l'avantage sur le Parti québécois. Quant à l'ADQ, elle perd un symbole important, soit le bastion de son ancien chef.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Avec en poche une victoire inattendue dans Rivière-du-Loup et un sondage favorable en fin de semaine dernière, Jean Charest a rangé la carte de l'imposant remaniement ministériel qu'il comptait abattre ce matin.

Le vaste jeu de chaises musicales est mis en réserve, une carte majeure qu'on conserve pour donner un coup de barre à la prochaine période difficile. Le sondage CROP de la fin de semaine a soulagé les libéraux ; en dépit des problèmes économiques et des faux pas de nombreux ministres à l'Assemblée nationale, la cote du PLQ et de Jean Charest a grimpé au cours des dernières semaines.

Mais Jean Charest déplacera quelques ministres importants : les trois principaux portefeuilles économiques changeront de main, un remaniement que ses conseillers voulaient hier présenter comme un « ajustement » surtout pour calmer les simples députés.

Ces derniers voient passer devant eux un néophyte, Clément Gignac, l'économiste-vedette élu hier soir sans surprise, avec plus de 72 % des suffrages dans Marguerite-Bourgeoys. Devant les militants hier soir, M. Charest a fait savoir que le nouveau député ferait tout de suite partie du Conseil des ministres. « C'est l'un des meilleurs économistes au Canada. Je veux qu'il fasse partie de mon équipe pour qu'on puisse préparer le rebondissement du Québec. Je veux une voix forte sur le plan économique », a-t-il lancé.

M. Gignac doit aller décharger Raymond Bachand de ses responsabilités pour le Développement économique. M. Bachand conservera le fauteuil des Finances bien que l'on ait, en fin de semaine, jonglé avec l'idée d'y asseoir M. Gignac.

Par ailleurs, a appris *La Presse*, Nathalie Normandeau a finalement obtenu ce qu'elle réclamait depuis des années : la vice-première ministre sera responsable des Ressources naturelles, un dossier où elle se plaisait, comme critique, durant ses années d'opposition.

En plus, elle deviendra clairement responsable du Plan Nord, un dossier qui relevait de M. Charest jusqu'ici. Elle réclamait ce changement et tenait à obtenir le poste de son collègue Claude Béchard, après avoir rongé son frein pendant quatre ans aux Affaires municipales.

Claude Béchard aura du fil à retordre pour présenter son déplacement comme une promotion. Il ne voulait pas bouger. M. Béchard s'en va à l'Agriculture, un secteur où ses qualités de « politicien » seront bien utiles pour calmer l'Union des producteurs agricoles. M. Béchard et Mme Normandeau, deux jeunes loups dans le cabinet Charest, n'ont jamais eu d'atomes crochus.

Les relations étaient devenues passablement conflictuelles entre l'UPA et le gouvernement Charest. De plus, le ministre Laurent Lessard s'était mis à dos le secteur de la transformation dans le dossier du fromage et de la listériose. Cet ancien maire de Thetford Mines aura une nouvelle vie aux Affaires municipales.

À ces changements, peu nombreux mais importants, s'ajoutera aujourd'hui un vaste mouvement chez les sous-ministres. Beaucoup d'entre eux qui retardaient leur retraite depuis des mois ont été convaincus de partir.

Coup dur pour Marois

La défaite dans Rivière-du-Loup, circonscription totalement francophone, est un coup très dur pour Pauline Marois, déjà mal en point dans le dernier sondage CROP, qui indiquait que Jean Charest la dépassait clairement désormais en popularité.

Cet ancien fief de Mario Dumont échappe encore au PQ, qui y présentait pourtant un candidat-vedette, Paul Crête. Ce dernier avait été élu à six reprises, depuis 16 ans, comme député du Bloc québécois par ces mêmes électeurs.

En fin de soirée hier, le libéral Jean D'Amour avait maintenu son avance avec 46 % des suffrages, contre 37 % à son adversaire péquiste.

Longtemps collaboratrice de Mario Dumont, l'adéquiste Gilberte Côté fermait la marche, loin derrière avec 15 % des suffrages.

Jean D'Amour, ancien maire de Rivière-du-Loup, était devenu président du Parti libéral du Québec. Sa candidature avait été lancée dans la controverse : après avoir plaidé coupable de conduite avec les facultés affaiblies, le candidat libéral fait l'objet d'une enquête du commissaire au lobbying, qui examine son rôle dans la recherche de contrat pour son employeur, BPR, sans être inscrit au registre des lobbyistes. M. D'Amour, ancien employé politique du ministre libéral Albert Côté, avait, comme candidat libéral, 16 ans sur la scène fédérale, dans Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Paul Crête a raté son saut en politique provinciale. Comme Mme Marois, il a insisté sur la « progression du vote » en faveur du PQ qui est passé « de 10-15 % à 37-38 % ». « J'aurais aimé faire ce mandat mais la population en a décidé autrement », a-t-il dit.

De son côté, l'ADQ encaisse une défaite en pleine campagne au leadership. La chef intérimaire, Sylvie Roy, nie que l'électorat ait porté un jugement négatif sur son parti. « Les gens ont voté pour le pouvoir », a-t-elle dit à *La Presse*. La députée de Lotbinière a ajouté que « ce n'est pas facile de mener une campagne sans chef ».

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES **10**	Horaire télévision	ARTS **4 et 6**
Astrologie du jour	VOYAGES **7**	Loteries	A **13**
Bourses	AFFAIRES **8 et 9**	Monde	A **24 et 25**
Décès	VOYAGES **7 et 8**	Petites annonces	VOYAGES **6** et AFF. **4**
Forum	A **26 et 27**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Ensoleillé, aucune précipitation, maximum **26**, minimum **17**. VOYAGES **8**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

Valorisez votre patrimoine. IWC. 141 ans d'histoire.

Grande Montre d'Aviateur.
IWC. Conçue pour les hommes.



IWC
SCHAFFHAUSEN
SINCE 1868

Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651 SANS-FRAIS : 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM
1837921A
1837873

RIVIÈRE-DU-LOUP

Le fief de Mario Dumont change de mains

TOMMY CHOUINARD

RIVIÈRE-DU-LOUP — La chef péquiste Pauline Marois clôt sa saison politique sur une mauvaise note. Son candidat dans Rivière-du-Loup, l'ancien député bloquiste Paul Crête, a mordu la poussière contre le libéral Jean D'Amour à l'issue de l'élection partielle d'hier.

Cette victoire libérale est également un camouflet pour l'ADQ qui, en pleine campagne au leadership, perd le bastion de son ancien chef Mario Dumont. Le deuxième groupe de l'opposition n'a plus que six sièges à l'Assemblée nationale.

Après avoir donné leur voix à un parti de l'opposition pendant 15 ans, les 34 000 électeurs de Rivière-du-Loup ont choisi de passer du côté du pouvoir. Jean D'Amour, président du PLQ et ancien maire de Rivière-du-Loup, a récolté 47 % des suffrages et une majorité de plus de 2100 voix. Le péquiste Paul Crête a obtenu 36 %. La candidate adéquiste Gilberte Côté, qui fut l'attachée politique de Mario Dumont pendant 15 ans, n'a amassé que 15 % des suffrages.

Jean D'Amour l'emporte finalement dans Rivière-du-Loup à sa troisième tentative. Toujours sous la bannière libérale, il avait tenté sans succès de détrôner Mario Dumont aux élections de 2007, une défaite qui s'ajoutait à celle de 1994, encore contre le jeune chef adéquiste.

« Les gens dans le comté se sont dit : 15 ans dans l'opposition, c'est assez. Ils ne voulaient pas célébrer un jour leur 20e anniversaire dans l'opposition », a affirmé à *La Presse* Jean D'Amour. Il explique sa victoire entre autres par sa « présence sur le terrain depuis trois mois » et les deux visites du premier ministre Jean Charest.

Dans Marguerite-Bourgeoys, tout juste avant de s'envoler pour Rivière-du-Loup afin de célébrer avec les militants louperivois, M. Charest se réjouissait de la majorité de voix obtenue par son candidat.



PHOTO MARC LAROUCHE, COLLABORATION SPÉCIALE LE SOLEIL
L'ex-maire de Rivière-du-Loup a remporté la mise pour le PLQ.

Les mines étaient basses au rassemblement péquiste, dans un hôtel de Rivière-du-Loup. « On ne célèbre pas l'événement qu'on avait espéré » mais le PQ « revenait de loin dans Rivière-du-Loup », a affirmé Pauline Marois devant une centaine de militants déçus. L'actuel maire de Rivière-du-Loup, Michel Morin, était présent.

La chef péquiste a souligné que la dernière victoire électorale remonte à 1981 et que le PQ avait terminé troisième au cours des derniers scrutins. « La prochaine fois sera la bonne », a-t-elle lancé.

Pourquoi le PQ n'a pas réussi à remporter cette élection partielle, qui est souvent l'occasion pour l'électorat de sanctionner le gouvernement ? Le parti « n'avait pas d'organisation ici, a répondu Pauline Marois aux journalistes. Il y avait des militants, mais sans espoir de remporter une victoire avec Mario Dumont qui était là ». Et « il reste que nous sommes devant un gouvernement qui est au pouvoir et sûrement que cela a pu jouer ».

Élu sans interruption pendant

RÉPARTITION DES DÉPUTÉS À QUÉBEC

Parti libéral du Québec : 67

Parti québécois : 51

Action démocratique du Québec : 6

Québec solidaire : 1

ÉLECTIONS PARTIELLES

CIRCONSCRIPTION DE RIVIÈRE-DU-LOUP

TAUX DE PARTICIPATION : 58,26 %



47 %

JEAN D'AMOUR
Parti libéral du Québec



36,2 %

PAUL CRÊTE
Parti québécois



14,8 %

GILBERTE CÔTÉ
Action démocratique du Québec

0,43 %

BENOÎT RENAUD
Québec solidaire



0,4 %

V.-L. BEAULIEU
Indépendant

Source : Le directeur général des élections du Québec

LES LIBÉRAUX

importants ce matin

été battu à deux reprises par Mario Dumont.

La semaine dernière, Mme Marois n'avait pas caché que le résultat dans Rivière-du-Loup serait lourd de conséquences.

Hier soir, elle a rappelé que le PQ n'avait pas été élu depuis 1981 dans cette circonscription, et que sa formation « partait de loin », elle qui avait terminé en troisième place aux deux précédents scrutins.

La campagne de M. Crête avait été assombrie par les sorties de Jacques Parizeau, selon qui des « crises » sont nécessaires au progrès de la souveraineté. Le PQ s'était enfoncé aussi dans une controverse avec le Directeur général des élections sur les coûts d'une instance nationale qu'il fallait comptabiliser dans les dépenses électorale de M. Crête.

Dans Marguerite-Bourgeoys, Clément Gignac, avec 75 % des suffrages, a écrasé son adversaire péquiste, Christiane Normandin. Cette étudiante en droit de 25 ans n'a récolté que 19 % des suffrages.

Cette circonscription est libérale depuis 1956; en décembre dernier, Monique Jérôme-Forget l'avait emporté par 9700 voix.

L'économiste de la Financière Banque Nationale passé l'an dernier au gouvernement fédéral avait été durement attaqué par le PQ. Il travaillait pour le ministère fédéral des Finances, et contribuait au projet d'Agence nationale des valeurs mobilières, un projet auquel s'oppose le gouvernement Charest. « Qui a trahi trahira », avait soutenu Mme Marois, qui avait pourtant tenté de convaincre M. Gignac de se présenter pour le PQ avant les élections du 8 décembre 2008.

VOIR AUTRE TEXTE EN PAGE 5
SUR L'ÉLECTION PARTIELLE DANS MARGUERITE-BOURGEOYS



PHOTO PAR ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le premier ministre Jean Charest et son candidat-vedette Clément Gignac élu hier dans Marguerite-Bourgeoys. Le nouveau venu devrait être nommé au Développement économique.

Dur coup pour le PQ



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Les élections partielles, c'est bien connu, sont presque toujours une occasion de passer un message désagréable au gouvernement.

Hier, dans Rivière-du-Loup, le message a été effectivement désagréable, mais il était toutefois adressé à l'opposition officielle, le Parti québécois.

Après 14 ans dans l'opposition avec l'enfant chéri de la place, Mario Dumont, les électeurs de Rivière-du-Loup ont décidé de choisir un député au pouvoir. Jean D'Amour, l'ancien maire de Rivière-du-Loup, devient donc officiellement député libéral à sa troisième tentative.

Depuis que Jean Charest est au pouvoir, c'est la première fois, en 16 élections partielles, qu'il gagne ailleurs qu'en terrain déjà conquis. Honte absolue, il avait même perdu la circonscription de Laurier-Dorion au PQ en 2004.

Cette fois, avec un gain dans Rivière-du-Loup, le chef libéral gagne clairement du terrain en région francophone et nationaliste.

Au début de cette campagne, les libéraux étaient pourtant bien peu nombreux à parier sur les chances de leur homme. D'abord, le PQ avait repêché un candidat d'expérience, Paul Crête, qui était député bloquiste du coin depuis 16 ans, connu dans la région et reconnu pour son ardeur au travail. Ensuite, le candidat D'Amour a été condamné pour conduite avec les facultés affaiblies tout juste avant la campagne et on le soupçonne aussi d'avoir parlé affaires avec son successeur à la ville de Rivière-du-Loup sans s'enregistrer comme lobbyiste. N'empêche, l'argument d'un député au pouvoir a porté.

Pour Pauline Marois, il s'agit d'un dur coup qui s'ajoute à une fin de session difficile.

De toute évidence, sa nouvelle stratégie de la souveraineté à la pièce n'a pas séduit un électorat qui élisait pourtant le chef des autonomistes depuis 1994.

Cette contre-performance du PQ est un fidèle reflet de ce que l'on voit dans les sondages depuis les dernières élections: Pauline Marois n'arrive pas à s'imposer malgré les erreurs et les problèmes du gouvernement libéral.

Entre bières et BBQ, les bilans s'annoncent pénibles pour les péquistes cet été.

Quant à l'ADQ, personne ne leur accordait la moindre chance de garder Rivière-du-Loup. On a vu, en effet, que, sans Mario Dumont, l'avenir est sombre pour les adéquistes.

Dans Marguerite-Bourgeoys, tout le contraire de Rivière-du-Loup, côté suspense. Les jeux étaient faits avant même le déclenchement des partielles. En fait, Monique Jérôme-Forget aurait pu passer les clés de son bureau de comté à Clément Gignac que personne ne s'en serait vraiment rendu compte.

L'arrivée de Clément Gignac, un économiste respecté, dans l'équipe Charest est certes un bon coup pour un premier ministre en manque d'inspiration, mais il y a tout de même quelque chose de gênant pour le PLQ de faire élire un autre député montréalais – vraisemblablement destiné au cabinet – avec un si faible taux de participation.

M. Gignac se retrouve à ce chapitre en compagnie d'autres ministres – Jacques Dupuis, Pierre Arcand, Yolande James, notamment – élus dans la plus grande indifférence par un noyau gagné d'avance dans des châteaux forts de la métropole.

Pour la petite histoire, il est cocasse de noter que l'élection de M. Gignac est tombée le jour même où le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'aller de l'avant avec une commission des valeurs mobilières pancanadienne, un projet unanimement décrié à l'Assemblée nationale, mais auquel a participé le nouveau député de Marguerite-Bourgeoys tout juste avant de faire le saut en politique.

Cela n'en fait pas un « traître », comme l'a affirmé Pauline Marois il y a deux semaines, mais cela complique tout de même un peu son entrée au Conseil des ministres, surtout s'il accède à un poste économique.

Les élections partielles d'hier soir auront aussi permis de constater que l'effet Québec solidaire semble confiné aux limites du Plateau Mont-Royal, où le jeune parti a fait élire un premier député, Amir Khadir, en décembre.

Hier soir, QS n'a récolté que des grenailles dans les deux circonscriptions. Idem pour les verts, qui, décidément, n'arrivent pas à s'extirper de la marginalité.

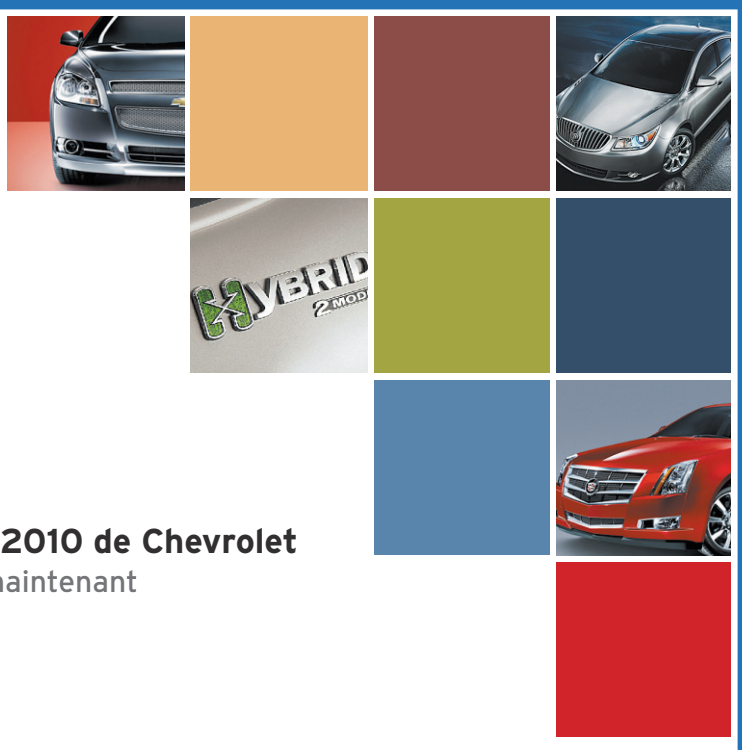
Il y a tout de même quelque chose de gênant pour le PLQ de faire élire un autre député montréalais – vraisemblablement destiné au cabinet – avec un si faible taux de participation.

Précision

Dans une série d'articles publiés la semaine dernière sur le traitement des députés provinciaux et fédéraux, touchant notamment les allocations de départ versées aux ex-députés de l'Assemblée nationale, j'ai omis, à cause d'une bête erreur dans la transmission des données, d'indiquer que les calculs de ces indemnités ont été méticuleusement cumulés par la Ligue des contribuables du Québec depuis des années. Cette erreur est d'autant plus regrettable que la Ligue, par son travail de moine à déterrer des chiffres gardés secrets à Québec, me permettait de gagner beaucoup de temps dans ma recherche.

Mes excuses, donc, à quiconque aurait pu en prendre ombrage.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur vincent.marissal@lapresse.ca





La Camaro 2010 de Chevrolet
Offerte dès maintenant

Le véhicule multisegment compact Equinox 2010 de Chevrolet
Offert très bientôt





L'Allure 2010 de Buick
Offerte à l'été 2009

Le véhicule multisegment SRX 2010 de Cadillac
Offert à l'automne 2009





La Cruze 2010 de Chevrolet
Offerte au printemps 2010

L'avenir s'amène rapidement. Et nous sommes impatients de vous montrer de quoi il sera fait.

La nouvelle GM sera plus verte, plus souple, plus alerte et plus futée. Propulsée par nos marques les plus fortes et nos modèles les plus performants. Nous construirons plus de véhicules qui répondent à vos besoins. Vous le verrez dans la conception, et le sentirez dans la qualité. Découvrez ce qui nous rend aussi confiants en l'avenir. Découvrez la nouvelle GM. Suivez notre réinvention et prenez-y part en visitant **gm.ca**.

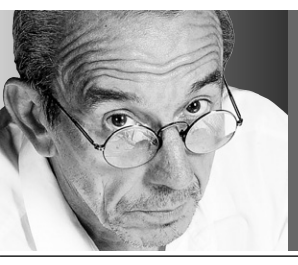
RE : INVENTER

GM Canada

1872900A

1879986

Inquiet



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Je viens de la typographie, on le sait. En ce temps-là – il y a quelque 50 ans – tout ce qui s'imprimait, journaux, livres, affiches, cartes de visite, registres de banque, était composé à la main ou mécaniquement, mais composé de caractères qui avaient une existence réelle en trois dimensions. Le E, le A, la virgule, même l'espace entre les mots, avaient un corps, un relief, un poids, une odeur (de plomb), même une chaleur quand ils venaient de tomber des moules des linos ou des monotypes.

Il s'est passé cinq siècles entre Gutenberg et l'apparition de la photocomposition, qui devait apporter plus de changement en quinze ans que ces cinq siècles.

J'ai acheté mon premier ordi dans les petites annonces de *La Presse*, un PowerBook 100 presque neuf. On ne parlait pas encore du web, qui n'existait pas. On parlait, grosso modo, d'une formidable machine à écrire avec une mémoire. J'ai passé des journées hallucinées à en explorer les incroyables options techniques. Comme typographe, j'étais sidéré. J'appelais ma fiancée toutes les cinq minutes: viens voir! D'un clic, je grossissais le corps du texte, le rapetissais, faisais apparaître des soulignés, des italiques, des gras, des lettrines pour enjoliver. Je m'amusais même à faire surgir des tildes espagnols. Ben quoi? disait-elle.

Laisse-moi te raconter: la dernière très grande imprimerie où j'ai travaillé, un immeuble de la rue Saint-Benoît à Paris (il y a un hôtel à cet endroit aujourd'hui), comprenait trois étages, des milliers de casses pleines de caractères en plomb, une vingtaine de linotypes, plus de 80 typographes s'activaient jour et nuit dans cette imprimerie... Eh bien, dans ce petit ordi de seconde main que je viens d'acheter, dans cette plate galette de bakélite de onze pouces sur huit et demi de large, dans cette boîte à peine plus grande qu'un livre, entre, ENTRE! toute l'imprimerie de la rue Saint-Benoît, ses trois étages, ses 80 typographes, ses milliards de caractères.

Je suis devenu journaliste pour cela, parce que l'imprimerie où je travaillais, en entrant tout entière dans mon petit ordinateur, avait fait disparaître jusqu'à son souvenir, mon métier, la typographie.

Dois-je comprendre de la crise qui frappe les grands quotidiens, ici comme en Europe, comme aux États-Unis, dois-je comprendre que c'est maintenant la salle de rédaction et le journal tout entier qu'on essaie de faire entrer dans mon ordi?

L'autre jour, un lecteur, amateur de vélo, me prenait à partie parce qu'il ne trouvait pas dans la page des résultats sportifs de mon journal, le classement d'une étape du Tour d'Italie. Je me suis surpris à lui répondre: fais donc comme moi, va sur le Net; les résultats tombent en temps réel, tu peux même voir les coureurs quand ils franchissent la ligne. Cela m'a fait réaliser que je ne lis plus, depuis belle lurette, les résultats sportifs dans mon journal. C'était pourtant la première page à laquelle j'allais jadis, mon premier souci: qui a gagné, qui a perdu, est-ce que le Canadien joue ce soir et contre qui. J'imagine que d'autres font la même chose pour les cotes de la Bourse.

Inquiet? Vous voulez dire inquiet de ce que *La Presse* pourrait disparaître? Je n'y crois pas. Mais d'un autre côté, quand je travaillais dans cette imprimerie de trois étages de la rue Saint-Benoît, si quelqu'un m'avait dit qu'elle tiendrait un jour tout entière dans une petite boîte de bakélite, j'aurais crié au fou.

Inquiet? On sera fixé dans quelques mois. En attendant, mettons les choses au mieux. Ce n'est pas forcément rêver d'envisager le mieux: on a vu survenir récemment, à *La Presse*, des ententes majeures que je n'imaginais pas possibles au départ. Mettons donc les choses au mieux.

Il me restera toujours une inquiétude, philosophique celle-là, qui ne porte pas sur l'avenir des journaux, ni sur l'avenir de l'information; elle porte, cette inquiétude, je sens que vous allez me trouver futile, sur l'avenir non pas du texte, mais de la lecture.

Qui va savoir encore lire dans 50 ans?

Je le sens à travers cette chronique depuis quelques années déjà: vous ne lisez plus qu'utile. Quand je vous donne à penser – n'exagérons rien: quand j'avance une opinion, quand je commente l'actualité, bref quand j'écris utile de votre point de vue –, vous êtes là, nombreux à réagir. Mais que je vous donne *seulement* à lire, et vous voilà aussitôt circonspects. Que je vous donne un texte et vous êtes là à le retourner comme un objet tombé de la lune...

Le web est en train d'emporter ce qu'il vous restait de capacité à lire, pas seulement en profondeur (1) mais pire, en limitant votre rapport au langage dans ce qu'il a de «pratique» pour communiquer.

////////////////////////

Bouclons la boucle. J'avais 14 ans et demi, pensionnaire dans ce centre d'apprentissage où j'apprenais la typographie. La nuit parfois, j'allais lire dans les toilettes; un pion me débusquait, confisquait mon livre; j'avais rendez-vous le lendemain chez le proviseur qui lisait le titre en détachant exagérément les mots: *Voyage au bout de la nuit*, Louis-Ferdinand Céline. Vous êtes fier de vous?

Je l'étais. Mon «premier» texte. Depuis que je savais lire, je n'avais cessé de lire des histoires et encore des histoires avec cette hâte de tourner la page pour arriver au chapitre suivant. Avec ce livre-là, ma lecture ne me portait plus en avant: je prenais plaisir au texte beaucoup plus qu'à l'histoire qu'il racontait, je venais de découvrir que le langage ne servait pas qu'à dire, mais à jouir aussi, je venais de découvrir que le texte est d'abord textures.

Inquiet? Oui, mais pas de la disparition des journaux, ni du livre ni du papier. Pas inquiet une seconde de la disparition du texte, même si je reste surpris de l'énigmatique survivance de l'écrit jusqu'ici.

Inquiet, oui. Qu'il n'y ait plus personne pour lire les textes quel que soit leur support, papier ou web.

(1) à lire absolument si ce n'est déjà fait: *Is Google Making Us Stupid?*, un article de la revue américaine *The Atlantic*, numéro juillet-août 2008, par Nicholas Carr.

Élections partielles dans Marguerite-Bourgeoys

Le libéral Clément Gignac élu sans surprise

DAPHNÉ CAMERON

Le candidat-vedette Clément Gignac a remporté le fief libéral de Marguerite-Bourgeoys hier soir, en devançant ses adversaires de 5927 voix. L'économiste, qui sera sans doute nommé ministre ce matin, a affirmé qu'il acceptera «le rôle qu'on lui donnera».

«Le 22 juin va rester gravé dans ma mémoire à jamais», a affirmé l'homme de 54 ans devant plus de 200 militants rassemblés à LaSalle.

«Lors de mon porte-à-porte, j'ai parlé de création de la richesse, de développement économique et d'économie. Pendant ce temps, mes adversaires parlaient de référendums ou des crises politiques», a-t-il poursuivi.

Questionné sur le rôle de Clément Gignac au sein du cabinet, le premier ministre Jean Charest s'est contenté d'affirmer qu'il avait recruté l'ancien porte-parole de la Banque Nationale pour renforcer son équipe économique.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le libéral Clément Gignac est félicité par le premier ministre Jean Charest, après sa victoire à l'élection partielle de Marguerite-Bourgeoys.

«Je suis très heureux de nos victoires dans Marguerite-Bourgeoys et dans Rivière-du-Loup, a-t-il affirmé au terme du rassemblement. Elles démontrent que les Québécois veulent que l'on s'occupe des questions d'emploi et d'économie... Avec l'élection de Clément Gignac, je veux une voix forte sur le plan économique et avec Jean D'Amour dans Rivière-du-Loup, je veux une voix forte pour les régions.»

«Ne soyez pas surpris de m'entendre parler d'économie dans les prochains mois», a renchéri Clément Gignac.

Château fort libéral

Depuis sa création dans les années 80, la circonscription électorale de Marguerite-Bourgeoys a toujours été représentée par un candidat du PLQ. Mais le responsable des communications au comité électoral de Marguerite-Bourgeoys, Éric Prud'Homme, a insisté sur le fait que la lutte n'était pas gagnée d'avance.

«Lors d'une élection partielle, les gens ont tendance à voter différemment que dans une élection générale. De plus, M. Gignac est surtout connu au sein de la population francophone. Dans les populations anglophones et allophones, la réponse n'était pas la même. C'est pour cela que nous sommes allés sur le terrain jusqu'à dimanche matin.»

Avant de se lancer en politique, Clément Gignac était conseiller spécial auprès du sous-ministre des Finances à Ottawa.

Récemment, la chef péquiste, Pauline Marois, l'a accusé d'avoir «trahi» le Québec en travaillant à la création d'une commission des valeurs mobilières pancanadienne, une initiative critiquée par le PLQ. Selon Éric Prud'Homme, cette critique n'a pas trouvé d'écho chez les électeurs. «Ce dossier-là a été déposé deux semaines après l'entrée en fonction de M. Gignac, a-t-il précisé. Ce serait donc lui donner beaucoup de mérite d'affirmer qu'il a été l'architecte de ce plan. Il ne faisait pas partie du comité d'experts et son nom ne figure pas dans le rapport.»

La candidate péquiste Christine Normandin a récolté 1826 votes et l'adéquiste Diane Charbonneau, 397 votes. Le taux de participation était de 23,26 %.

SOLDES ACTUELS



ÉPARGNEZ 63%
La robe de nuit fleurs au crayon
12,99
RÉG. 35.00



ÉPARGNEZ 60%
Sélection de balconnets unis ou bordés dentelle
9,99
RÉG. 25.00



ÉPARGNEZ JUSQU'À 80%
Sélection de camis de nuit
5,99
RÉG. JUSQU'À 30.00

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

1738345A

ACTUALITÉS

Charest enterre les PPP

Le président de l'Agence des PPP quitte son poste

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest va habiller l'opération comme une profonde « réflexion » sur l'avenir de la formule des partenariats public-privé. Mais à Québec tout le monde a compris qu'il s'agissait d'un enterrement de première classe, surtout le président de l'Agence des PPP, Pierre Lefebvre.

Le départ de ce haut fonctionnaire doit être annoncé aujourd'hui, après la réunion du conseil des ministres, a appris *La Presse*. Le protégé de Monique Jérôme-Forget était dans la ligne de mire de bien des membres du gouvernement depuis le départ de la Dame de fer, début avril.

Ce changement de cap signifierait un an de retard supplémentaire pour le projet de construction du nouveau CHUM.

Joint hier, il a refusé de commenter. Cette démission, prédit-on déjà, ouvrira la voie au retour au mode conventionnel pour la construction du CHUM, l'hôpital universitaire de Montréal. Ce changement de cap signifierait un an de retard supplémentaire – il faudra faire travailler des professionnels avant d'aller en appel d'offres général et donner tout le temps nécessaire aux entrepreneurs d'y répondre.

Tout récemment le ministre de la Santé, Yves Bolduc, soulignait que le gouvernement reconsidérait le choix de la formule PPP pour le CHUM. « Si le gouvernement ne s'était pas peinturé il y a quelques semaines en faveur du projet en PPP, (il voulait désamorcer un rapport embarrassant du Vérificateur général), on serait déjà revenu en conventionnel », confie une source au centre de toutes ces tractations.

« Pour les médecins spécialistes, il est évident que si on abandonne le PPP pour le CHUM c'est une excellente nouvelle », de renchérir de son côté le Dr Gaétan Barrette, le président des 8000 spécialistes.

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, avait aussi des réticences et insiste depuis des semaines sur le fait qu'elle n'a jamais trouvé que les PPP étaient une panacée. Et, en coulisse, Julie Boulet et tout le ministère des Transports travaillent à ce que la réfection de l'échangeur Turcot revienne en mode conventionnel. Même le maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'est mis de la partie pour demander que Turcot revienne en construction conventionnelle.

Pierre Lefebvre, indique-t-on, voyait clairement dans ces sorties publiques convergentes la mort annoncée du processus de PPP.

Depuis les dernières semaines, les associations de professionnels, les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs généraux ont enclenché une campagne publique pour que ces deux immenses projets ne soient plus réalisés en partenariat public-privé.

Moins médiatisés, beaucoup d'autres projets, le CHUQ (l'hôpital universitaire de Québec), et des constructions de prisons provinciales, sont aussi « pris dans la mélasse ».



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Le départ du président de l'Agence des partenariats public-privé, Pierre Lefebvre, doit être annoncé aujourd'hui, après la réunion du Conseil des ministres, a appris *La Presse*.

De sources sûres, on a appris que Pierre Lefebvre restera employé au Trésor pour la transition, et deviendrait, à compter de l'automne prochain, secrétaire associé au Conseil du Trésor, une étape avant son départ de la fonction publique – son contrat arrivait à échéance au printemps prochain.

Avec un remaniement mineur, le gouvernement Charest doit annoncer ce matin un jeu de chaise musicale plus imposant du côté de la haute fonction publique – même en fin de semaine, on s'affairait à ce sujet au Conseil exécutif, le ministère du premier ministre.

« Québec traîne les pieds »

Le gouvernement annoncera le remplacement, par intérim, de M. Lefebvre par un haut fonctionnaire. Depuis des semaines, Québec coupait l'oxygène à l'organisme chargé de préparer les partenariats. L'indécision du gouvernement se manifeste de bien des manières. La moitié du conseil d'administration est parti sans être remplacé – le président du conseil, Claude Garcia, est parti depuis mars –, le sous-ministre des Transports, Denis Jean, assume l'intérim depuis.

Pour l'économiste de CIRANO, Marcel Boyer, membre du conseil de l'agence, « le gouvernement traîne les pieds dans ces dossiers. Il y a beaucoup de rumeurs… je pourrai commenter dans quelques jours ». « Je suis déçu. Les PPP ont leur place même s'il y a une forte opposition au Québec, ce sont des arguments qui ne tiennent pas la route. L'opposition aux PPP vient en général de gens dont la compétence n'est pas étincelante. Ce n'est pas parce qu'on dit quatre fois la même chose que cela devient vrai pour autant », de conclure l'économiste.

Aussi, des postes de cadres à l'Agence ont été annoncés, mais n'ont jamais eu le feu vert pour être comblés.

ÉQUITÉ SALARIALE

Les employés de Desjardins s'impatientent

LOUISE LEDUC

Une pétition de 2200 employés – surtout des femmes – impatients de voir l'équité salariale être mise en application a été remise hier aux bureaux de Monique Leroux, présidente du Mouvement Desjardins. Au Mouvement Desjardins, on réplique que le dossier avance et qu'on arrivera à régler la question d'ici la fin de 2010.

« Ça fait depuis 2004 que ça traîne. Ça a pris deux ans, seulement pour former les comités », se plaint Ginette Geoffroy, membre de l'exécutif du syndicat affilié à la FTQ.

Mme Geoffroy ne comprend pas pourquoi la question n'est pas réglée chez Desjardins, alors que le Mouvement se targue pourtant – notamment dans un communiqué de presse du 22 mai dernier – d'avoir été, dès 1996, « un des seuls employeurs privés à se prononcer en faveur de la Loi sur l'équité salariale ».

« L'équité salariale, ça ne coûtera pas plus cher à Desjardins qu'aux autres entreprises. Peut-être 3 % de la masse salariale, pas davantage », estime Mme Geoffroy, qui précise que 85 % des 3500 membres de son syndicat sont des femmes.

Monique Leroux était en réunion et n'a pas pu recevoir les syndiqués venus lui porter leur pétition à ses bureaux du Mouvement Desjardins. Les manifestants ont plutôt été accueillis par André Chapleau, porte-parole de l'institution. « Je peux vous assurer que Mme Leroux prend ça très à cœur, a dit M. Chapleau.

Pour justifier la lenteur du processus à aboutir, M. Chapleau insiste sur le fait que « chaque caisse (populaire) est son propre employeur », ce qui fait qu'« il y a 400 employeurs chez Desjardins. »

Mais il reste que les catégories d'emploi sont plutôt semblables d'une caisse à l'autre et que tout n'est pas à réinventer d'une caisse à l'autre, soumet-on à M. Chapleau. À cela, il répond qu'il faut quand même coordonner des rencontres entre des gens qui habitent souvent aux quatre coins du Québec.

Au surplus, dit-il, dans certains cas, il n'y avait pas d'hommes avec lequel comparer les emplois. « Parfois, il fallait quasiment inventer un homme virtuel. »

Oui, le processus bureaucratique est long, admet-il, mais M. Chapleau dit que tout sera réglé à l'intérieur des délais prescrits par la loi (donc d'ici le 31 décembre 2010).



BMW
128i Coupé
128i Cabriolet

bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire.MD

Aussi bon pour votre ego que pour votre portefeuille.

En juin, frais de préparation gratuits valeur de 1 000 $



128i Coupé 2009 OFFRE À LA LOCATION
435 $* / mois pendant 48 mois | 0 $ d'acompte | 2,9 % Taux de location
OFFRE À L'ACHAT 2,9 %† Taux de financement / mois pendant 60 mois

128i Cabriolet 2009 OFFRE À L'ACHAT
PDSF à partir de 39 900 $
2,9 %† Taux de financement / mois pendant 60 mois

Montréal
BMW Canbec
4090, rue
Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la
Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

†Les taux de financement sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. * Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 128i Coupé 2009 : le PDSF pour le modèle de base est de 35 500 $. Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 2,9 % comportant une mensualité de 435 $, un montant de 2 140 $ est exigé à la signature du contrat de location**. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est 15 975 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. **Le montant exigé à la signature du contrat de location inclut un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. Le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 juin 2009. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photos de Série 1 à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2009 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2009 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

1882234A

Démission du commissaire à l'information

Robert Marleau dit partir de son plein gré

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Robert Marleau affirme qu'il n'a subi aucune pression pour quitter son poste de commissaire à l'information. M. Marleau a annoncé sa décision par communiqué, hier. Il part à la retraite lundi prochain, après 35 ans de service au gouvernement.

Au cours des derniers mois, le commissaire a multiplié les interventions dans les médias pour dénoncer le manque de transparence d'Ottawa. Hier encore, dans le *Toronto Star*, il a dénoncé l'absence de leadership politique pour réformer le système fédéral d'accès à l'information, qu'il a déjà qualifié de « malade ».

Malgré tout, cet ancien greffier de la Chambre des communes affirme que c'est le désir de profiter de la retraite et de passer du temps avec ses proches qui l'a convaincu de rentrer dans ses terres, et non ses critiques répétées du gouvernement. « Ce n'est pas pour ça que je quitte », a-t-il tranché au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*, hier.



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Au cours des derniers mois, Robert Marleau a déposé trois rapports au Parlement, dans lesquels il a critiqué la lenteur du système d'accès à l'information et a prôné une réforme en 12 points.

Libre de toute contrainte

Le commissaire, qui relève directement du Parlement et non pas du gouvernement, soutient qu'il a pris sa décision libre de toute contrainte ou pression. « Ça ne m'a même pas été suggéré, a-t-il dit. C'est moi qui ai pris l'initiative au mois de février. Mes conversations avec le Conseil privé datent de ce moment-là. »

Au cours des derniers mois, il a déposé trois rapports au Parlement, dans lesquels il a critiqué la lenteur du système d'accès à l'information et a prôné une réforme en 12 points. Cette réforme a été entérinée par le comité parlementaire de l'accès à l'information, il y a quelques jours, et le gouvernement doit y répondre d'ici l'automne.

« On a eu une année assez mouvementée, résume-t-il. J'ai été assez agressif avec le personnel ici. On a eu trois rapports au Parlement, dont la réforme législative que le comité a acceptée la semaine dernière… Donc pour moi, ça clôt le cercle des choses que je voulais accomplir. »

Le colonel à la retraite Michel Drapeau, qui est aujourd'hui avocat spécialisé en matière d'accès à l'information, a été l'un des principaux détracteurs du commissaire Marleau. Depuis le début de son mandat, il y a deux ans et demi, il lui a notamment reproché d'avoir adopté une approche trop conciliante, pas assez coercitive, avec les différents départements du gouvernement fédéral.

« Je veux quand même que l'on souligne qu'il a donné trois ans de sa vie dans un travail qui n'est pas facile et je tiens pour acquis qu'il a agi de bonne foi », a déclaré Me Drapeau.

Or, selon lui, le commissaire a jeté les bases d'un nouveau système d'accès à l'information, en remplaçant le personnel du commissariat, en faisant des recommandations pour une réforme législative et en adoptant une approche plus axée sur la médiation et le « triage » des plaintes, mais « malheureusement, il laisse tout en suspens », a déploré l'avocat.

C'est la commissaire adjointe à l'information, Suzanne Legault, qui assurera l'intérim jusqu'à ce que le Sénat et la Chambre des communes choisissent un successeur à Robert Marleau.

SÉRIE DE DÉPARTS

Robert Marleau est le dernier d'une série de hauts fonctionnaires fédéraux influents qui ont annoncé leur retraite au cours des dernières semaines. La semaine dernière, le sous-ministre des Transports, Louis Ranger, a annoncé la sienne, après un désaccord avec le ministre John Baird sur le moyen d'accélérer les dépenses dans les projets d'infrastructures. Il y a un peu plus d'un mois, c'était le plus haut fonctionnaire d'Ottawa, le greffier du Conseil privé, Kevin Lynch, qui avait fait de même. Le dirigeant du Service canadien du renseignement de sécurité, Jim Judd, sera quant à lui remplacé la semaine prochaine par un autre haut fonctionnaire, Richard Fadden, pour les mêmes raisons. Mais le commissaire à l'information sortant, Robert Marleau, refuse d'y voir le signe d'un malaise au sein de la fonction publique à Ottawa. « On a tous 35 ans, 38 ans de service, on a tous au-dessus de 55 ans… a-t-il noté. On a des petits-enfants qui commencent à grandir… J'en ai un, moi, qui commence à manier une ligne à pêche… Je pense que c'est important de lui donner du temps et d'aller à la pêche avec lui ! »

EN BREF

Le nouveau patron de la marine veut de nouveaux navires…

Le nouveau commandant de la Marine canadienne dit qu'il veut persuader le gouvernement fédéral de construire des navires de guerre tous les deux ans. Le vice-amiral Dean McFadden a pris ses nouvelles fonctions hier au cours d'une cérémonie officielle qui s'est tenue au manège militaire de la place Cartier, à Ottawa. Ancien commandant de la flotte de l'Atlantique, le vice-amiral McFadden succède au vice-amiral Drew Robertson. Il entre en fonction alors que la Marine éprouve des difficultés à remplacer les navires d'approvisionnement construits dans les années 60 et à construire six nouveaux brise-glace légers qui devront intervenir dans l'Arctique. L'épine dorsale de la flotte – ses 12 frégates de patrouille – fera l'objet d'un programme de refonte de 3,1 milliards, tandis que ses destroyers de commandement devront être remplacés.

– La Presse Canadienne

… et se dit le meilleur pour patrouiller dans l'Arctique

La Marine canadienne est la meilleure gardienne des eaux arctiques, même si les brise-glace qui ont été suggérés pour effectuer ce travail ressemblent beaucoup aux navires des garde-côtes, estime le nouveau commandant de la Marine canadienne. Le vice-amiral Dean McFadden a affirmé que la patrouille des eaux arctiques était une question de souveraineté et de compétence. Le nouveau commandant affirme également que les Forces canadiennes sont la seule institution capable de faire face aux nouvelles menaces en provenance des eaux arctiques qui, bientôt, seront navigables une partie de l'année.

– La Presse Canadienne

Visite à Ottawa du chef de la diplomatie israélienne

Les menaces à la sécurité d'Israël sont un élément « majeur » à prendre en compte dans la recherche de la paix dans la région, a souligné hier le Canada à l'occasion d'une discrète visite à Ottawa du chef de la diplomatie israélienne, Avigdor Lieberman. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a souligné « le plein appui du Canada au droit d'Israël à l'autodéfense et à vivre en paix et en sécurité avec ses voisins », après un entretien avec son homologue. « Le Canada est d'avis que la sécurité d'Israël, face à la menace continue que posent certains éléments dans la région, constitue un élément majeur à prendre en compte pour l'instauration de la paix au Moyen-Orient. »

– Agence France-Presse

LE CHOIX LOGIQUE

OPTEZ POUR UNE GAGNANTE !

FORESTER 2010

FORESTER 2.5X 2010
Location à partir de
359 $* /mois
Taxes en sus
ou à l'achat au comptant à partir de
25 995 $◊
Transport et préparation en sus



Disponible en version PZEV
PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE
VÉHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES
Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.
subaru-pzev.ca

Meilleur choix sécurité†
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
Cote de résistance aux impacts 5 étoiles††
★★★★★
Programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA)

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
FORESTER 2009: MEILLEUR VUS/VUM (DE MOINS DE 35 000 $)

JAPONAIS ET PLUS ENCORE !
- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité primées
- Coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant
- Et plus encore…

2009 Prix Valeurs Résiduelles alg® Automotive Lease Guide ‡
UNITED STATES ■ CANADA ■ EUROPE

SOYEZ GAGNANT AVEC LES IMPREZA 2009.

LOCATION à partir de 0,9%** Taux de location



IMPREZA 2.5i 4 portes 2009
PDSF à partir de
20 995 $◊



IMPREZA 2.5i 5 portes 2009
PDSF à partir de
21 895 $◊

ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT
Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU SAINT-JÉRÔME, SAINT-JÉRÔME
LACHUTE SUBARU, BROWNSBURG
SUBARU AUTO CENTRE, MONTRÉAL
SUBARU SAINTE-AGATHE, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU DES SOURCES, DOLLARD-DES-ORMEAUX
CARREFOUR SUBARU AUTO, SAINTE-ROSE, LAVAL
CONCEPT AUTOMOBILES, GRANBY
SUBARU DE LAVAL, ADM AUTOMOBILES
SUBARU SAINT-HYACINTHE, SAINT-HYACINTHE
JOLIETTE SUBARU, JOLIETTE
JOHN SCOTTI SUBARU, ANJOU
SUBARU RIVE-SUD, GREENFIELD PARK
SUBARU REPENTIGNY, REPENTIGNY

* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle : Paiements mensuels de 359 $ (taxes en sus) basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 2 999,00 $ (taxes en sus) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 807,27 $ (taxes incluses). 24 000 km par année,10 ¢ du km excédentaire. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Transport et préparation inclus. ** Taux nominal de location à partir de 0,9 % pour la Impreza 2.5i 4 portes et 5 portes 2009, à l'exception des modèles Impreza WRX STI 2009 (9G100, 9G1AA et 9G1BB). ◊ Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 495,00 $), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. ‡ Selon les Prix Valeurs Résiduelles 2009 de la société ALG pour la catégorie voiture semi-compacte et la catégorie voiture sport. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour la Forester et la Impreza 2009. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h, de collision latérale à 31 m/h et de collision arrière à 20 m/h réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). La Forester a aussi obtenu une note parfaite aux nouveaux essais de résistance de toit (protection en cas de capotage). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux trois essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». †† Cote 5 étoiles décernée à la Forester et la Impreza 2009 aux essais de collision frontale et latérale. Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges du conducteur et du passager avant dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 30 juin 2009. Quantités limitées.

185229TA

Traction intégrale
SUBARU

POLITIQUE

ÉTHIQUE EN POLITIQUE

Le PLC souhaite limiter les cadeaux aux ministres et hauts fonctionnaires

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Parti libéral souhaite limiter les dons ou les cadeaux que les ministres ou autres titulaires de charges publiques reçoivent de leurs « amis ».

Un projet de loi qui sera présenté au Sénat aujourd'hui tente de restreindre la possibilité d'accepter de tels cadeaux aux seuls « amis intimes » et membres de la famille. De plus les ministres, leurs employés ou des hauts fonctionnaires seraient tenus de déclarer tous ces cadeaux ou ces dons dès que leur valeur dépasse 200$, sauf s'ils ont été donnés par un membre de la famille.

À l'heure actuelle, la Loi sur les conflits d'intérêts adoptée par le gouvernement Harper en 2006 prévoit qu'il est « interdit à tout titulaire de charge publique [...] d'accepter un cadeau ou tout autre avantage [...] qui pourrait raisonnablement donner à penser qu'il a été donné pour influencer le titulaire dans l'exercice de ses fonctions officielles ».

« Nous ne pensons pas [...] que le fait d'interdire aux ministres d'accepter des cadeaux secrets de centaines de milliers de dollars en argent comptant de la part de soi-disant amis constituerait une intrusion inacceptable dans leur vie privée. »

Cette règle a toutefois une exception: le titulaire de charge publique peut accepter un cadeau ou autre avantage qui provient d'un parent ou d'un ami.

Or, selon le Parti libéral, cette notion d'« ami » ouvre la porte trop grande aux accrocs à l'éthique gouvernementale. « Les politiciens ont beaucoup d'amis, surtout lorsqu'ils sont au pouvoir », a noté le sénateur libéral James Cowan, leader de l'opposition au Sénat et qui a déposé le projet de loi.

« Nous ne pensons pas [...] que le fait d'interdire aux ministres d'accepter des cadeaux secrets de centaines de milliers de dollars en argent comptant de la part de soi-disant amis constituerait une intrusion inacceptable dans leur vie privée », a-t-il déclaré.

Mais comment, alors, trancher la difficile question de savoir qui est un « ami », et qui est un « ami intime » ? « Je ne pense que l'on tente de définir un terme comme celui-ci, a répondu le sénateur lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. »

« C'est une question de degré, a-t-il poursuivi. La plupart d'entre nous seraient capables de lister sur les doigts de deux mains nos amis intimes, et puis il y a un cercle plus élargi de gens qui sont des amis. »

« Si vous jouez une fois de temps en temps avec quelqu'un au golf, que vous êtes un titulaire de charge publique et que soudainement, cette personne vous appelle et dit: "Je suis dans mon jet privé et je m'en vais aux Bahamas... Venez donc!" Il serait raisonnable de se demander: pourquoi une personne qui n'est pas un ami intime ferait cela? Et il peut y avoir un doute sur ses motifs réels. »

Le sénateur souligne que les libéraux ont tenté de faire ces changements à la loi sur l'éthique adoptée par le gouvernement Harper en 2006, mais qu'il avait refusé pour des raisons de vie privée. Il affirme que c'est la commission Oliphant qui a, cette fois-ci, convaincu le parti de revenir à la charge.

La commission chargée de faire la lumière sur les relations d'affaires entre l'ancien premier ministre Brian Mulroney et l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber en était à sa dernière journée d'audiences, hier. Elle se penche depuis quelques jours sur les réformes qui devraient être apportées à l'éthique des titulaires de charges publiques. Le commissaire Jeffrey Oliphant doit maintenant se mettre à la rédaction de son rapport, qui est attendu avant le 31 décembre.

Layton avertit Harper que le NPD ne le soutiendra pas, à l'automne

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le chef néo-démocrate, Jack Layton, avertit le gouvernement Harper de ne pas s'attendre à obtenir la confiance du Nouveau Parti démocratique (NPD) l'automne prochain.

En dressant son bilan de session, hier, à Ottawa, M. Layton s'est dit convaincu que le plan de lutte contre la récession des conservateurs ne fonctionne tout simplement pas.

Le gouvernement de Stephen Harper a survécu à un vote de confiance vendredi grâce à l'appui des députés du Parti libéral (PLC), mais il sera confronté à d'autres occasions d'être défait à l'automne.

M. Layton a mis en relief ce qu'il estime être les accomplissements du NPD, dont le groupe de travail de son parti sur la reprise économique, qui est en tournée canadienne.

Stephen Harper s'est moqué du NPD aux Communes la semaine dernière, le qualifiant de parti qui vote contre tout, mais Jack Layton a répliqué avec une longue liste des initiatives et efforts de coopération de son parti.

Des recrues critiquent le mode de fonctionnement du Parlement

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Certains députés recrus de la Chambre des communes, notamment le libéral Justin Trudeau, ont décrit en ces mots leur première expérience au Parlement canadien: troublante, décevante, nuisible et exaspérante.

À l'amorce des vacances parlementaires, le libéral Justin Trudeau, la conservatrice Shelly Glover et la néo-démocrate Megan Leslie ont livré des impressions semblables de leurs premiers mois en Chambre. En entrevue, les trois députés ont fait état de leur frustration dans un environnement qu'ils ont décrit comme étant désagréable et non productif.

Dévoreur d'énergie
RECHERCHÉ
Récompense de 60 $



Laissez RECYC-FRIGO s'occuper de votre deuxième réfrigérateur ou de votre vieux congélateur !

Vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisque **chaque appareil est recyclé à 95 %**. Une initiative d'Hydro-Québec !

Inscrivez votre demande en ligne au
www.recyc-frigo.com
ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au
1 877 493-7446 (49FRIGO).**

**Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Nous viendrons le chercher ***GRATUITEMENT***.

RECYC-FRIGO MD ENVIRONNEMENT

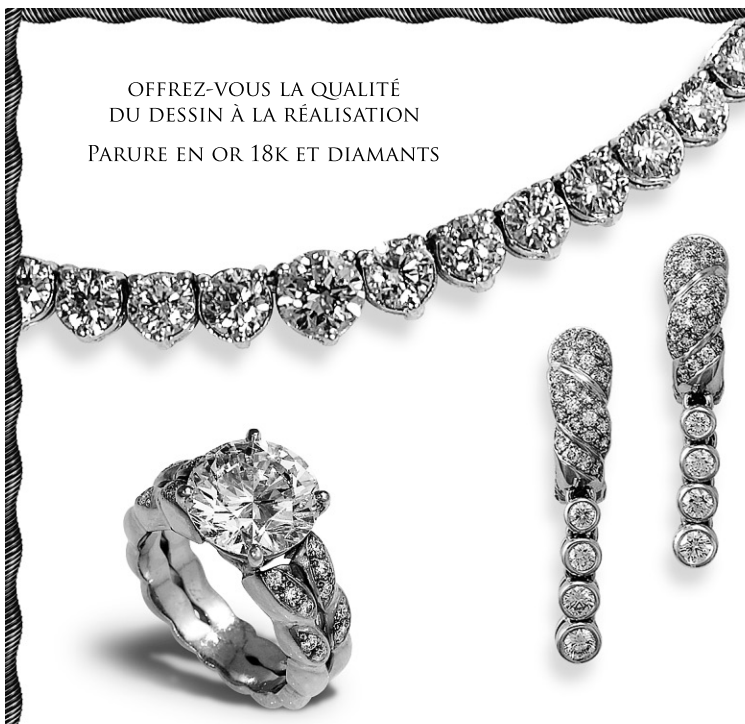
MIEUX CONSOMMER

** L'appareil doit avoir plus de 10 ans, avoir un volume intérieur d'entre 10pi³ et 25 pi³ et être fonctionnel et branché.

Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 $ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

1883829A

OFFREZ-VOUS LA QUALITÉ
DU DESSIN À LA RÉALISATION
PARURE EN OR 18K ET DIAMANTS



KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS ET GEMMOLOGUES DEPUIS 1954

MONTRÉAL
2195, rue Crescent
514.848.0595

NEW YORK
785 Madison Ave.
212.249.5700

PALM BEACH
210 Worth Ave.
561.832.4918

www.kaufmanndesuisse.ca

1878210A

«Made in Quebec»
Présentation 2010
25-26-27 juin
Essai gratuit à la Marina Gagnon

BATEAUX NORDIC BOATS



Le seul fabricant ouvert au public !

GARANTIE À VIE

1 888 364-2403 www.nordicboat.ca

1858337
1885081

NOUS PARLONS VOITURE.
ET LES GENS AIMENT CE QU'ON A À DIRE.

« Ford démontre une étonnante vitalité en présentant ce qui pourrait être la voiture hybride la plus signifiante de l'année. »
– Sympatico / MSN Autos

« La Fusion 2010 a un modèle pour à peu près tout le monde à la recherche d'une bonne berline intermédiaire confortable et qui a de la gueule. »
– Antoine Joubert , auto123.com, mai 2009

« La plus réussie des berlines hybrides sur le marché à ce jour. »
-Benoit Charette, autohebdo.net, mai 2009

DÉCOUVREZ

La **Fusion 2010**
+ HYBRIDE

LA BERLINE INTERMÉDIAIRE LA PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUE AU CANADA*



Plein de bon sens

EN VILLE : 4,6 L/100 km†
SUR ROUTE : 5,4 L/100 km†
La toute nouvelle Fusion hybride

EN VILLE : 8,9 L/100 km†
SUR ROUTE : 5,8 L/100 km†
Fusion S • Moteur I4 • Automatique

* Catégorie : voitures intermédiaires selon R.L. Polk & Co. et R.L. Polk Canada, Inc. Selon des cotes de consommation de carburant estimatives : Fusion hybride – 4,6 L/100 km en ville et 5,4 L/100 km sur route; Fusion S avec moteur à 4 cylindres en ligne et boîte automatique – 8,9 L/100 km en ville et 5,8 L/100 km sur route. †Véhicule représenté avec équipement en option. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule et des habitudes de conduite. La Fusion S est offerte en quantité limitée au Canada; consultez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails sur la disponibilité et les dates de livraison.

ford.ca

Ford
Montez à bord.

1794779A

1794783

ACTUALITÉS

EN BREF

700 000 $ d'Ottawa pour le retour des jeunes en Gaspésie

Ottawa verse une somme de 700 000 $ sur deux ans à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles afin de continuer à favoriser l'entrepreneuriat et la relève dans la région. Les objectifs de la fondation sont de freiner l'exode des jeunes, d'inciter ceux qui ont quitté la région à y revenir et d'accueillir ceux qui voudraient s'y établir. Elle offre aux nouveaux diplômés et aux stagiaires des mesures financières incitatives, auxquelles s'ajoute un volet particulier à l'intention de jeunes entrepreneurs qui se lancent en affaires ou qui prennent la relève d'une entreprise existante. Selon le gouvernement fédéral, ses mesures incitatives ont encouragé plus de 350 jeunes à travailler en Gaspésie ou aux Îles-de-la-Madeleine et plus de 80 entreprises à pourvoir des postes spécialisés. – La Presse Canadienne

Le PQ presse Charest d'aider les jeunes du Nunavik

Le Parti québécois presse le gouvernement Charest d'agir dans le dossier des Centres jeunesse dans le Nord québécois. Malgré le cri d'alarme lancé par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse dans son rapport de 2007, les conditions de vie des enfants inuits vulnérables ne se sont pas améliorées. La semaine dernière, un responsable de la Protection de la jeunesse à Kuujjuaq, André Lebon, déclarait que la situation était fragile et inquiétante alors que les intervenants sont aux prises avec des cas de plus en plus lourds et doivent faire face à un manque de ressources. Le député péquiste René Gauvreau, affirme qu'il faudrait 80 % plus de ressources en protection de la jeunesse pour faire appliquer la loi sur le territoire nordique. Il ajoute que les intervenants manquent de soutien et d'appui professionnel. – La Presse Canadienne

Charest entame jeudi sa visite à Bruxelles, Munich et Paris

Le premier ministre Jean Charest entamera jeudi une visite d'une semaine en Europe qui le mènera à Bruxelles, Munich et Paris. M. Charest aura notamment une rencontre avec son homologue français, François Fillon, et accueillera deux citoyens de l'Hexagone au sein de l'Ordre national du Québec. L'environnement, les relations économiques avec le riche Land de Bavière et les négociations sur la mobilité de la main-d'œuvre avec la France seront au menu de cette visite européenne, dont la capitale belge sera le premier arrêt. – La Presse Canadienne



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Travailler la grammaire, la structure de phrase et l'argumentation, ça peut être ennuyeux… sauf quand on écrit une chanson. Billel Djerir, Dania Proulx, Alix-Olivier Rigaud, Klaud Xhaferi, Kamba-Mukulu Katchewela et Cynthia Létourneau-Bélanger, élèves de l'école secondaire Honoré-Mercier, entouraient le reggaeman Buntin Neil lors du lancement de leur CD, hier.

Finir l'année scolaire en chantant



MARIE ALLARD

C'est officiellement cet après-midi que les grandes vacances commencent pour le million d'élèves que compte le Québec. Mais des jeunes de l'école secondaire Honoré-Mercier, dans le sud-ouest de Montréal, ont fait la fête dès hier. Et pour cause : c'était le lancement du CD de chansons qu'ils ont eux-mêmes écrites, composées et interprétées, avec l'appui d'artistes de Nuits d'Afrique.

Élection de Barack Obama, prostitution juvénile en Thaïlande, suicide chez les adolescents : les paroles écrites dans le cours de français de 4e secondaire sont d'un sérieux à faire rougir Lady GaGa. « Ma chanson raconte une tuerie dans une école, parce que je trouve que c'est important d'en parler, a témoigné Sara Lapalus, 16 ans. Si on est méchant avec un élève, ça peut mener à ça. »

Alix-Olivier Rigaud, 17 ans, a chanté avec aisance un rap dénonçant la violence conjugale. L'histoire d'une femme qui cache « des bleus sur ses bras et un coquard sous ses lunettes Dolce & Gabbana ». Quant à Klaud Xhaferi, 15 ans, il a abordé la dure réalité des enfants de Palestine sur un air reggae. « Je suis fier de moi : c'est un gros projet, pour lequel on a beaucoup travaillé », a dit le jeune homme d'origine albanaise, après sa prestation.

Étudier la grammaire dans la joie

Écrire des paroles de chansons a motivé les élèves à travailler l'argumentation, la structure de phrase et la grammaire, a indiqué Julie Patenaude, l'enseignante instigatrice du projet. Le parrainage d'artistes bénévoles, comme le reggaeman Buntin Neil, a aussi valorisé ces jeunes issus d'un quartier défavorisé. « Beaucoup d'élèves n'ont pas d'hommes auprès d'eux, alors c'était significatif que des hommes d'autres cultures leur disent : ''T'es capable ! '' » a souligné Mme Patenaude.

Au total, une cinquantaine de jeunes ont participé au projet, allant jusqu'à proposer des illustrations pour la pochette du CD intitulé *Un chant d'espoir*. « Vous êtes les mêmes élèves que dans les écoles privées », a dit l'enseignante aux adolescents, hier. « La différence, c'est qu'ils manquent de confiance en eux, mais ils ont le même potentiel », a-t-elle assuré.

Pas de problème de cohabitation

L'école Honoré-Mercier – et ses élèves – en ont marre de faire parler d'eux négativement. « Nous, on va là et on sait qu'il y a plein de beaux projets, a fait valoir Sara Lapalus. On n'a pas envie que les gens voient Honoré-Mercier sur notre CV et disent : " Ahhhh… " avec déception. C'est une bonne école ! »

La clientèle de l'école a rapidement changé ces dernières années. « Il y a 10 ans, il y avait deux élèves noirs dans toute l'école », a dit Fouzia Sahrane, enseignante de français. Aujourd'hui, l'école est multiculturelle « et il n'y a pas du tout de problème de cohabitation », a assuré Bruno Charreyron, directeur d'Honoré-Mercier.

Peu importe leur origine, tous avaient un mot en tête hier : vacances. « On se sent libérés, a dit Alix-Olivier Rigaud. C'est l'été, il faut beau et on va en profiter. » Son répit sera de courte durée : dès lundi, l'adolescent travaillera pour le ministère de l'Immigration, grâce au programme Valorisation Jeunesse. « Je vais faire des photocopies », a-t-il expliqué avec l'enthousiasme de la jeunesse. Bon été à tous !

DERNIER JOUR D'ÉCOLE AVANT LES GRANDES VACANCES POUR…

- 74 000 élèves du préscolaire
- 479 000 élèves du primaire
- 485 000 élèves du secondaire

Total : plus d'un million d'élèves

Source : Effectif scolaire du secteur des jeunes, 2007-2008, ministère de l'Éducation.

CYBERPRESSE.CA

MUSIQUE

Écoutez la chanson de l'un des jeunes de l'école secondaire Honoré-Mercier extraite du CD *Un chant d'espoir* à **cyberpresse.ca/jeunes**

Soyez installé avant même d'être installé.



Une installation professionnelle complète et sans frais dans un délai de 48 heures ou moins[1]

TÉLÉ
INTERNET
TÉLÉPHONIE

À PARTIR DE MOINS DE **20 $/MOIS** par service[2]

- Branchement du récepteur à votre télé et à votre cinéma maison[3]
- Ajustement des réglages pour obtenir la meilleure qualité d'image
- Programmation de la télécommande universelle
- Installation de votre Internet sans fil à la maison – une exclusivité de Bell
- Optimisation de la vitesse de votre connexion Internet

310-BELL • bell.ca/demenagement • Visitez un magasin Bell







la vie est Bell

1827606A

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

BELOEIL
Mail Montenach

BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville

BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand

BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais

BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30

CHAMBLY
909, boul. Périgny

CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay

COATICOOK
Place J.R. Lefebvre

COWANSVILLE
Domaine du Parc

DELSON
5, route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean

DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood

DORVAL
Les Jardins Dorval

DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville

GATINEAU
1065, boul. de la Carrière
Promenades de l'Outaouais

GRANBY
Galeries de Granby

HULL
Galeries de Hull

JOLIETTE
2, Place Bourget Sud
Les Galeries Joliette

LACHINE
2409, 46e Avenue

LAFONTAINE
2121, boul. Labelle

LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon

LAVAL
691, boul. Curé-Labelle
1655, boul. St-Martin Ouest
5330, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval

LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Place Longueuil

MAGOG
Galeries Orford

MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4098, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa

MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite

PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque

POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview

REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield

SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie

SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère

SOREL
Les Promenades de Sorel

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin

ST-EUSTACHE
66, rue Dubois
Place St-Eustache

ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5190, boul. Cousineau

ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe

ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
391, boul. du Séminaire Nord
Carrefour Richelieu

ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord

ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu

ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale

TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne

TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières

VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

L'offre prend fin le 30 juin 2009. Offert aux résidents du Québec, là où la technologie et la visibilité directe le permettent. Taxes et frais supplémentaires en sus, et des restrictions s'appliquent; voir bell.ca/forfaitdebell. **(1)** Selon la disponibilité. D'autres conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtotale (Internet) et bell.ca/installationincluse (télé). **(2)** Réservé aux nouveaux clients qui s'abonnent au Forfait avec au moins deux services parmi les suivants : Téléphonie résidentielle de départ (19,95$/mois moins rabais du Forfait de 5$), Bell Internet Essentiel (24,95$/mois moins crédit de 5$ pour les mois 1 à 12 et rabais du Forfait de 5$), et Bell Télé Base numérique avec 3 forfaits thématiques français avec un contrat de 2 ans (39$/mois moins crédit de 10$ pour les mois 1 à 24 et rabais du Forfait de 10$). **Téléphonie résidentielle :** Disponible là où non réglementé par le CRTC. Touch-Tone (2,80$/mois) et 9-1-1 (19¢/mois, plus 47¢/mois dans certaines régions) en sus. Des frais pour zone de service peuvent s'appliquer : voir bell.ca/fraispourzonedeservice. **Internet :** Location du modem (3,95$/mois) en sus. Capacité d'utilisation 1 Go/mois ; 2,50$/Go additionnel. **Télé :** Frais de service numérique (3$/mois par compte) en sus. Nécessite un récepteur HD ou RVP (en sus) admissible au Forfait. **(3)** Le client doit fournir les câbles.

1827686

ACTUALITÉS

Le QG des écolos du monde à Montréal



FRANÇOIS CARDINAL
ENVIRONNEMENT

Souhaitant mieux coordonner leurs efforts dans la lutte contre les changements climatiques, les groupes environnementaux de la planète ont décidé de se regrouper et de faire de Montréal l'épicentre de cette nouvelle alliance internationale.

Le gouvernement Charest, Équiterre et Montréal international ont annoncé hier la création du tout nouveau secrétariat de la Campagne internationale action climat (CIAC), dont le quartier général s'établira dans la métropole.

Ce bureau, où ne travailleront que quatre employés, aura pour mandat de coordonner certaines des plus importantes activités militantes à venir aux quatre coins de la planète dans la prochaine année: Bangkok et Barcelone (rencontres préliminaires sur le climat), Pittsburgh (G20), New York (Assemblée générale des Nations unies), etc.

L'objectif est d'accroître la pression sur une douzaine de pays connus pour leur timide engagement en faveur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin qu'ils s'engagent à ratifier un accord international ambitieux, lors de la Conférence de Copenhague qui se tiendra du 7 au 18 décembre prochain.

Nommément, le Brésil, l'Inde, l'Arabie Saoudite, la Pologne, le Japon et le Canada se retrouvent dans cette liste.

« L'objectif est que ces pays s'entendent sur un accord international, à Copenhague, a précisé la ministre québécoise de l'Environnement, Line Beauchamp. Pour cela, nous devons rejoindre certains États clés, certains États stratégiques, afin de les convaincre de l'importance d'une telle entente. »

Idée d'Équiterre

L'idée de créer la Campagne internationale action climat a été lancée par Équiterre en 2006. Le Québec a ensuite accepté de verser 300 000 $, l'année suivante, afin qu'elle se concrétise. Après quoi la Principauté de Monaco, le gouvernement britannique et certaines grandes fondations internationales ont accepté de se joindre à l'effort, qui se chiffre aujourd'hui à environ 10 millions de dollars.

Le gouvernement fédéral, pour sa part, n'a rien versé, ce qui lui a d'ailleurs attiré certaines critiques, lors du point de presse des différents partenaires.

La création du secrétariat du CIAC s'inscrit dans une vaste campagne appelée « tcktcktck » (à prononcer tic, tic, tic, comme une horloge), qui doit prendre de l'ampleur au fur et à mesure que la conférence de l'ONU sur les changements climatiques approchera.

Une vingtaine de groupes font partie de cette coalition, dont Oxfam, Greenpeace, le Conseil mondial des églises, Global Humanitarian Forum, Union of Concerned Scientists et le Pew Environment Group.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

« Le constat est qu'il manquait quelque chose, à l'international, pour s'assurer qu'il y ait un accord en décembre (conférence de l'ONU sur les changements climatiques), qu'il soit ratifié et mise en œuvre rapidement », a dit hier Steven Guilbeault, d'Équiterre.

Il existait déjà des regroupements, comme Kyoto plus, Power Up et le Réseau action climat, mais les groupes environnementaux estimaient nécessaire de mettre sur pied une coalition dont l'unique mandat est d'encadrer le travail sur le terrain: manifestations, mobilisation, etc.

« Le constat est qu'il manquait quelque chose, à l'international, pour s'assurer qu'il y ait un accord en décembre, qu'il soit ratifié et mise en œuvre rapidement », a précisé Steven Guilbeault, d'Équiterre.

Les bureaux du secrétariat seront situés au centre-ville et déménageront éventuellement dans la future Maison du développement durable, qui sera construite rue Sainte-Catherine, à côté du Théâtre du Nouveau-Monde.

Par ailleurs, Greenpeace a frappé un grand coup, hier en Europe, en publiant à la fois une fausse édition de l'*International Herald Tribune* (50 000 exemplaires, principalement à Bruxelles) ainsi qu'un faux site web (iht.greenpeace.org), en tout point pareil à celui du journal (on y retrouve même de fausses publicités, à s'y méprendre).

En manchette de cette édition datée du 19 décembre 2009, on aperçoit les chefs d'État de France, Nicolas Sarkozy, et d'Allemagne, Angela Merkel, tout sourire à la suite d'un accord ambitieux survenu à Copenhague...

Il existait déjà des regroupements, comme Kyoto plus, Power Up et le Réseau action climat, mais les groupes environnementaux estimaient nécessaire de mettre sur pied une coalition dont l'unique mandat est d'encadrer le travail sur le terrain : manifestations, mobilisation, etc.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

Tel qu'annoncé le 15 janvier 2009

Avis de sécurité important Lave-vaisselle Bosch

En collaboration avec la CPSC

Appelez le 800.856.9226

Un composant électrique de certains lave-vaisselle Bosch fabriqués entre les mois de mai 1999 et de juillet 2005 peut causer un risque d'incendie.

Modèles de lave-vaisselle:



**Numéro de modèle SHE43C...
Numéro FD
FD8503 – FD8507**



**Numéro de modèle SHE44C...
Numéro FD
FD8503 – FD8507**



**Numéro de modèle SHE46C...
Numéro FD
FD8501 – FD8505**



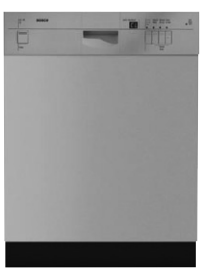
**Numéro de modèle SHE56C...
Numéro FD
FD8501 – FD8505**



**Numéro de modèle SHU33...
Numéro FD
FD7905 – FD8505**



**Numéro de modèle SHU42...
Numéro FD
FD8407 – FD8505**



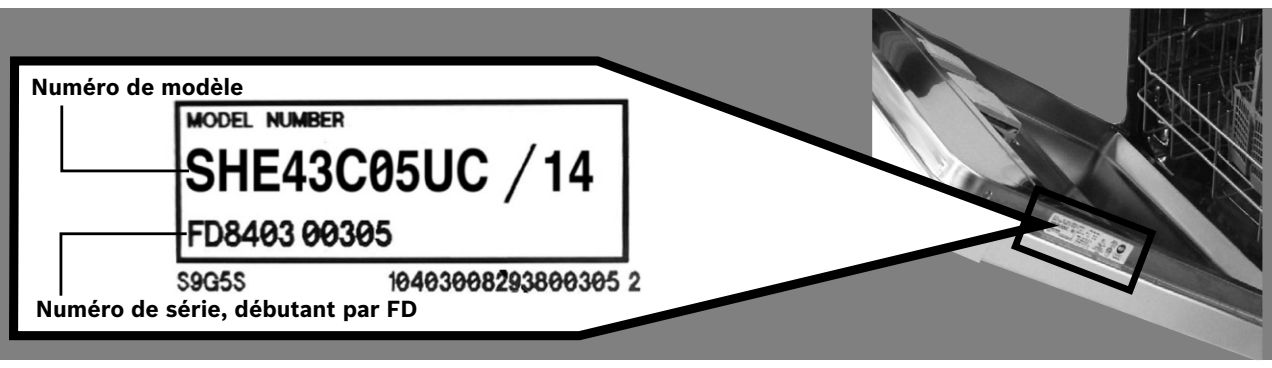
**Numéro de modèle SHU432...
Numéro FD
FD8004 – FD8211**



**Numéro de modèle SHU43C...
Numéro FD
FD8205 – FD8507**



**Numéro de modèle SHU53A...
Numéro FD
FD8205 – FD8507**



Le nom de la marque est indiqué sur le panneau de contrôle avant du lave-vaisselle. Les numéros de modèle et de série figurent à l'intérieur de la porte du lave-vaisselle, sur le côté supérieur droit.

**Veuillez nous appeler avec votre numéro de modèle et votre numéro FD au 800.856.9226
Pour plus de renseignements, consultez www.bosch-appliances.ca/safetyrecall**

1868349A

BO390-21-90395-1

Subvention pour chauffe-eau solaire domestique

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'Agence de l'efficacité énergétique subventionnera l'achat de chauffe-eau solaire domestique, dans le cadre d'un projet-pilote.

Selon l'agence, un tel système peut répondre à 60 % des besoins en eau chaude d'une famille.

La facture pour obtenir de l'eau chaude est évaluée à 320$ par l'entremise d'un système traditionnel. Selon l'agence, un chauffe-eau solaire permettra alors de réduire la facture d'énergie d'environ 200$ par année.

Mais la technologie pour fournir de l'eau chaude par énergie solaire n'est pas donnée. Il faut prévoir un investissement entre 4600$ et 8500$ pour l'achat et l'installation d'un système de chauffe-eau solaire. Les coûts peuvent varier selon les caractéristiques de la maison, le nombre d'occupants, le système choisi et divers autres facteurs.

L'aide financière de l'agence peut atteindre jusqu'à 4250$.

La demande d'aide financière devra être acheminée à l'Agence au plus tard le 31 octobre 2010.

Un chauffe-eau solaire domestique fonctionne avec des capteurs solaires généralement installés sur un toit, orientés vers le sud. Ils absorbent l'énergie des rayons du soleil et la convertissent en chaleur.

Un système capte l'énergie solaire puis la transmet sous forme de chaleur à un fluide appelé fluide caloporteur. L'eau domestique subit un préchauffage dans le réservoir de stockage avant d'être transférée dans le chauffe-eau existant adjacent.

Le chauffe-eau traditionnel intervient comme système de chauffage d'appoint pour compléter, au besoin, le chauffage de l'eau jusqu'à la température d'utilisation, soit environ 60 degrés Celsius.

Des vaches qui émettent moins de méthane

LISA RATHKE
ASSOCIATED PRESS

COVENTRY, Vermont — Le méthane éructé par les vaches représente 2 % des émissions de gaz à effet serre aux États-Unis, et certains éleveurs tentent de réduire cette pollution en changeant le régime alimentaire des ruminants: au menu, des graines et des herbes riches en oméga-3 à la place du soya et du maïs.

Soucieux de leur empreinte carbone, Tim Maikshilo et Kristen Dellert, deux producteurs de lait biologique à Coventry, dans le Vermont, ont décidé de nourrir leur troupeau avec des graines de lin, de la luzerne et de l'herbe, toutes riches en oméga-3.

Ces aliments « rééquilibrent » la première poche de l'estomac des ruminants, le rumen, réduisant les gaz. Une autre solution est de modifier la flore bactérienne dans le rumen des vaches.

L'industrie laitière représente environ 2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) aux États-Unis. L'essentiel des rejets du secteur vient du méthane émis par les vaches, le reste étant généré par la production des cultures fourragères destinées aux animaux et par le traitement et le transport du lait.

Les algues bleu-vert persisteront malgré le printemps frais

Il faut voir à long terme, dit la ministre Line Beauchamp

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Le printemps a beau avoir été moins ensoleillé et moins chaud, ce n'est pas une garantie qu'il y aura moins d'algues bleu-vert dans nos lacs cet été, prévient la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp.

Interrogée à ce sujet hier, alors qu'elle participait à une conférence de presse sur l'implantation du secrétariat de la Campagne internationale action climat, la ministre Beauchamp a rappelé qu'en matière de cyanobactéries, il faut voir à long terme.

« L'amélioration va se faire sentir à long terme. On a toujours dit que dans le cas de la problématique d'éclosion d'algues bleues, c'est un phénomène qui résulte de générations de comportements pas bien adaptés à la réalité de nos lacs. Ça ne changera pas en un an ou deux », a rappelé la ministre de l'Environnement.

Elle admet que le temps moins chaud et moins ensoleillé des dernières semaines peut être un facteur propice à l'amélioration de la situation, mais bien d'autres facteurs influencent la qualité de nos plans d'eau, notamment l'agriculture, la présence de phosphates et divers comportements humains.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

« Il n'y a pas une seule cause à la problématique des algues bleues. Il y a la température, mais il y a aussi les comportements. La vraie question est: réussit-on à diminuer l'apport en phosphore dans nos lacs? » a affirmé hier Line Beauchamp, ministre de l'Environnement.

« Il n'y a pas une seule cause à la problématique des algues bleues. Il y a la température, mais il y a aussi les comportements. La vraie question est: réussit-on à diminuer l'apport en phosphore dans nos lacs? » a-t-elle affirmé.

Campagne d'information

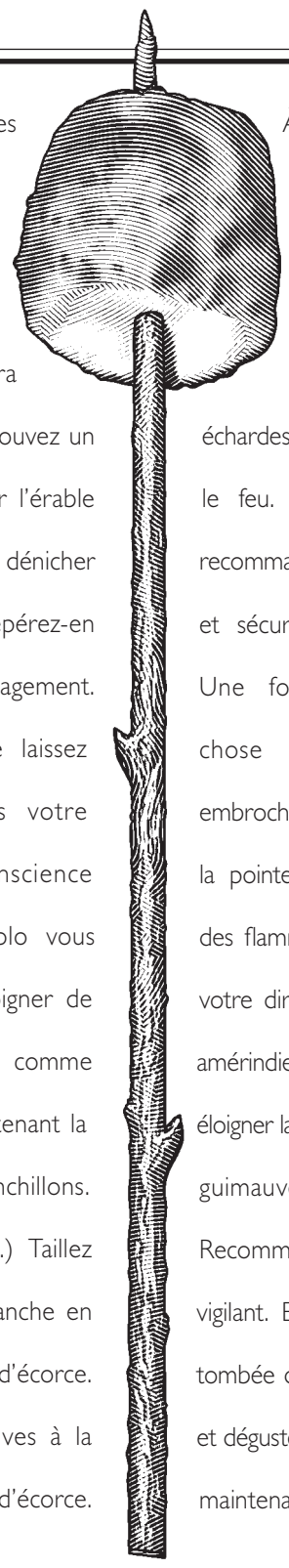
Au cours des deux derniers étés, la question de la présence des algues bleu-vert dans nos lacs avait suscité bien de l'insatisfaction chez les plaisanciers, les baigneurs et les vacanciers.

« Plusieurs dizaines de mesures », affirme M^me^ Beauchamp, ont été mises en œuvre depuis et des campagnes d'information ont été menées.

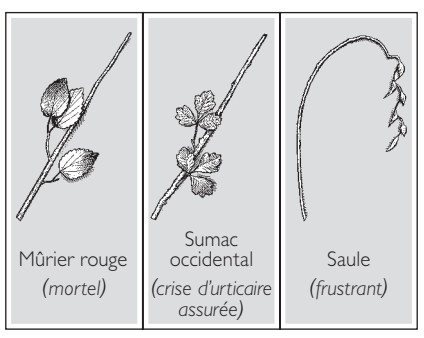
Le ministère a d'ailleurs lancé sa campagne d'information à la fin de mai. Il rappelle que les citoyens peuvent faire leur part pour prévenir la prolifération de ces algues nocives en utilisant des savons et des détergents sans phosphate, en entretenant correctement leurs installations septiques, en restaurant l'aménagement végétal des rives des lacs et cours d'eau ainsi qu'en évitant d'utiliser des fertilisants.

Les algues bleu-vert ou cyanobactéries sont des organismes microscopiques qui prolifèrent lorsque la température de l'eau est élevée, lorsque le courant est faible ou que l'eau stagne. D'après les scientifiques, le principal responsable est l'excès de phosphate.

LA BRANCHE PARFAITE POUR
GRILLER DES GUIMAUVES
EN (ENVIRON) 20 ÉTAPES

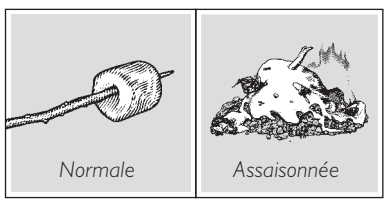


Vous connaissez le vieux proverbe : les branches à guimauves ne poussent pas dans les arbres. Heureusement, la *PayPass*^MC^ de MasterCard peut vous aider à gagner le temps qu'il vous faudra pour en fabriquer une. Première étape : trouvez un arbre adéquat. Laissez-nous vous suggérer l'érable rouge. Arpentez ensuite ses alentours pour dénicher une branche au sol. Aucune en vue ? Repérez-en une à même l'arbre et arrachez-la sauvagement.

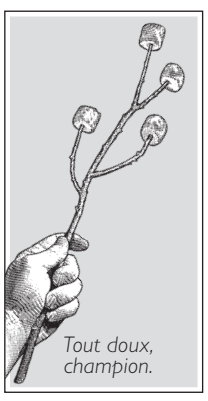


Ne laissez pas votre conscience écolo vous éloigner de votre but, les érables rouges poussent comme de la mauvaise herbe. Raccourcissez maintenant la branche, puis dépouillez-la de ses branchillons. (Oui, c'est comme ça qu'on les appelle.) Taillez ensuite prudemment l'extrémité de la branche en forme de pointe et retirez environ 10 cm d'écorce. Si vous comptez griller plusieurs guimauves à la fois, il serait à propos de retirer davantage d'écorce.

À cette étape-ci, votre branche devrait être presque terminée. Il vous reste à enlever une bande d'écorce de la largeur d'une main à l'autre extrémité pour vous assurer une prise solide et des paumes sans échardes. Passons maintenant aux choses sérieuses : le feu. Il va sans dire que nos avocats vous recommandent de l'allumer dans un lieu approprié et sécuritaire.



Une fois la chose faite, embrochez votre guimauve à environ 2,5 cm de la pointe de votre branche et placez-la au-dessus des flammes. Lorsque le vent souffle la fumée dans votre direction, criez « lapin ! ». Ce vieux sortilège amérindien devrait suffire pour éloigner la boucane. Oups ! Votre guimauve vient de tomber ? Recommencez et soyez plus vigilant. Et puisqu'elle n'est pas tombée dans le feu, ramassez-la et dégustez-la. Dites-vous qu'au fond, ce qui la recouvre maintenant, c'est aussi délicieux que des épices !



plus de temps autour du feu de camp : ça n'a pas de prix

Gagnez du temps ce week-end avec la *PayPass* de MasterCard^MD^. C'est plus vite que du comptant^MD^ : vous n'avez pas besoin de signer pour vos petits achats quotidiens. Pour plus d'information, visitez mastercard.ca

MasterCard
paypass™

^MD/MC^ MasterCard est une marque de commerce déposée et PayPass est une marque de commerce de MasterCard International Incorporated. © 2009 MasterCard International Incorporated.

1832662A

1835142

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du 2009-06-22

La Quotidienne
3 839
4 6631

Triplex
14 30
31 35 41

Banco
01 09 10 12 22
23 25 28 30 31
35 36 42 43 47
51 58 62 64 70

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
19 AOÛT 70 POISSONS

Extra 5567332

LE BANQUIER
SPÉCIAL loto-québec
COUREZ LA CHANCE DE JOUER À LA TÉLÉ ET DE GAGNER JUSQU'À 1 000 000 $!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

ACTUALITÉS

VISION MONTRÉAL

La vice-présidente démissionne

ÉRIC CLÉMENT

La vice-présidente de Vision Montréal, Oksana Kaluzny, a démissionné, hier, à cause de l'arrivée de l'ex-ministre péquiste Louise Harel dans ce parti dont elle deviendra chef lundi prochain à la place de Benoit Labonté.

« En avril 2008, vous m'avez offert le poste de vice-présidente de Vision Montréal que j'ai gracieusement accepté, écrit Mme Kaluzny dans la lettre qu'elle a envoyée hier à M. Labonté. Le mois suivant, vous avez promis aux LaSallois, lors d'une interview au *Messager de LaSalle*, qu'une fois élu maire de Montréal, vous injecteriez plus d'argent à LaSalle pour alléger le fardeau fiscal des LaSallois en supprimant les taxes locales spéciales. C'est sur cette base que plusieurs LaSallois ont adhéré au parti de Vision Montréal et voté pour le candidat de Vision Montréal aux élections partielles de décembre 2008.

Oksana Kaluzny a dit qu'elle « ne peut pas travailler sous le leadership de madame Harel ».

« Aujourd'hui, je renonce à travailler avec Vision Montréal car vous venez de dévoiler vos couleurs ! En effet, le 3 juin dernier, sans aucune consultation au préalable avec les membres de l'exécutif, vous nous avez mis devant un fait accompli : à savoir, que vous cédiez votre place comme chef du parti à madame Louise Harel. Depuis lors, bon nombre de LaSallois, que j'ai enregistrés membres de Vision Montréal, sont, comme moi, très déçus. Ils n'ont plus confiance en vous et pas davantage en Mme Louise Harel. Car c'est elle, alors qu'elle était ministre des Affaires municipales du Parti québécois, qui a imposé de force les fusions, sans tenir compte des revendications des citoyens de l'île de Montréal. »

En entretien avec *La Presse*, Mme Kaluzny a dit qu'elle « ne peut pas travailler sous le leadership de madame Harel ».

« C'est une grande dame, je n'ai rien personnellement contre elle, mais nous avons des vues différentes, dit-elle. Si LaSalle est dans un piètre état, c'est à cause des fusions. Mme Harel demeure centralisatrice, alors que je suis pour la décentralisation avec plus d'autonomie et plus d'argent injecté pour l'administration de chaque arrondissement. »

Dans sa lettre, Mme Kaluzny écrit à propos de Louise Harel : « Sa vision de la société montréalaise est unidimensionnelle, la mienne est multiculturelle. Ses étroitesses de vues sont diamétralement opposées aux miennes. Elle est partisane de taxer les riches pour distribuer aux pauvres. Ce sont des conceptions simplistes, surannées et indignes d'une politicienne canadienne du 21e siècle ! »

Il s'agit de la première démission d'envergure depuis l'annonce de la candidature de Louise Harel à la mairie de Montréal sous les couleurs de Vision Montréal.

Mme Harel a réagi, hier, à cette démission. « Elle ne m'a pas fait part de cette différence de vues, a dit Mme Harel à *La Presse*. Je veux réitérer à quel point les arrondissements que j'ai moi-même créés en 2001 sont là pour rester. Ce qui est à regretter, c'est que les arrondissements soient devenus des quasi-villes. »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

Lancement d'un nouveau bac de récupération

Le prototype sera à l'essai dans trois arrondissements en juillet

DAPHNÉ CAMERON

Dans les trois prochains mois, 3000 familles montréalaises pourront déposer leurs boîtes de conserve vides, journaux et autres objets recyclables dans un bac vert plus ergonomique et plus léger. Le prototype, dévoilé hier, permettra d'augmenter le nombre de matières recyclées dans la métropole, promet le responsable des dossiers de développement durable et d'environnement à la Ville de Montréal, Alan De Sousa.

Le nouveau réceptacle sera testé dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Plateau-Mont-Royal et Verdun dès le 11 juillet.

Le récipient, qui ressemble à un panier à lessive, mais en plus étroit, peut contenir jusqu'à 72 litres de matières récupérables. Les bacs conventionnels ont une capacité de 55 à 64 litres.

« Nous voulions développer un outil plus facile à utiliser pour le citoyen et le collecteur, a expliqué Alan De Sousa. Le fait qu'il est refermé sur le dessus empêchera les matières recyclables de s'envoler au vent, donc ça va améliorer la propreté à Montréal. »

Si les essais sur le terrain sont concluants, la Ville de Montréal pourrait produire jusqu'à 500 000 bacs d'ici 2011, pour une facture totale de 6,7 millions de dollars. La production de ce nouveau contenant coûtera environ 16 $ l'unité, alors que la fabrication d'un bac traditionnel se chiffre entre 5 et 6 $.

Deux fois plus de bacs bruns à Montréal ?

En plus de l'apparition d'un nouveau type de bac de recyclage, le nombre de foyers admissibles à la collecte de compost pourrait également bientôt doubler.

Quatre arrondissements prennent déjà part à un projet pilote de collecte de restes de table. Pour y arriver, Montréal a signé un contrat avec un centre de collecte de matières putrescibles de Berthierville pour récolter 5000 tonnes de matières compostables.

Cette semaine, un appel d'offres pour amasser 5000 tonnes supplémentaires sera lancé, a affirmé Alan De Sousa.

« On va y aller étape par étape, mais j'espère retourner devant le comité exécutif cet été pour faire approuver des budgets additionnels et ainsi élargir le territoire de collecte. »

Sur le Plateau Mont-Royal, l'un des arrondissements qui participent au projet, 59 tonnes de matières putrescibles sont détournées des sites d'enfouissement depuis le lancement du projet, en décembre 2008. Près de 1900 foyers sur les 2000 contactés ont décidé de participer au projet.

SECTEURS VISÉS PAR LE PROJET PILOTE

Plateau-Mont-Royal
- Rue Saint-Urbain entre Mont-Royal et Bernard
- Rue Clark entre Bernard et Saint-Viateur

Verdun
- 4e Avenue
- 5e Avenue

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
- Avenue Coolbrook, du chemin Queen Mary à l'avenue Van Horne
- Avenue Regent, du boulevard De Maisonneuve à la rue Saint-Jacques
- Avenue Melrose, du boulevard De Maisonneuve à la rue Saint-Jacques
- Avenue Wilson, du chemin Upper Lachine à la rue Saint-Jacques
- Avenue Harvard, du chemin Upper Lachine à la rue Saint-Jacques.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Le fait que le nouveau bac de récupération est refermé sur le dessus empêchera les matières recyclables de s'envoler au vent. Sur la photo, Alan DeSousa, responsable des dossiers de développement durable et d'environnement à la Ville de Montréal, Claude Trudel (Verdun), Michael Applebaum (Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce) et Helen Fotopulos (Plateau Mont-Royal) montrent le fameux bac.



SPECTACLE DE LA
FÊTE NATIONALE
DANS LA CAPITALE
CE SOIR 21 H 30

ANIMATION : GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE
PORTE-PAROLE : MARIE-CHANTAL PERRON
ET BOUCAR DIOUF

INVITÉS :
RICHARD SÉGUIN
ALFA ROCOCO
LOUISE FORESTIER
DANIEL BOUCHER
YANN PERREAU
CATHERINE MAJOR
EL MOTOR
MARA TREMBLAY
ANNIE VILLENEUVE

Télé-Québec

1800739A

Fête Champêtre
FONDATION ARMAND-FRAPPIER

SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES











Pour l'avancement de la recherche en santé

FONDATION ARMAND-FRAPPIER

Le jeudi 18 juin, des centaines d'invités se sont rassemblés sous le grand chapiteau à l'occasion de la Fête champêtre de la Fondation Armand-Frappier.

Les étoiles ont brillé lors de cette soirée mémorable où la science était au rendez-vous. Les invités ont apprécié la performance de Jean-René Dufort, le témoignage de la Dre Christiane Ayotte et l'hommage rendu à M. Paul-Aimé Sauriol, ingénieur et co-fondateur de Dessau, pour sa contribution au Québec moderne.

La Fondation Armand-Frappier remercie tous ceux qui ont contribué à ce succès éclatant et en particulier la Fondation Molson, la famille André Charron et Dessau.

Profit net : 875 000 $

Les sommes recueillies serviront entre autres à financer 35 bourses d'excellence à de jeunes chercheurs de l'INRS-Institut-Armand-Frappier.

BOURSES POSTDOCTORALES

Bourse Armand-Frappier	Syndrome d'alcoolisme foetal
Bourse J.-Louis Lévesque	Cancer et immunité
Bourse Roland-Chagnon	Traitement microbiologique des eaux usées
Bourse Paul-Aimé Sauriol	Développement du foetus

BOURSES DE DOCTORAT

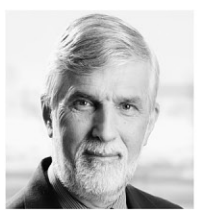
Bourse Ass.des professeurs de l'Institut Armand-Frappier	Leucémies et lymphomes
Bourse Ass.des professeurs de l'Institut Armand-Frappier	Immunologie
Bourse Axcan Pharma (bourse dédiée)	Nanotechnologies et virologie
Bourse Banque Nationale	Activation de la réponse immunitaire
Bourse André Charron	Stress oxydatif et maladie d'Alzheimer
Bourse Fasken Martineau	Infection par le virus de la grippe
Bourse Fondation Armand-Frappier	Asthme et polluants environnementaux
Bourse Fondation Beaulieu Saucier	Nouvelle méthode de vaccination
Bourse Great-West Life, London Life and Canada Life	Maladie de Parkinson
Bourse Imperial Tobacco	Microbiologie environnementale
Bourse INRS	Gènes de virulence des bactéries
Bourse Laval Technopole	La motilité de la bactérie P. aeruginosa
Bourse La Presse	Infection par le virus de l'herpès
Bourse Mouvement des caisses Desjardins	Santé buccodentaire
Bourse RBC Groupe Financier	Gènes de virulence des bactéries
Bourse Anonyme	Cancer du sein

BOURSES DE MAÎTRISE

Bourse Ass. des professeurs de l'Institut Armand-Frappier	Parvovirus porcin
Bourse Bell Canada	Infection par le virus de l'herpès
Bourse Dr Francesco et Marisa Bellini	Maladies auto-immunes
Bourse CGI	Infection par le virus de l'herpès
Bourse Cima+	Cancer et destruction des cellules
Bourse Fondation Roasters	Toxicologie de la reproduction
Bourse Hydro-Québec	Traitement des eaux
Bourse J. Armand Bombardier	Développement du fœtus
Bourse Lallemand	Gènes de virulence des bactéries
Bourse Min.du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Nanoparticules
Bourse Power Corporation	Qualité de l'eau potable
Bourse Roche Diagnostics	Cancer du sein
Bourse Tentes Fiesta	Toxicologie de la reproduction
Bourse Transat	Vaccination contre la grippe
Bourse Virochem	Infection par le virus de la rougeole

PRIX FONDATION ARMAND-FRAPPIER 2009

Les Prix sont décernés sur recommandation du comité scientifique à des entreprises établies au Québec qui ont conçu, développé et commercialisé une innovation scientifique ou technologique ou sont sur le point de le faire et qui ont apporté une contribution remarquable à la recherche et au développement.



PRIX SANTÉ
Theratechnologies

M. Yves Rosconi
Président et chef de la direction

PRIX INNOVATION
Bio-K+ International

M. Claude Chevalier
Président et fondateur



COMITÉ D'ORGANISATION 2009

PRÉSIDENT : Louis-François Hogue (Fasken Martineau) MEMBRES : Isabelle Adjahi (Axcan Pharma) Louise Brousseau (RBC Banque Royale) Marie-Agnès Chavane (Desjardins Capital de risque) Martine Coulombe (Banque Nationale Groupe financier) Benoît Hébert (BioConsult Hébert Rousseau) Éric Lachaine (Fédération des caisses Desjardins du Québec) Monique Laliberté (Caisse de dépôt et placement du Québec) Jean-Guy Paris (Banque Nationale Groupe financier) David Pinsonneault (Banque Nationale Groupe financier) Miriam Pozza (PricewaterhouseCoopers) Luc Reny (Power Corporation du Canada) Natalie Roussel (Hydro-Québec) Benoît Savard (Dessau) Charles-André Tessier (BCF) Johanne Therrien (Bell) PRÉSIDENT DE LA FONDATION : Clément Joly (Raymond Chabot Grant Thornton)

COMMANDITAIRES MAJEURS Dans un Jardin. SAQ

AU PLASIR DE VOUS REVOIR À LA FÊTE CHAMPÊTRE 2010

www.fetechampetre.com www.fondation-afrappier.qc.ca

1805633A

ACTUALITÉS

CYBERPRESSE.CA

BARBECUE



Préparez-vous pour la Saint-Jean avec nos recettes pour le barbecue sur **cyberpresse.ca/bbq**

TÉLÉVISION

En manque d'inspiration devant votre télévision? Consultez nos choix télé pour avoir des idées d'émissions à regarder... **cyberpresse.ca/choix**

VINS

Nouveautés, chroniques, recommandations: découvrez notre section consacrée aux vins sur **cyberpresse.ca/vins**

NOS BLOGUES



BLOGUE
Paul Roux
Wozniak, Dancevic et les favoris à Wimbledon: suivez le blogue de Paul Roux sur **cyberpresse.ca/roux**

Agression d'un chauffeur de taxi dans Notre-Dame-de-Grâce

Des vitres de sécurité à nouveau réclamées

HUGO MEUNIER

Au lendemain d'une agression sauvage qui a failli coûter la vie à un de leurs collègues, les chauffeurs de taxi interrogés hier matin réclament à nouveau une meilleure protection, comme l'installation d'une vitre de sécurité entre le conducteur et la banquette arrière.

Les agressions et les vols sont fréquents dans l'univers des taxis. Les chauffeurs rencontrés hier matin dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce le confirment.

Un de leurs confrères de 50 ans avait été agressé quelques heures auparavant à un jet de pierre de l'endroit où *La Presse* leur a parlé. Pour une raison inconnue, sa passagère l'a poignardé à plusieurs reprises vers 1h du matin. Le chauffeur est parvenu à sortir de son véhicule, pour trouver de l'aide.

La femme de 42 ans, inconnue des milieux policiers, a été rattrapée un peu plus loin par des agents du Service de police de la Ville de Montréal.

Les chauffeurs de taxi savent toutefois qu'ils ne sont pas à l'abri du danger. « J'ai très peur, un de mes amis a récemment eu un fusil pointé sur lui par des voleurs », raconte Yaghoob Ghanbar, qui a cessé de travailler la nuit, après 16 ans, justement à cause du danger. Lorsqu'on lui demande s'il a lui-même été attaqué, il se signe en murmurant « Non, merci mon Dieu. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Yaghoob Ghanbar a cessé de conduire son taxi la nuit, après 16 ans, à cause du danger. Il connaissait bien le chauffeur agressé dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce dans la nuit de dimanche à hier.

Lui et ses collègues de la compagnie Atlas connaissent bien la victime de l'agression de la nuit de dimanche à hier, un chauffeur expérimenté. Leur répartiteur leur fournissait d'ailleurs de ses nouvelles par radio. En fin de journée, la victime était dans un état critique, mais stable. Tous ont poussé un soupir de soulagement en apprenant que sa vie n'était plus en danger. « Le gouvernement devrait obliger l'installation d'une vitre de sécurité comme à New York », explique M. Ghanbar.

Son collègue Shaahran Ghobadi a aussi arrêté de rouler la nuit, pour des raisons de sécurité, surtout dans les secteurs où rôdent les toxicomanes. M. Ghobadi déplore le fait de se faire régulièrement envoyer cueillir des clients à des intersections, puisqu'ils refusent de fournir la moindre adresse ou numéro de téléphone.

Shams Nebba-Din estime pour sa part que Montréal est une ville sûre. Selon ce chauffeur, la vitre de sécurité n'empêcherait pas les agressions. « Quand ça arrive, ça arrive, ce n'est pas une vitre qui va changer ça. Montréal n'est pas une ville criminalisée comme New York », a expliqué M. Nebba-Din, qui n'a jamais été attaqué en 30 ans de métier.

La dernière agression a secoué les employés de la compagnie Atlas, où la victime travaille depuis 10 ans. « C'est une catastrophe pour tout le monde », lance le gérant Kash Shadanlor, qui est allé visiter son confrère à l'hôpital hier matin. « Sa femme et ses enfants sont en vacances dans leur pays d'origine, l'Érythrée, en Afrique, tout l'été, mais on s'occupe bien de lui en leur absence. On est comme une grande famille », souligne M. Shadanlor.

Le débat entourant la vitre de sécurité dans les taxis refait surface chaque fois que les chauffeurs font les frais d'une nouvelle agression. Ce fut le cas il y a quelques mois, lorsque deux conducteurs avaient été poignardés par trois voleurs en plein jour dans la Petite-Bourgogne.

De son côté, le Bureau montréalais du taxi et du remorquage n'a pas voulu répondre à nos questions sur cette affaire.

Quant à la responsable de l'agression, elle devrait comparaître aujourd'hui sous des accusations de tentative de meurtre, déguisement, agression armée et vol qualifié.

La libération de Jean-Paul Gerbet est refusée

Le meurtrier qui avait correspondu avec Karla Homolka n'a pu convaincre les commissaires

CAROLINE TOUZIN

Jean-Paul Gerbet, le meurtrier de Cathy Caretta, est-il toujours hanté par le fantôme de Karla Homolka avec qui il a entretenu une relation pendant plusieurs années? L'équipe carcérale chargée de son cas est d'avis que non. Elle a même recommandé sa libération totale. Mais la Commission nationale des libérations conditionnelles en a décidé autrement. Au grand soulagement de la famille de la victime.

Le Français de 42 ans a été condamné à l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans pour le meurtre non prémédité de son ex-amie de cœur, Cathy Caretta, à Laval en 1998. Hier, à sa seconde tentative pour obtenir sa libération totale, Gerbet a échoué à prouver qu'il était réhabilité. Il devra donc rester derrière les barreaux.

À son premier passage devant la Commission en janvier 2008, il n'avait pu convaincre les commissaires de sa réhabilitation, entre autres, en raison de sa relation épistolaire avec la tristement célèbre meurtrière de l'Ontario Karla Homolka. Alors que tous deux étaient emprisonnés, ils ont échangé des lettres pendant plusieurs années. Le scénario s'est répété, hier.

Le meurtrier a un trouble de la personnalité narcissique avec traits limites et antisociaux, selon les psychologues et les psychiatres qui l'ont évalué. « Malgré votre participation à des programmes institutionnels et les avertissements de vos intervenants, vous avez poursuivi cette relation (avec Homolka) pendant plusieurs années avant d'admettre que celle-ci pouvait avoir un impact négatif sur votre cheminement personnel, car elle se voulait à risque élevé. Encore une fois, la composante narcissique de votre personnalité semble avoir affecté votre jugement », expliquent les commissaires dans leur décision écrite rendue, hier.

Jean-Paul Gerbet exprime beaucoup de remords. Mais il éprouve aussi de la difficulté à admettre que le meurtre de Cathy Caretta relève de sa « personnalité narcissique et du rejet » vécu à la suite de leur rupture, notent les commissaires. « Aujourd'hui (hier), malgré vos prétentions, vous n'avez pas été en mesure de convaincre la Commission que vous sauriez vous montrer plus alerte et réaliste dans vos attentes dans le cadre d'une future relation affective », ont-ils ajouté.

La famille de la victime de 22 ans était présente à l'audience. « L'adrénaline grimpe quand on le voit. Ça prend tout notre courage, mais on doit être là pour faire valoir la voix de la Cathy », a dit son père, Christian Caretta. Ce dernier ainsi que la mère et la sœur de la victime ont chacun écrit une lettre à la Commission pour la convaincre de ne pas libérer le meurtrier. « À une époque où la violence sous toutes ses formes est banalisée à l'extrême, je vous demande instamment de prendre en considération la sécurité de la collectivité, en particulier celle des femmes et, par conséquent, de proroger le temps d'incarcération de Jean-Paul Gerbet », a écrit sa sœur, Christine Caretta.

La Commission évaluera à nouveau la demande de libération de Jean-Paul Gerbet dans deux ans. Lorsqu'il sera libéré, le meurtrier, citoyen français, sera expulsé dans son pays d'origine. Sa sœur est d'ailleurs venue de France pour le soutenir à l'audience d'hier.

L'été au Québec, c'est la fête !

C'est la **fête nationale**



Le mercredi **24 juin** est un jour férié, chômé et payé pour tous les salariés du Québec.

Consultez le **www.cnt.gouv.qc.ca/24juin** pour tout savoir sur les modalités concernant ce congé.

Service des renseignements
Région de Montréal : 514 873-7061
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 265-1414

Commission des normes du travail
Québec

1873782A

Soyez rapide.

Pour un temps limité, obtenez toute la rapidité de
Bell Internet Performance au meilleur prix de l'année.



BELL INTERNET PERFORMANCE

24 95$/MOIS

pour 12 mois
avec un forfait[2]

JUSQU'À 7 MBPS[1]

- Économie de 180 $
- Parfait pour les portables avec le réseautage à domicile sans fil gratuit
- 60 Go – le double d'utilisation de la concurrence[3]
- Gamme complète de services de sécurité incluse
- Installation complète et personnalisée incluse[4]

1 866 357-3181 • bell.ca/performance • Visitez un magasin Bell

la vie est Bell

1862691A

1862709

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

BELOEIL
Mail Montenach

BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville

BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand

BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais

BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30

CHAMBLY
909, boul. Périgny

CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay

COATICOOK
Place J.R. Lefebvre

COWANSVILLE
Domaine du Parc

DELSON
5, route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean

DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood

DORVAL
Les Jardins Dorval

DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville

GATINEAU
1065, boul. de la Carrière
Promenades de l'Outaouais

GRANBY
Galeries de Granby

HULL
Galeries de Hull

JOLIETTE
2, Place Bourget Sud
Les Galeries Joliette

LACHINE
2409, 46e Avenue

LAFONTAINE
2121, boul. Labelle

LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon

LAVAL
691, boul. Curé-Labelle
1655, boul. St-Martin Ouest
5330, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval

LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Place Longueuil

MAGOG
Galeries Orford

MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4098, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa

MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite

PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque

POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview

REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield

SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie

SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère

SOREL
Les Promenades de Sorel

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin

ST-EUSTACHE
66, rue Dubois
Place St-Eustache

ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5190, boul. Cousineau

ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe

ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
391, boul. du Séminaire Nord
Carrefour Richelieu

ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord

ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu

ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale

TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne

TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières

VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

L'offre prend fin le 16 juillet 2009. Offert aux clients résidentiels du Québec là où la technologie le permet. Des frais de 25$ s'appliquent si vous annulez la commande avant l'activation. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) Peut varier selon votre configuration technique, l'achalandage sur Internet, le serveur et d'autres facteurs. (2) Réservé aux nouveaux clients et clients existants du service Internet de base qui s'abonnent au Forfait avec Bell Internet Performance et au moins un autre service sélectionné ; détails au bell.ca/forfaitdebell. Tarif mensuel 44,95$ (sujet à changement), moins crédit de 15$ pour les mois 1 à 12 et rabais du Forfait de 5$. Location du modem (3,95$/mois) en sus. Capacité d'utilisation 60 Go/mois ; 2,50$/Go additionnel. (3) Comparativement à Internet haute vitesse de Vidéotron. (4) Des conditions s'appliquent ; voir bell.ca/installationtotale.

ACTUALITÉS

Le fils de Maurice Boucher ne pourra pas voir son père

Francis Boucher sort de prison le mois prochain

CAROLINE TOUZIN

À sa sortie de prison le mois prochain, Francis Boucher, fils du chef des Hells Angels Nomads, Maurice « Mom » Boucher, n'aura pas le droit d'entrer en contact avec son père. C'est l'une des conditions spéciales que lui a imposées la Commission nationale des libérations conditionnelles en prévision de sa libération d'office.

Francis Boucher, membre des Rockers, club-école des Hells, a été arrêté dans le cadre de l'opération policière Printemps 2001. Le motard de 34 ans a plaidé coupable en novembre 2002 à une série de crimes commis durant la guerre des motards (complot pour meurtre, possession et trafic de stupéfiants et participation aux activités d'un gang criminel).

Le jeune motard a écopé de 10 ans de prison. Il présente un risque de récidive modéré, ont noté les commissaires chargés de lui imposer des conditions spéciales. Comme le fils de « Mom » Boucher purge sa première peine dans une prison fédérale, il bénéficie d'une libération conditionnelle aux deux tiers de sa peine. Il sortira donc le 18 juillet.

« Votre remise en question demeure encore aujourd'hui embryonnaire, centrée sur l'impact négatif que cette incarcération a eu sur vous et vous ne démontrez aucune empathie envers les victimes », écrivent les commissaires dans leur décision rendue le 15 juin.

Francis Boucher n'aura pas le droit de communiquer avec toute personne qui possède un dossier judiciaire ou qui est liée au crime organisé sous toutes ses formes, incluant son père, spécifie la Commission. Sa carrière criminelle s'explique davantage par ses choix relationnels que par une difficulté à gérer ses émotions, ajoutent les commissaires. Son père, « Mom » Boucher, purge trois peines de prison à vie pour avoir ordonné le meurtre de gardiens de prison dans une tentative d'intimider le système judiciaire.

Trouver un emploi

Le motard devra fournir un bilan financier de ses revenus et dépenses chaque mois. « L'oisiveté n'est pas souhaitable pour vous. Vous devrez occuper un emploi déclaré ou étudier à temps plein », écrit la Commission. En raison de ses crimes liés au trafic de la drogue, il n'aura pas le droit de se servir d'un cellulaire. Sur une note plus positive, Boucher a adopté un comportement conformiste en prison et y a poursuivi ses études. « Vous avez les capacités pour changer votre style de vie, il n'en tient qu'à vous de prendre des bonnes décisions », concluent les commissaires.

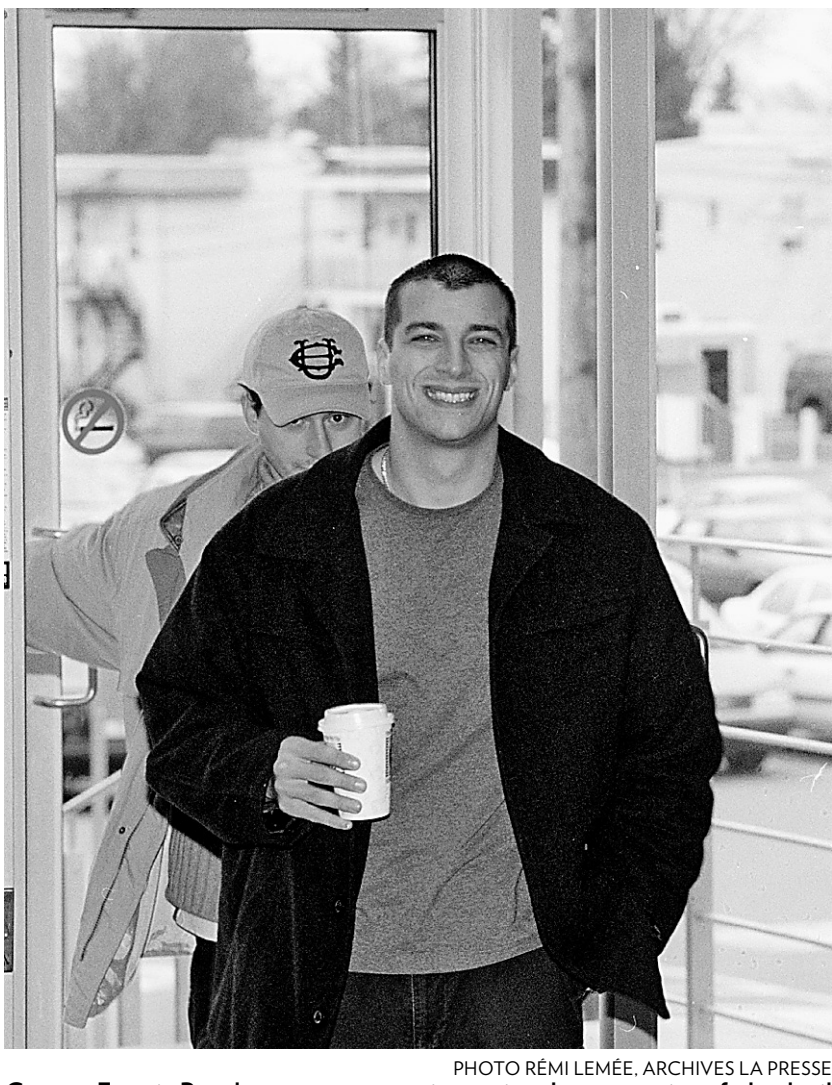


PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE

Comme Francis Boucher purge sa première peine dans une prison fédérale, il bénéficie d'une libération conditionnelle aux deux tiers de sa peine.

Huit « autobus de fêtards » retirés de la circulation à Winnipeg

Il arrive parfois que le remède s'avère plus dangereux que la maladie… Les autorités de Winnipeg, au Manitoba, ont ainsi décidé de retirer huit autobus de fêtards, appelés « party bus », parce qu'ils n'étaient pas sécuritaires. Ces autobus sont utilisés pour transporter des clients de bars qui ont bu à des événements dans la ville. Or, une inspection ce week-end a mené à l'émission de 13 infractions touchant la consommation d'alcool et a démontré que les sorties d'urgence n'étaient pas fonctionnelles sur certains véhicules alors que d'autres avaient des freins défectueux ou des pneus complètement usés. Les inspections ont été réalisées par les policiers en collaboration avec de nombreux représentants d'organismes de contrôle, dont le régime public d'assurance du Manitoba et le bureau du taxi de Winnipeg.

– La Presse Canadienne

TORONTO

24 000 employés municipaux en grève

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Des piquets de grève ont été formés à plusieurs endroits à Toronto alors qu'environ 24 000 employés municipaux ont déclenché une grève, hier.

Deux unités locales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représentant 6200 cols bleus et 18 000 cols blancs ont déclenché une grève générale peu après minuit.

Les services essentiels, comme les policiers et les pompiers, ne sont pas affectés.

Plusieurs services municipaux, dont la collecte des déchets, les garderies municipales, les centres de loisirs, les traversiers et les camps de jour, sont touchés par cette grève.

Les services essentiels, comme les policiers et les pompiers, ne sont pas affectés.

Les policiers ont dû intervenir à un centre de tri de déchets lorsque des grévistes ont empêché des cadres de sortir de l'immeuble. D'autres cadres ne pouvaient pas entrer avec leur véhicule sur les lieux, mais les grévistes leur permettaient de se stationner à l'extérieur et de marcher jusqu'à l'immeuble.

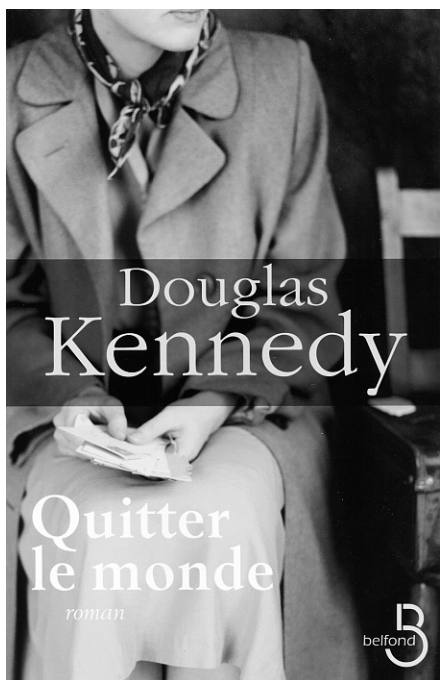
Un porte-parole du maire de Toronto a affirmé que David Miller était tenu au courant du déroulement des négociations, mais qu'il n'y participait pas de façon active.

Le président de l'unité locale 416, Mark Ferguson, a qualifié une offre présentée dimanche par la partie patronale de « foutaise » et « d'attaque déloyale » contre le syndicat.

Les employés réclament que les 18 jours de maladie annuels puissent toujours être accumulés et remboursés au moment de la retraite. La Ville offre plutôt de créer des régimes d'assurance-invalidité de courte durée.

La sécurité d'emploi, les horaires et l'ancienneté figurent aussi parmi les autres enjeux.

NOTRE DÉCOR... VOTRE SCÉNARIO!
LES LAURENTIDES
EXCELSIOR HÔTEL SPA VILLÉGIATURE
3e NUITÉE GRATUITE Certaines conditions s'appliquent.
ÉVADEZ-VOUS CET ÉTÉ! 6 FORFAITS VEDETTES DISPONIBLES!
Spa Théâtre, Spa Golf, Nouvel Âge, Spa Découverte, 7 ou 11 Soins.
À partir de 123$ Par personne. Occupation double. Taxes et service en sus.
SAINTE-ADÈLE, LAURENTIDES | WWW.SPAEXCELSIOR.COM
514 990-0291 ←(SANS FRAIS)→ 1 800 363-2483 | LOCAL : 450 229-7676
Cet été à Saint-Sauveur...
3e NUITÉE À MOITIÉ PRIX OU 4e NUITÉE GRATUITE
Vos vacances au Manoir
■ 2 nuits d'hébergement ■ 2 déjeuners buffets champêtres
■ 1 souper table d'hôte gourmande ■ Frais de service sur les repas
■ À partir de 199$ (Par nuit. Pour 2 personnes. Taxes en sus)
Activités au Manoir
■ Café terrasse à saveur BBQ ■ Piscines intérieure et extérieure ■ Lounge Bistro avec le Duo Divine ■ Le Spa du Manoir ■ Animation pour les souris avec Annie ■ Arcades ■ L'Ambiance, restaurant de fine cuisine
MANOIR SAINT-SAUVEUR ★★★★
Activités au village
■ Parc aquatique ■ Théâtres d'été ■ Chapiteau ■ Factoreries ■ Boutiques ■ Galeries d'art ■ Golfs ■ Week-end « Ça me dit: Concerts » ■ Café-terrasse ■ Night Life ■ Saka-Cirque à cheval
1 800 361-0505 – manoir-saint-sauveur.com
BEAUTÉ SAUVAGE, LUXE INTÉGRAL ET GASTRONOMIE.
Escapade bord de mer d'eau douce en famille
À partir de 195$ / nuit*
En condo de luxe côté boisé, pour 2 adultes et 2 enfants.
*Taxes en sus, minimum 3 nuits. Certaines conditions s'appliquent
1.866.946.3446 lewindigo.com LE VILLAGE WINDIGO
La plus belle vue de Mont-Tremblant
Forfait B&B à partir de 98 $*
*Prix /pers./nuit. Occ. double. Taxes et service en sus. Certaines conditions s'appliquent.
HÔTEL DU LAC ★★★★ Charme | Loisirs | Spa & Conférence Mont-Tremblant, Québec
1.800.567.8341 | www.hoteldulac.ca
Hôtel Mont Gabriel
1699, Chemin Mont-Gabriel Sainte-Adèle, Québec Canada J8B 1A5
2 NUITS = GOLF GRATUIT
Réservez 2 nuits consécutives * du dimanche au jeudi et obtenez golf et voiturette GRATUITEMENT!
*certaines restrictions s'appliquent (saison 2009)
Groupe Hôtelier et Immobilier Hospitality & Real Estate Group
Propriétaire-exploitant
Hôtel mont Gabriel GOLF • SPA TENNIS • SKI
1.800.668.5253 www.montgabriel.com
1868388 1880934
TOURISME LAURENTIDES www.laurentides.com 1 800 561-6673 Québec bonjourquebec.com

LA SUPERGRILLE DU MOIS LA PRESSE


EN JUIN
cinquante personnes gagneront le livre « QUITTER LE MONDE » DE DOUGLAS KENNEDY
ET UN T-SHIRT LA PRESSE
belfond
À NE PAS MANQUER DIMANCHE
1854009

EN BREF

Hockeyeur du dimanche acquitté

Même s'il ne croyait pas l'accusé, le juge a noté tant de contradictions dans les divers témoignages rendus au cours du procès qu'il a acquitté hier Jacques Gagnon, un hockeyeur du dimanche qui avait causé d'importantes blessures à un adversaire. L'incident s'est produit en décembre 2006 lors d'un match dans une « ligue de garage ». La victime a été atteinte d'un coup de bâton à la mâchoire qui lui a causé une fracture nécessitant une intervention chirurgicale et une hospitalisation de 24 heures. L'accusé de 52 ans, de L'Ancienne-Lorette, a prétendu dans son témoignage qu'il avait agi par réflexe et qu'il s'agissait d'un « accident ». Il a dit avoir levé son bâton pour se protéger de son adversaire qui arrivait sur lui. L'autre ne portait qu'une demi-visière, de sorte qu'il a été atteint à la bouche. Il est ensuite demeuré inconscient de 30 secondes à une minute. – Le Soleil

Travaux à l'échangeur Dorval: la 520 ouest fermée un mois

Les travaux de réaménagement de l'échangeur Dorval, dans l'ouest de Montréal, nécessiteront la fermeture de l'autoroute 520 en direction ouest pour une durée d'un mois. Cette fermeture dans un secteur autoroutier très achalandé, voisin de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, est nécessaire pour effectuer des travaux d'excavation de la chaussée de l'autoroute 520 sous les ponts ferroviaires et celui de l'avenue Michel-Jasmin. Ainsi, la fermeture complète de la Côte-de-Liesse en direction ouest, entre la sortie Aéroport P.-E.-Trudeau/Avenue Cardinal et l'autoroute 20 aura lieu le 26 juin et se prolongera jusqu'au 24 juillet. Cependant, l'autoroute 520 en direction est demeurera ouverte pendant ces travaux, permettant ainsi l'accès à l'aéroport. – La Presse Canadienne

SPVM: le syndicat des policiers dénonce les compressions

La Fraternité des policiers de Montréal dénonce vivement les compressions budgétaires au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Le président du syndicat, Yves Francoeur, a soutenu, hier, en entrevue à TVA, que la sécurité de la population pourrait être en jeu. M. Francoeur a affirmé que, malgré les multiples opérations menées récemment au Québec contre les trafiquants de drogue, une guerre de territoire pourrait avoir lieu prochainement. La police de Montréal connaît les groupes concernés, a-t-il déclaré, mais elle n'a pas les ressources nécessaires pour les surveiller correctement. M. Francoeur a affirmé qu'au cours de l'opération Borax contre le crime organisé asiatique, les policiers de Montréal n'ont pas pu arrêter certains suspects parce que cela aurait requis le paiement « d'heures supplémentaires ». Le service de police et la Ville de Montréal ont rejeté les allégations du syndicat. Lundi, *La Presse* rapportait que la diminution du nombre de contraventions distribuées était en partie responsable d'un déficit de la Ville de Montréal plus important que prévu. – La Presse Canadienne

Yacht français trouvé intact, mais vide

Un yacht qui aurait transporté deux personnes de nationalité française a été retrouvé intact, mais vide, voguant au milieu de l'océan Atlantique. Selon une porte-parole du Centre conjoint de coordination de sauvetage, à Halifax, un yacht belge avait aperçu le bateau *L'Actuel*, dimanche, à environ 400 km à l'ouest des Açores, et constaté qu'il n'y avait personne à bord. Le bateau avait quitté Saint-Pierre-et-Miquelon il y a quatre semaines et se dirigeait vers Le Havre, en France. – La Presse Canadienne

PRÉCISIONS

Sault-au-Cochon

Dans l'article « 1949, L'attentat de Sault-au-Cochon » publié samedi, nous avons erronément nommé le Dr Bernard Péclet, Robert Péclet. De même que sa fille, Carole Péclet, et non, Claire Péclet. Par ailleurs, il a été porté à notre attention, que contrairement à ce qu'écrivaient les médias de l'époque, l'attentat de Sault-au-Cochon n'est pas le premier, mais bien le troisième attentat contre un avion civil au monde. Nos excuses.

Vidéo d'une fillette agressée

L'accusé reste détenu au moins jusqu'à lundi

CHRISTIANE DESJARDINS

Au cours de la fin de semaine, les policiers du SPVM ont réussi à identifier une fillette d'environ 4 ans, qui aurait été filmée en train d'être agressée sexuellement par un adulte.

Le film en question a été trouvé dans l'ordinateur de Richard Reber, un résidant de Pointe-Claire. L'homme de 49 ans est soupçonné d'être lui-même l'agresseur. Arrêté la semaine dernière pour cette affaire, il a été accusé d'agression sexuelle armée, et attouchements sur l'enfant, ainsi que de fabrication, possession et diffusion de matériel de pornographie infantile. Il était de retour devant le tribunal hier pour son enquête sous cautionnement, mais l'exercice a été reporté à lundi prochain, a fait savoir la procureure de la Couronne, Isabelle Grondin.

L'homme avait initialement été arrêté en mars dernier, lors d'une frappe visant à démanteler un réseau d'échange de pornographie infantile. Reber avait été relâché en attendant la suite des procédures. Pendant ce temps, l'analyse du matériel saisi chez lui se poursuivait. Cela a manifestement porté ses fruits. Les policiers auraient réussi à décrypter le matériel, ce qui a donné lieu aux nouvelles accusations.

Cette affaire n'est pas sans rappeler l'histoire de Luc X, ce pédophile qui se filmait en train d'agresser sa propre fille de 4 ans, et qui diffusait ensuite le matériel sur un réseau. La Cour suprême a rétabli la peine de 15 ans qui lui avait été imposée initialement par une juge de la Cour du Québec.



PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL

Richard Reber, un résidant de Pointe-Claire âgé de 49 ans a été arrêté la semaine dernière. Son ordinateur contenait un film montrant une fillette d'environ 4 ans en train d'être agressée sexuellement par un adulte. Au cours de la fin de semaine, les policiers du SPVM ont réussi à identifier la victime.

Le BlackBerry Curve est à 49,99 $[1].
Vous avez bien lu.





Argenté

45 $ /mois[2]

Téléphone intelligent BlackBerry® Curve™ 8330

SOLDE 49,99 $[1]

(entente de 3 ans)
Sans contrat 449,99 $

L'ensemble Votre choix + Téléphone intelligent 45

- 500 Mo[3] de courriels[4], messages instantanés[5], navigation Web et vidéo en continu[6]
- Jusqu'à 200 minutes d'appel local en tout temps + 50 minutes EN PRIME[7]
- DE PLUS, une option au choix comme les appels nationaux et les textos illimités avec vos 5 numéros préférés[8]

TELUS
le futur est simple[MD]

1874883A

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP BEST BUY Walmart

Le prix et la disponibilité de l'appareil peuvent varier. Le prix peut être modifié sans préavis. 1 Offre valable jusqu'au 4 août 2009 pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui mettent leur téléphone mobile en service avec un forfait d'appels vocaux non promotionnel de 20 $ ou plus, combiné avec une option de transmission de données de 15 $ ou plus et à la signature d'une entente de service de 3 ans. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. Le prix courant du BlackBerry Curve avec une entente de 3 ans est de 99,99 $. 2 Offre valable jusqu'au 4 août 2009 avec nouvelles mises en service à la signature d'une entente de service de 1, 2 ou 3 ans. Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau (6,95 $) et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué (0,75 plus les frais exigés par les gouvernements provinciaux) sont en sus. 3 Des frais de 5 ¢/Mo s'appliquent à l'utilisation de plus de 500 Mo par mois à partir d'un téléphone mobile. Des frais de 3 $/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis. Des frais de 8 $/Mo s'appliquent à toute utilisation à partir d'un ordinateur portable ou personnel. Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre forfait de transmission de données. 4 Avec les téléphones intelligents BlackBerry® (avec le Service Internet BlackBerry® seulement). 5 La messagerie instantanée fonctionne avec BlackBerry® Messenger pour les téléphones intelligents BlackBerry® et avec Windows Live Messenger pour les téléphones intelligents ANP. 6 Le service de vidéo en continu est offert avec certains téléphones mobiles seulement à l'intérieur des zones de couverture haute vitesse mobile et numérique 1X. Le service est offert à partir de certains sites mobiles. Visitez telusmobilite.com pour consulter la liste des sites actuellement pris en charge. 7 Le nombre de minutes EN PRIME n'est pas doublé lorsque le client choisit l'option Doublez vos minutes. 8 Vos cinq numéros doivent être des numéros canadiens et ne doivent pas comprendre votre propre numéro de téléphone mobile TELUS, ni le numéro de récupération de vos messages vocaux ni de numéros sans frais ou 1-900. Les appels nationaux et les textos désignent les appels locaux et interurbains et les messages texte échangés au Canada avec le téléphone mobile du client. Les frais d'itinérance et d'interurbains internationaux sont en sus. Les messages texte doivent être envoyés et reçus seulement avec d'autres téléphones mobiles. Les frais d'itinérance et de transmission internationale sont en sus. Des frais additionnels de 10 ¢ le message texte ou la pièce jointe s'appliquent aux messages envoyés à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Messages des services Privilège en sus. Les clients peuvent changer leurs numéros une fois par cycle de facturation en accédant au telusmobilite.com/votrecompte. TELUS, le logo TELUS, le futur est simple et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. BlackBerry®, RIM®, Research In Motion®, SureType®, SurePress™ et autres marques de commerce, noms et logos apparentés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont enregistrés ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays. Utilisés avec l'autorisation de Research In Motion Limited. Yahoo est une marque de commerce déposée de Yahoo! Canada Co. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs et sont utilisées avec leur autorisation. © 2009 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Les Jardins Dorval
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1678, av. Mont-Royal Est
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux
Galeries des Sources

Montréal-Nord
TBM Mobile
10223, boul. Pie-IX

Pointe-aux-Trembles
Proxi Télécom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
Faubourg Boisbriand
2945, Promenades Saint-Antoine

Lachute
Carrefour Argenteuil

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Mégacentre Notre-Dame
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
First Pro Mascouche
117, montée Masson

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
500, rue Notre-Dame

Rosemère
Place Rosemère

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette
Multicom Communication 2000 Inc.
Galeries Joliette
1075, boul. Firestone

Sorel-Tracy
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno

Boucherville
Technicomm
Complexe 20/20
20-T, boul. de Mortagne

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

Châteauguay
D2 Technologie Inc.
247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park
Proxi Télécom Inc.
3814, boul. Taschereau

ACTUALITÉS

Deux fois plus de patients arrivent à réduire leur cholestérol

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La proportion de patients ayant réduit leur taux de «mauvais» cholestérol à un niveau idéal a quasiment doublé en dix ans dans neuf pays, dont les États-Unis, la France, le Brésil et la Corée du Sud, selon une étude publiée hier.

Cette recherche, parue dans la revue *Circulation*, publiée par l'American Heart Association, montre que le nombre de patients ayant réussi, avec des traitements et une modification de leur mode de vie, à réduire leur taux de lipoprotéines ou LDL (Low Density Lipoproteins) est passé de 38% à 73% au cours des dix dernières années.

Cette étude, menée sur près de 10.000 sujets âgés de 62 ans en moyenne, indique aussi que seulement 30% de ceux jugés à très haut risque, à savoir souffrant d'une maladie coronarienne ou avec au moins deux autres facteurs néfastes comme l'obésité, le diabète (adulte) ou le tabagisme, sont parvenus à abaisser leur taux de LDL à 70 milligrammes par décilitre (mg/dL) ou moins, jugé idéal.

«Bien qu'une amélioration soit encore possible, surtout chez les sujets à très haut risque, ces résultats indiquent que les thérapies pour réduire le mauvais cholestérol sont beaucoup plus efficaces qu'il y a dix ans», relève le Dr David Waters, professeur de médecine retraité de l'Université de Californie à San Francisco et principal auteur de l'étude.



PHOTO JESSICA RINALDI, ARCHIVES REUTERS

Une petite prise de sang, annuellement, suffit généralement pour bien surveiller son taux de cholestérol.

Les niveaux idéaux de LDL aux États-Unis dépendent du nombre de facteurs de risque présents, selon les normes nationales établies.

Pour les patients sans maladie coronarienne, diabète ou autres facteurs de risque cardiovasculaire, le taux idéal de mauvais cholestérol LDL est 160 mg/dM ou moins.

Pour ceux sans maladie coronarienne ou diabète mais ayant au moins deux facteurs de risque, le taux de LDL devrait être au plus de 130 mg/dL.

Enfin, chez les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou de diabète, leur taux de mauvais cholestérol doit être au maximum de 100 mg/dL.

Toutefois quand le risque vasculaire est très élevé, le taux idéal est de 70 mg/dL ou moins.

Les auteurs de cette recherche ont constaté que 75% des participants à cette étude prenaient des statines, de puissants anticholestérol comme l'atorvastatine (Tahor) de la firme américaine Pfizer, la simvastatine (Lodales), du laboratoire français Sanofi ou la rosuvastatine (Crestor) du Britannique Astrazeneca.

Le traitement a duré en moyenne deux ans. D'autres ont été traités avec des fibrates et de l'exercice.

Le taux moyen de mauvais cholestérol était de 119 mg/dL chez les sujets à bas risque de maladies cardiovasculaires, de 109 mg/dl chez ceux jugés à risque moyen et de 91 mg/dL pour les participants à haut risque.

Les auteurs ont également analysé les taux de bon cholestérol, les lipoprotéines à haute densité ou HDL, du groupe étudié.

Sur les près de 10 000 participants, 26% avait un taux optimal de HDL ou environ 60 mg/dL tandis que 19% étaient sous le minimum de 40 mg/dL.

Le taux moyen de bon cholestérol dans le groupe était de 62 mg/dL pour les sujets à bas risque, de 49 mg/dL chez ceux avec un risque modéré de maladies cardiovasculaires et de 50 mg/dL dans le groupe à haut risque.

L'étude a également montré une grande variation entre pays dans la proportion de patients atteignant les taux idéaux de mauvais cholestérol. C'est ainsi qu'en Espagne, cette proportion n'a été que de 47% contre 84% en Corée du Sud.

Les chercheurs n'ont pas pu expliquer les variations entre les pays.

GRIPPE A (H1N1)

Deux autres décès au Québec

LA PRESSE CANADIENNE

Deux nouveaux décès imputables au virus de la grippe A (H1N1) ont été enregistrés depuis vendredi au Québec, ce qui porte le total à neuf décès chez les cas confirmés par la Direction de la santé publique du Québec.

Dans un communiqué diffusé en fin d'après-midi, hier, les autorités précisent que 309 nouveaux cas de grippe ont été confirmés au Québec depuis vendredi, ce qui porte à 1651 le nombre de cas enregistrés au Québec depuis la fin d'avril et environ 5700 à travers le Canada.

Par ailleurs, une fillette de 6 ans de la région de Peel, située à l'est de Toronto, en Ontario, serait également décédée le 15 juin après avoir contracté le virus, ce qui porterait à 16 le nombre de Canadiens morts de la grippe A (H1N1). Mais les autorités ontariennes n'étaient pas encore certaines du rôle joué par le virus dans le décès de l'enfant, dont le nom n'a pas été dévoilé. Elle serait la plus jeune personne au Canada à mourir de la grippe A (H1N1).

Le 14 juin, la fillette avait certains symptômes de la grippe régulière. Elle est décédée le lendemain sans être admise à l'hôpital, selon les responsables de la santé publique de l'Ontario. Le bureau du coroner examine toujours les causes de son décès et enquête pour savoir si elle ne souffrait pas déjà d'une autre maladie. Des tests en laboratoire ont cependant confirmés vendredi qu'elle était atteinte du virus.

Depuis le début de l'épidémie, le 13 avril, 13 autres Canadiens sont décédés. Mais la plupart d'entres eux souffraient déjà d'une autre maladie chronique.

Ces nouveaux décès surviennent alors qu'au cours de la fin de semaine, les experts en gestion de crise qui étaient réunis à Toronto ont indiqué qu'il fallait se préparer à l'éventualité d'une deuxième vague de maladie et de décès liés à la grippe A (H1N1).

Ils ont recommandé notamment un renforcement des systèmes de santé et la circulation constante des renseignements au sujet de la maladie.

La santé publique rappelle que la population peut réduire la propagation du virus par des moyens simples, comme se laver souvent les mains avec de l'eau et du savon ou avec un rince-mains antibactérien. Par ailleurs, les autorités de la sécurité civile du Québec poursuivent leurs travaux de planification et d'intervention.

OPUS DEI

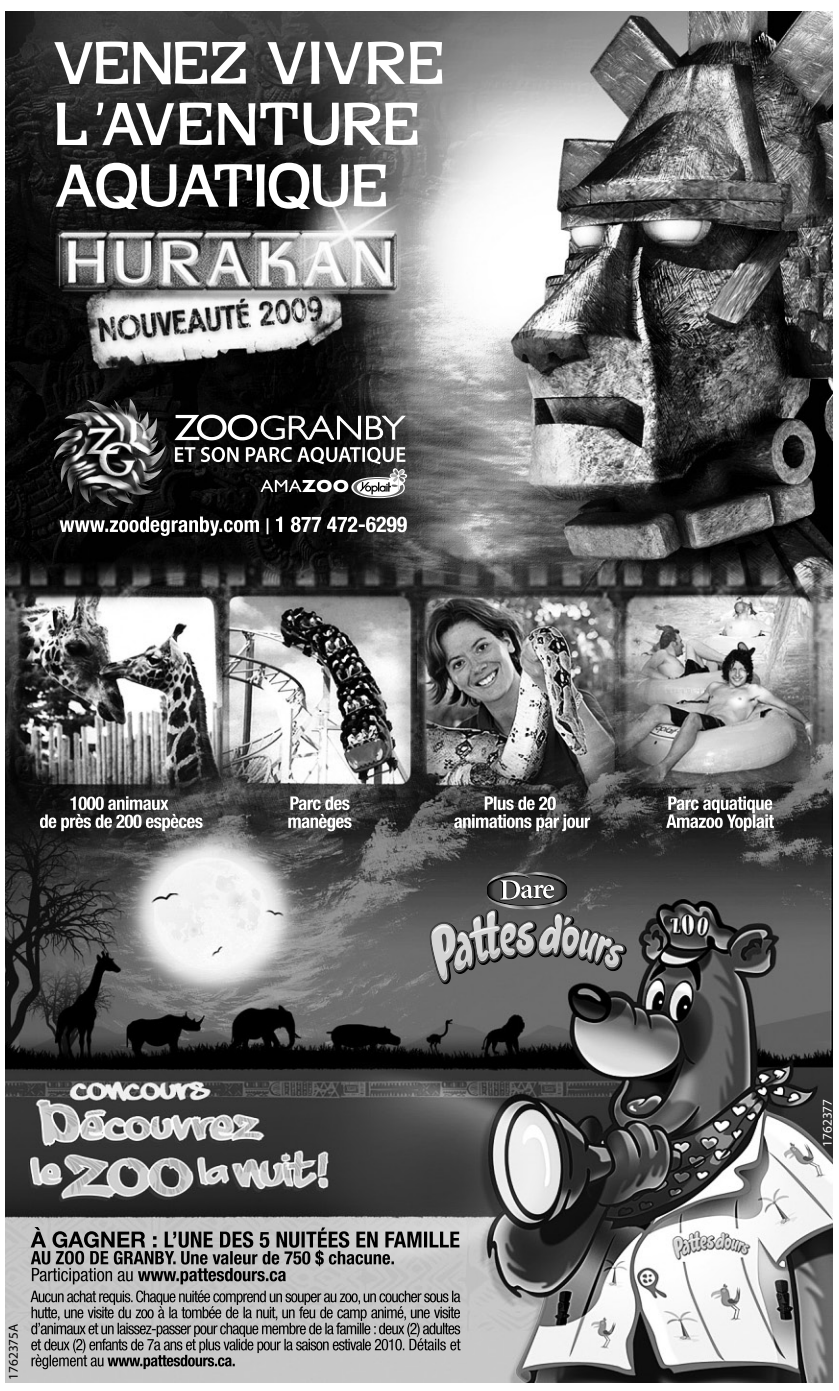
Vous êtes cordialement invité(e) à une Messe solennelle de **saint Josémaria Escriva**, **fondateur de l'Opus Dei**, présidée par **Mgr André Gazaille**, évêque auxiliaire à Montréal.

Vendredi, **le 26 juin 2009**, **à 19 h 30**
Cathédrale Marie-Reine-du-monde
1085, rue de la Cathédrale
(à l'angle du boul. René-Lévesque)



www.fr.opusdei.ca

1878474A



1762375A 1762377

ARTS SPECTACLES
À CHACUN SON CHOIX
Tous les jours dans LA PRESSE

1765640A 1765534

*Taux de financement à la location de 1,9 % pour un terme de 36 mois. Mensualités sur 36 mois avec un comptant initial de 5 922 $ pour la G37 X berline (G4XG79 AA00) et de 5 991 $ pour le EX35 (E6SG79 AA00). Frais du RDPRM de 77 $, première mensualité, ainsi que les frais de transport et de prélivraison (1 825 $) requis à la signature du contrat. Aucun dépôt de garantie. Basé sur une allocation de 24000 km/année (15 ¢ du kilomètre excédentaire, 10 ¢ du kilomètre si une entente est conclue au début de la location). Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assu-rances sont en sus. L'obligation totale de location est de 21 366 $ pour la G37 X berline et de 22 875 $ pour la E35. **L'option de dépôts multiples ainsi que des rabais fidélité sont disponibles.** Informez-vous sur place. Offres applicables sur les véhicules en stock seulement. Tout financement est sujet à l'approbation de crédit. Les photos sont à titre indicatif seulement. Pour de plus amples détails, nous vous invitons à communiquer avec Infiniti Laval.

Washington Accident de métro

Une collision entre deux rames fait six morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Une collision entre deux rames de métro en pleine heure de pointe, hier à Washington, a fait six morts et au moins 76 blessés, selon un bilan provisoire, soit le plus grave accident qu'ait enregistré le métro de la capitale américaine à ce jour.

L'accident s'est produit à 17h dans le nord-est de l'agglomération près de la station Fort Totten, proche de la limite entre la ville de Washington et l'État du Maryland, sur une section de la ligne qui se trouve en surface.

Il y a « six morts » et « de très nombreux blessés », a déclaré le maire de Washington, Adrian Fenty, au cours d'un point de presse sur place.

Le chef des pompiers de Washington, Dennis Rubin, a indiqué qu'il y avait au moins 70 blessés et que la vie de deux d'entre eux était en danger.

La société exploitant le métro de la capitale (Washington Metropolitan Transit Authority, WMATA) parlait sur son site internet d'une centaine de blessés et précisait que l'une des victimes était la conductrice d'une des deux rames.

Au moins deux wagons de l'un des deux trains chevauchaient l'autre rame. Un des wagons de la rame supérieure était complètement éventré et déformé.

Le directeur général du réseau métropolitain, John Catoe, a expliqué que l'un des deux trains était à l'arrêt dans une station quand le deuxième train l'a embouti par l'arrière. Dans un premier temps, le service de communication du réseau de transports en commun avait indiqué que la collision avait été frontale.

Sur place, les passagers qui n'étaient pas blessés ont été rassemblés sur une pelouse proche des voies, certains manifestement en état de choc, pleurant, tremblant et réconfortés par les pompiers, d'autres encore souriant, a constaté une journaliste de l'AFP. Les journalistes étaient maintenus à distance par un cordon de sécurité.

« J'étais dans le train qui a été percuté, a raconté à l'AFP Abra Jeffers. J'ai cru à une explosion, j'ai cru que c'était comme les bombes dans les trains de Londres. Il y avait de la fumée et de la poussière partout ».

« C'est mon deuxième jour à (Washington) DC. Je rentrais de mon premier jour de travail », a expliqué la jeune femme, qui a indiqué que les secouristes avaient mis entre 45 minutes et une heure à dégager les passagers.

« J'étais assise, j'étais en train d'envoyer un message avec mon téléphone (...) quand j'ai volé de mon siège », a raconté Jodie Wickett, une autre passagère, sur la chaîne CNN, qui s'est portée au secours des autres passagers. « Nous avons essayé de les sortir, de les aider du mieux possible, en tirant sur le métal et le reste » en attendant les secours, a-t-elle raconté.

Les passagers souffrant de blessures légères ont été évacués en bus vers des hôpitaux.

Le métro de Washington transporte en moyenne 800 000 personnes chaque jour sur quatre lignes reliant la capitale à de lointaines banlieues de la Virginie et du Maryland voisins.

Pour la cérémonie d'investiture du président Barack Obama, le 20 janvier, plus de 1,5 million de personnes l'avaient emprunté. Des responsables du métro avaient alors appelé à ce que des fonds soient débloqués rapidement pour rénover le réseau, en service depuis 33 ans. L'accident le plus grave jusqu'à présent avait fait trois morts en 1982 lorsqu'une rame a déraillé, a indiqué la direction du métro.



PHOTO PABLO MARTINEZ MONSIVAIS, ASSOCIATED PRESS

La conductrice d'une des deux rames fait partie des victimes.

LES PRINCIPALES COLLISIONS DE MÉTROS

› **1961, Hambourg (Allemagne)**
Un train entre en collision avec une rame de métro sur la ligne aérienne : 33 morts, de nombreux blessés.

› **1975, Mexico**
Deux rames de métro s'encastrent l'une dans l'autre ; 23 morts, 55 blessés.

› **Juin 1995, New York**
La collision de deux rames en plein milieu d'un pont cause la mort d'un des conducteurs ; 60 voyageurs sont blessés.

› **Mars 2000, Tokyo**
Deux rames de métro entrent en collision, à l'heure de pointe, après le déraillement de l'une d'entre elles : cinq morts, 34 blessés.

› **18 janvier 2005, Bangkok**
Deux rames du métro entrent en collision : 110 personnes blessées.

› **17 octobre 2006, Rome**
Une rame de métro à l'arrêt est percutée par une autre rame à la station Vittorio Emmanuel II en plein centre de Rome : un mort et plus d'une centaine de blessés.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Baisse de 30 % des décès en 10 ans

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le nombre de Canadiens qui ont succombé à des maladies cardiovasculaires a chuté de 30 % entre 1994 et 2004, en raison sans doute de la lutte contre le tabagisme et contre le cholestérol, indique une étude publiée dans l'édition d'aujourd'hui du *Journal de l'association médicale canadienne*.

En 10 ans, le taux de décès liés à ces maladies est passé de 360,6 à 252,5 cas pour 100 000 personnes et il y a eu « 4000 Canadiens de moins qui sont morts d'un infarctus du myocarde », écrivent les six scientifiques qui ont mené cette étude.

« Des améliorations ont été observées dans tous les groupes d'âge et de sexe. »

L'hypothèse avancée par les chercheurs est que cette chute découle de « la baisse des facteurs à risque tels que la consommation de tabac et l'usage accru de statines (médicaments inhibiteurs) pour contrôler le cholestérol ».

Entre 1994 et 2004, le nombre d'infarctus du myocarde a ainsi reculé de 38,1 %, celui d'arrêts du cœur de 23,5 % et celui d'accidents vasculaires cérébraux de 28,2 %, constatent-ils, notant que « des améliorations ont été observées dans tous les groupes d'âge et de sexe ».

Cette étude, réalisée en se fondant sur les données du registre canadien des décès ainsi que sur les admissions dans les hôpitaux, remarque en outre que « pour la première fois, il y a eu davantage de femmes que d'hommes qui sont mortes de problèmes cardiovasculaires ».

Rappelant que 80 % des maladies cardiovasculaires prématurées sont évitables, les scientifiques soulignent que la baisse constatée n'est « pas une raison pour baisser la garde ».

Ces découvertes « suggèrent que les précédents efforts pour prévenir des problèmes cardiovasculaires ont été fructueux », mais dans beaucoup de cas ils pourraient avoir seulement retardé l'apparition de tels problèmes, note l'étude.

Économisez MAINTENANT avec une subvention

Économisez PLUS TARD sur vos factures d'énergie



Subvention écoÉNERGIE Rénovation – Maisons



Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, cette subvention temporaire pourrait vous faire économiser jusqu'à 5 000 $ sur des améliorations au système de chauffage, aux fenêtres, à la climatisation, à l'isolation et à bien d'autres éléments de votre maison.

Pour être admissible à la subvention, vous devez faire faire une évaluation énergétique de votre maison avant d'entreprendre des rénovations. Vous pourriez aussi être admissible aux programmes d'appoint provinciaux.

Appelez ou cliquez dès aujourd'hui pour en savoir davantage.

Le Plan d'action économique du Canada
www.plandaction.gc.ca
1 800 O-Canada
ATS : 1-800-926-9105

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

1865587A

1865607

ACTUALITÉS

UNITED AIRLINES

600 postes de plus supprimés chez le personnel de bord

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — La compagnie aérienne américaine United Airlines va supprimer 600 postes de plus parmi son personnel de bord, a indiqué hier une porte-parole du groupe à l'AFP, citant notamment une adaptation à l'environnement de marché.

Ces 600 emplois représentent environ 4 % des effectifs de cette catégorie de personnel, actuellement de 13 500 personnes. Ces suppressions viennent s'ajouter aux 1500 réalisées l'an dernier parmi le personnel de bord, a précisé cette porte-parole, Megan McCarthy. Cette réduction d'effectifs avait été réalisée l'an dernier « par l'entremise de départs volontaires, et nous espérons que nous serons en mesure d'obtenir des volontaires » pour ce nouveau plan social, a-t-elle expliqué.

Dans une brève déclaration, United Airlines a expliqué sa « douloureuse » décision par « l'environnement économique restant difficile », mais aussi par « un programme de départs volontaires sensiblement bas », nécessitant un ajustement forcé des effectifs. Selon la porte-parole, le personnel de bord a jusqu'au 31 août pour décider de départs volontaires. « Nous espérons avoir assez de réponses pour éviter des licenciements », a indiqué United dans son communiqué.

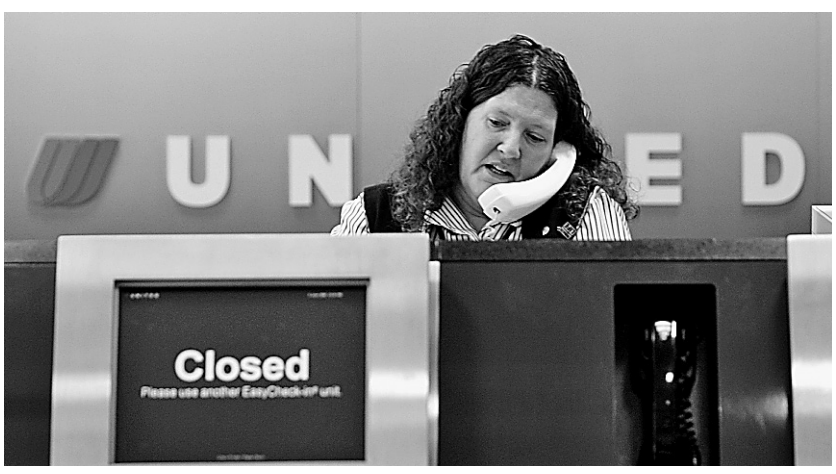


PHOTO JEFF HAYNES, ARCHIVES REUTERS

Les 600 suppressions viennent s'ajouter aux 1500 réalisées l'an dernier parmi le personnel de bord.

EN BREF

Un avion se pose d'urgence après la mort d'un passager

Un avion d'Air France a dû atterrir d'urgence à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador, dans la nuit de dimanche à hier, après la mort d'un des passagers à bord de l'appareil. L'avion avait décollé à Montréal et se dirigeait vers Paris lorsqu'un homme de 41 ans est devenu malade avant de mourir. L'aéronef a atterri vers 2 h à l'aéroport international de Saint-Jean. Le corps de l'homme a ensuite été retiré. Les autorités médicales provinciales tentent de déterminer la cause du décès. La police n'a pas dévoilé l'identité de l'homme. Un porte-parole de l'aéroport a indiqué que l'avion avait par la suite repris son trajet à destination de Paris.

– La Presse Canadienne

Des excuses pour avoir passé de fausses images de l'AF447

Une chaîne de télévision privée bolivienne s'est confondue en excuses après avoir passé la semaine dernière des clichés présentés comme pris à bord du vol AF447 Rio-Paris en pleine catastrophe, qui étaient en fait tirés de la série *Lost – les disparus*. La chaîne PAT a diffusé jeudi, au journal du soir, deux clichés montrant la cabine d'un avion. Dans l'une, des passagers mettent les masques à oxygène pour résister à une dépressurisation, dans l'autre la carlingue coupée en deux perd sa queue, et l'on aperçoit à l'arrière-plan un passager happé par le vide. « Les deux images ont été diffusées le jeudi dans notre principal journal, et dès le vendredi nous avons présenté nos excuses aux téléspectateurs », a déclaré hier à l'AFP le responsable de presse de PAT, Eddy Luis Franco.

– Agence France-Presse

Grève possible chez de Havilland

Environ 2750 employés de l'avionneur Bombardier de Havilland à Toronto pourraient déclencher une grève générale dès aujourd'hui si l'entreprise n'en arrive pas à une entente avec le syndicat, a prévenu hier le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile. Le syndicat accuse Bombardier de vouloir réduire la main-d'oeuvre à temps plein en engageant jusqu'à 20 % de travailleurs temporaires.

– La Presse Canadienne

BON TEMPS POUR ACHETER

RABAIS DE 1 000 $ POUR LES PROPRIÉTAIRES GM



VIBE

À partir de 12 998 $[1]

Inclut le rabais de 1 000 $ pour les propriétaires GM

ROUTE : 6,2 L/100 km (46 mi/gal)
VILLE : 7,8 L/100 km (36 mi/gal)[2]

★★★★★
SÉCURITÉ 5 ÉTOILES[3]

Meilleure petite voiture de plus de 18 000 $
Association des Journalistes Automobile du Canada

COMPAREZ. CONSTATEZ. PROFITEZ.

G3 SE

12 499 $[1]

Inclut le rabais de 1 000 $ pour les propriétaires GM



	G3 SE 5 PORTES	TOYOTA YARIS LE BERLINE DE BASE	HONDA FIT DX 5 PORTES DE BASE
PRIX D'ACHAT	12 499 $	14 300 $†	14 980 $†
CLIMATISATION	OUI	OPTION	OPTION
GLACES ET MIROIRS ÉLECTRIQUES	OUI	OPTION	OUI
TOIT OUVRANT	OUI	NON	NON
TÉLÉDÉVERROUILLAGE	OUI	OPTION	NON
RÉGULATEUR DE VITESSE	OUI	OPTION	NON
GARANTIE	5 ans/160 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km

†Prix d'achat annoncé, selon l'information disponible sur le site du constructeur

1865691A

G5 SE

12 999 $[1]

Inclut le rabais de 1 000 $ pour les propriétaires GM



Modèle GT illustré

	G5 SE	TOYOTA COROLLA CE BERLINE DE BASE	HONDA CIVIC DX BERLINE DE BASE
PRIX D'ACHAT	12 999 $	15 260 $†	16 990 $†
CLIMATISATION	OUI	OPTION	OPTION
GLACES ET MIROIRS ÉLECTRIQUES	OUI	OPTION	OPTION
VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES	OUI	OPTION	OPTION
TÉLÉDÉVERROUILLAGE	OUI	OPTION	OPTION
HP/COUPLE	155/150	132/128	140/128
GARANTIE	5 ans/160 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km

†Prix d'achat annoncé, selon l'information disponible sur le site du constructeur

GARANTIE PLEINEMENT PROTÉGÉE[4]

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM* • ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2009 suivants : G3 Wave SE 5 portes (2TX48/1SM), coupé G5 SE (2AL37/1SM), berline G5 SE (2AL69/1SM) et Vibe (2SL26/1SN). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 325 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Inclut le rabais fidélité de 1 000 $ accordé aux propriétaires GM (à l'exclusion des modèles des marques Saturn et Saab) à l'achat d'un véhicule GM neuf entre le 2 juin et le 31 août 2009. Le véhicule déjà acquis doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédant son achat. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. 2. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10 % et une capacité de réservoir de 50 L pour la Vibe avec moteur de 1,8 L et boîte manuelle 5 vitesses. 3. Cote de sécurité cinq étoiles pour conducteur et passager avant lors d'essais de collision frontale. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA – www.safercar.gov). 4. Toutes les garanties sur les véhicules GM neufs sont pleinement protégées par le Programme canadien de respect des garanties. Informez-vous auprès de votre concessionnaire ou rendez-vous au http://www.ic.gc.ca/eic/site/auto-auto.nsf/fra/am02306.html pour en savoir davantage. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez offrespontiac.ca.**

OFFRESPONTIAC.CA

PONTIAC BUICK GMC

GM

1865696

CONSTRUCTION D'IMMEUBLES EN CISJORDANIE

Deux entreprises de Montréal accusées en Cour supérieure

CHRISTIANE DESJARDINS

La Cour supérieure n'a pas juridiction pour trancher un litige qui se passe en Cisjordanie, a plaidé hier Me Ronald Levy, qui représente deux entreprises montréalaises poursuivies pour avoir construit des immeubles à Bil'in, afin d'y loger des colons juifs.

La poursuite, qui allègue des « crimes de guerre », a été intentée par le conseil de Bil'in, ainsi que son chef, Ahmed Issa Abdallah Yassin. Bil'in est un petit village agricole d'environ 400 hectares, qui compte 1700 habitants, et est situé en territoire palestinien occupé.

Depuis le dépôt des procédures, M. Yassin est décédé, mais ses héritiers ont repris le flambeau. Les deux entreprises visées sont Green Park International et Green Mount International, enregistrées au Québec, mais qui semblent avoir des structures complexes, à partir du Panama. Annette Laroche, une résidante de Deux-Montagnes, est directrice, présidente et secrétaire, du moins sur papier, des deux entreprises.

Le conseil de Bil'in leur réclame deux millions de dollars en dommages et la remise en état des lieux.

Accusant les entreprises d'être des « agents d'Israël », le conseil de Bil'in leur reproche d'avoir violé les lois internationales et canadiennes en construisant des immeubles en territoire occupé. On leur réclame deux millions de dollars en dommages et la remise en état des lieux.

Hier, le juge Louis-Paul Cullen, de la Cour supérieure, a donc commencé à entendre les arguments des deux entreprises, qui demandent le rejet pur et simple de la requête. Outre l'absence de juridiction, Me Levy a avancé d'autres arguments juridiques, dont l'immunité des États, et le fait que les terrains visés ont été acquis légalement. Ce qui est évidemment démenti par la partie adverse.

Des villageois de Bil'in sont venus à Montréal pour assister à l'audience. Pendant la pause du midi, ils se sont joints à des supporteurs pour manifester devant le palais de justice de Montréal.

L'audience se poursuit aujourd'hui.

PROCÈS D'UN PRÉSUMÉ TERRORISTE CANADIEN

Trois jours d'attentats planifiés en 2006

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un groupe de 18 jeunes musulmans canadiens avait planifié en 2006 trois jours d'attentats contre des symboles du Canada à l'aide de fourgonnettes de location bourrées d'explosifs, a affirmé hier à un tribunal l'un des terroristes présumés.

La cellule surnommée « Toronto 18 » voulait s'attaquer à la Bourse de Toronto, aux bureaux torontois des services secrets canadiens ainsi qu'à une base militaire, a déclaré à la cour Saad Khalid, 22 ans, dans un exposé des faits sur lequel la défense et l'accusation se sont mis d'accord, cité par le *Toronto Star*.

Les terroristes présumés voulaient mener ces attaques pendant trois jours en novembre 2006 et faire davantage de victimes que les attentats de Londres, de juillet 2005.

En semant la peur dans la population, le groupe voulait pousser Ottawa à retirer ses troupes d'Afghanistan, où actuellement 2800 soldats canadiens sont déployés, a également dit M. Khalid.

Le complot a été déjoué à l'été 2006 par la police qui avait infiltré le groupe, lié à des jihadistes pakistanais selon l'accusation.

Le groupe souhaitait également commettre un attentat contre le Parlement canadien à Ottawa et y prendre plusieurs personnes en otages, dont le premier ministre Stephen Harper.

M. Khalid avait été en mai le premier des 18 présumés terroristes à reconnaître son implication dans ce projet. Sept des 18 personnes arrêtées en 2006 ont été mises en liberté, aucune accusation n'ayant été retenue contre eux. Un des suspects, âgé de 20 ans, a été reconnu coupable en septembre dernier d'activités terroristes au Canada tandis que neuf autres sont en prison en attente de leur procès.

Sears

Fêtez
tout en économisant!
Plus de choix? visitez le sears.ca

Les mardi 23 et jeudi 25 juin

Faites vite! Achetez plus, épargnez plus sur

Tous les meubles† à prix soldés

Livraison gratuite
à l'achat de 1500$ à 1999,99, avant les taxes
OU
Nous paierons la TPS pour vous**, PLUS livraison gratuite à l'achat de 2000$ à 2499,99, avant les taxes,
OU
Nous paierons l'équivalent de 2x la TPS pour vous**, PLUS livraison gratuite à l'achat de 2500$ ou plus, avant les taxes

POUR LES 10 PREMIERS CLIENTS EN MAGASIN
Les mardi 23 et jeudi 25 juin

À l'achat de 1 ou de 2 GROS APPAREILS MÉNAGERS DE GRANDES MARQUES NATIONALES à prix ordinaires, nous paierons l'équivalent de
2X LA TPS** POUR VOUS

À l'achat de 3 GROS APPAREILS MÉNAGERS DE GRANDES MARQUES NATIONALES et plus à prix ordinaires, nous paierons l'équivalent de
3X LA TPS** POUR VOUS

Québec en fête!
Les 23, 25 et 26 juin 2009



rabais 40% *Tous les vêtements Levi's^MD, UNIONBAY^MD, Lois^MD, Axcess, Solitude^MD, Point Zero^MD, Projek et Kenneth Cole Unlisted^MD à prix ordinaires pour hommes

rabais 40% *Tous les hauts en tricot, shorts, pantalons corsaire et jupes Jessica®/MD à prix ordinaires pour femmes

rabais 40% *Tous les shorts, jupes-shorts et pantalons corsaire Jessica Weekend™/MC à prix ordinaires pour femmes

rabais 40% *Tous les vêtements Haggar Women's Wear à prix ordinaires pour femmes

rabais 50% *Tous les soutiens-gorge, culottes et sous-vêtements de maintien en boîte WonderBra^MD à prix ordinaires pour femmes



40 po
1080p
3 entrées HDMI^MC
rabais 200$
1199,99
Téléviseur haute définition SONY 40 po à CL
Rég. Sears 1399,99.
Nº KDL40S5100. Nº 13326.



rabais 180$
599,99
Climatiseur portable 3 en 1 Kenmore Elite™/MC 10 000 BTU
Rég. Sears 779,99. Nº 35820

Et,
*Presque Tous les climatiseurs à prix ordinaires sont en solde



Biotherm
Un cadeau qui dorlote votre peau
Avec tout achat de 30 $ ou plus, avant les taxes, de produits BIOTHERM, recevez en prime DES ÉCHANTILLONS DE LUXE: 75 ml de douche lactée parfumée EAU D'ÉNERGIE ET 40 ml de soins des mains et ongles BIOMAINS.
Les échantillons peuvent être modifiés.
Une prime par client, dans la limite des stocks



1879214A

Les 50 premiers clients les mardi 23, jeudi 25 et vendredi 26 juin qui entreront en magasin (par les portes du centre commercial, près du rayon de produits de beauté) recevront une CARTE-COMPTANT SEARS DE 10$
Une carte-comptant Sears par client adulte. La carte ne peut être utilisée comme paiement de compte ni avec toute autre offre.

*À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et ,88, des articles 'Achat spécial', des offres '2 pour' et '3 pour', des emballages multiples, des duos, des modèles de liquidation du fabricant et des articles actuellement annoncés. **Sears déduira un montant équivalent à 1, 2 ou 3 fois la TPS de l'achat admissible. Le montant des taxes applicables figurera sur votre reçu. Les offres ne s'appliquent pas aux articles 'excellente qualité, toujours au meilleur prix' dont le prix se termine par ,97, aux articles 'Achat spécial', aux frais de contrat de protection, de livraison ou d'installation. À l'exclusion des fours à micro-ondes de comptoir, des laveuses et sécheuses de grandes marques nationales et des achats par catalogue et sur le site Web. Renseignez-vous. †R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles de jardin et des meubles pour bébé dans les grands magasins Sears.

Prix en vigueur les 23, 25 et 26 juin 2009 sauf avis contraire, dans la limite des stocks. Le choix varie suivant le magasin. Les magasins seront fermés le mercredi 24 juin 2009.

NE064G209 © 2009. Sears Canada Inc.

MONDE

IRAN

La police tire des gaz lacrymogènes sur les manifestants

PIERRE CELERIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — La police antiémeute a tiré, hier, des gaz lacrymogènes sur un millier de partisans de l'opposition qui manifestaient à Téhéran malgré un avertissement de l'armée idéologique du régime islamique d'écraser toute protestation contre l'élection présidentielle controversée.

Au dizième jour d'une crise sans précédent depuis 30 ans en Iran, provoquée par la réélection contestée du président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad le 12 juin, le ton est encore monté entre le pouvoir iranien et l'Occident, l'Union européenne jugeant « inacceptables » les accusations iraniennes d'ingérence.

La Grande-Bretagne, visée particulièrement par ces accusations, va rapatrier les familles du personnel de son ambassade à Téhéran, où une manifestation d'étudiants proches du pouvoir est prévue aujourd'hui.

La Maison-Blanche a pour sa part déploré la manière injuste dont est traité le peuple iranien, après l'appel lancé samedi par le président Barack Obama au gouvernement de Téhéran pour qu'il mette fin aux violences et aux injustices.

Dans l'après-midi, un millier de partisans du mouvement de contestation, qui accuse le pouvoir de fraude et réclame un nouveau scrutin, se sont rassemblés sur la place Haft-é Tir quadrillée par 500 policiers appuyés par des *bassidjis*, miliciens islamiques.

La police a tiré des gaz lacrymogènes, ont indiqué des témoins en faisant état de l'arrestation d'une soixantaine de personnes. Des *bassidjis*, armés de bâtons, matraques et câbles d'acier poursuivaient des manifestants, dont certains étaient ensuite emmenés par la police, ont précisé les témoins alors que les médias étrangers sont toujours interdits de couvrir ces manifestations.

Riposte « révolutionnaire »

L'appel au rassemblement avait été lancé entre autres sur le site de microblogues Twitter en hommage à Neda, cette jeune manifestante tuée samedi d'une balle à la poitrine. Les manifestants ont ainsi bravé un avertissement des Gardiens de la révolution, le corps d'élite du régime, qui ont menacé les protestataires d'une riposte « décisive et révolutionnaire ».

C'est la première fois que les Gardiens lancent un tel avertissement depuis le début, le 13 juin, du mouvement de contestation populaire dirigé par le principal rival de M. Ahmadinejad à la présidentielle, Mir Hossein Moussavi.

Ce dernier avait appelé la veille à la poursuite du mouvement, estimant que « protester contre le mensonge et la fraude » était un « droit ». Mais il avait engagé les manifestants à éviter toute provocation et la police et l'armée à ne pas agir « de manière irréparable ».

Dix personnes ont été tuées et plus de 100 blessées dans les violences samedi, selon la télévision d'État, portant à au moins 17 le nombre de morts dans la capitale depuis le début des troubles. Près de 460 personnes ont été arrêtées, selon la télévision.

Le réformateur Mehdi Karoubi, l'un des candidats malheureux à la présidentielle, a appelé à une cérémonie de deuil, jeudi, en mémoire des manifestants tués et demandé aux autorités de relâcher les personnes arrêtées.

Le Conseil des gardiens de la Constitution, qui doit se prononcer d'ici à demain sur les plaintes pour irrégularités déposées par les adversaires de M. Ahmadinejad, a reconnu qu'il y avait eu plus de votes que d'électeurs potentiels dans 50 districts (sur 366). Mais il a affirmé que cela n'influerait pas sur les résultats de l'élection.

De nombreuses voix se sont élevées à l'étranger pour dénoncer la validité du scrutin et les violences, poussant Téhéran à lancer une nouvelle charge contre cette « ingérence » de l'Occident.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs, a estimé qu'il était évident, après les récentes violences, que « la justice n'avait pas été respectée », ajoutant que le président Obama avait été ému par le courage des manifestants et en particulier par la passion des femmes défendant leur liberté d'expression.



PHOTO AFP

Neda Agha-Soltan, 26 ans, a été tuée d'une seule balle. S'écoulant à grands flots de sa bouche et de son nez, son sang se répand partout sur le pavé, le tout capté par un téléphone cellulaire.

Neda, abattue samedi à Téhéran

La révolution iranienne a un visage

LOUISE LEDUC

Jusque-là, c'était une foule de manifestants anonymes. Depuis hier, la résistance iranienne a un visage, celui de Neda, morte par balle samedi à Téhéran et dont on a vu l'agonie comme si on y était, dans une vidéo largement diffusée sur l'internet.

En début de journée, hier, Neda Agha-Soltan était donc une image, celle d'une jeune femme de 26 ans dont on voit d'abord les yeux. Des yeux révulsés qui bientôt s'éteindront alors qu'autour d'elle des gens appuient désespérément sur sa poitrine pour tenter de stopper l'hémorragie. C'est déjà trop tard. S'écoulant à grands flots de sa bouche et de son nez, son sang se répand partout sur le pavé, le tout capté par un téléphone cellulaire.

Pour les uns, Neda, c'est la Jeanne d'Arc iranienne; pour les autres, la martyre de la résistance, une martyre 2.0, a même titré l'hebdomadaire français *L'Express* pour bien illustrer sa fin très publique et démultipliée dans tous les sites internet. Une martyre qui porte le jean et le foulard noir imposé aux femmes dans le régime islamiste iranien.

Dans une déclaration très sentie, hier, Reza Pahlavi, le fils de l'ancien shah d'Iran, a dit qu'il considérait désormais Neda comme l'une de ses filles. « Je garderai pour toujours une photo d'elle avec moi, dans mon portefeuille. »

Selon les agences de presse, les autorités, conscientes de la force de ce nouveau symbole, ont exigé de la famille qu'elle ne tienne aucune cérémonie funèbre, qu'elle ne parle pas publiquement et qu'elle retire les bannières noires de deuil à l'extérieur de la maison. Les amis de Neda ne se sont pas tus pour autant.

Avec trois de ses amis, la jeune Iranienne se rendait donc manifester peu après 18 h 30, samedi. Comme ils étaient pris dans un gros bouchon de circulation, Hamid Panahi, qui était le professeur de musique de Neda, est sorti de la voiture pour prendre un peu d'air et se délier les jambes. Il a alors entendu un bruit, s'est retourné et il a vu Neda, effondrée par terre. « Elle n'avait pas le moindre caillou dans la main, mais ils l'ont abattue. Il a suffi d'une seule balle », a-t-il dit.

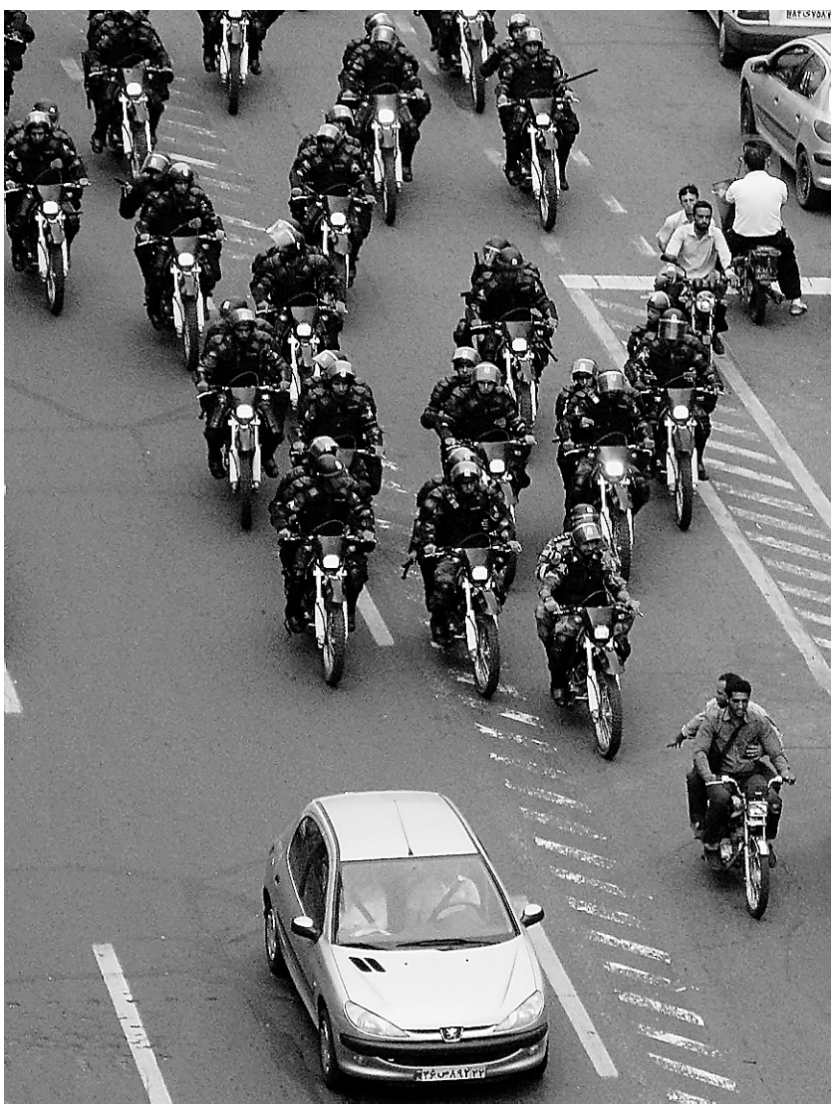


PHOTO ALI NAZANIN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Des policiers motards antiémeute iraniens escortent un véhicule pour le chasser du centre de Téhéran.

Sur la vidéo, on entend un homme aux cheveux gris – possiblement Panahi – répéter et répéter: « N'aie pas peur, n'aie pas peur, n'aie pas peur, Neda chérie, n'aie pas peur ». Neda aurait tout juste eu le temps de dire que ça lui brûlait, que ça lui brûlait terriblement. On aurait tenté de la transporter à l'hôpital, mais elle était déjà morte.

Récupération?

Selon le *Los Angeles Times*, Neda Agha-Soltan serait née à Téhéran, d'un père qui travaille au gouvernement et d'une mère au foyer. Deuxième de trois enfants, elle avait étudié la philosophie islamique à l'Université Azad de Téhéran et travaillait dans l'industrie touristique. Elle avait un peu voyagé. Il y a à peine deux mois, elle était en Turquie, profitant de vacances au bord de la Méditerranée. Elle adorait la musique populaire perse et était elle-même une excellente chanteuse.

Elle était fiancée à Kaspeen Makan, qui a tenu hier à rectifier quelques faits. Neda n'était pas une activiste, a-t-il insisté. C'était une électrice qui militait pour la liberté, tout simplement. M. Makan a dénoncé la récupération qui a été faite de la mort de sa fiancée, alléguant que la photo la montrant portant le bandeau vert caractéristique des partisans du candidat Mir Hossein Mousavi était truquée. « Elle ne militait pour aucun camp. Elle était pour son pays, pour que son pays fasse un pas en avant. »

Un Iranien en exil, un certain Hamed, s'est présenté au journal britannique *The Guardian* comme étant celui qui aurait posté la vidéo sur l'internet. Il discutait dans le site Facebook avec un ami qui lui aurait raconté que sa femme venait tout juste de rentrer à la maison, les vêtements couverts du sang d'une jeune femme. D'appels en courriels, Hamed aurait été mis en contact avec un Iranien qui possédait la vidéo et qui lui aurait demandé de la poster sur l'internet.

Avec Associated Press, *Los Angeles Times*, *The Guardian*

Pour visionner la vidéo: http://www.cyberpresse.ca/video

Ottawa réclame la libération des journalistes et des prisonniers politiques

D'APRÈS L'AFP

OTTAWA — Le premier ministre canadien Stephen Harper a appelé Téhéran à remettre en liberté tous les prisonniers politiques et journalistes, y compris canadiens, et jugé « inacceptable » le recours à « la brutalité et à l'intimidation » contre les manifestants.

« Le Canada exhorte les autorités iraniennes à mettre fin immédiatement aux actes de violence contre ses propres citoyens, à remettre en liberté tous les journalistes et prisonniers politiques – y compris les ressortissants canadiens – qui sont détenus injustement », a déclaré M. Harper dans un communiqué.

Il a aussi appelé Téhéran « à permettre aux journalistes iraniens et étrangers de couvrir librement ces événements historiques et à mener une enquête transparente et complète sur les allégations de fraude à l'élection présidentielle ».

Un journaliste canadien travaillant en Iran pour l'hebdomadaire américain *Newsweek*, Maziar Bahari, a été arrêté dimanche par les autorités iraniennes. On est sans nouvelles de lui depuis.

Inacceptable

Le premier ministre a en outre demandé au ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, de convoquer le chargé d'affaires iranien à Ottawa pour lui communiquer le point de vue du Canada. Les deux pays, dont les relations sont tendues, n'ont pas d'ambassadeurs actuellement.

« La réaction des autorités iraniennes aux manifestations en Iran est tout à fait inacceptable. Le régime a choisi le recours à la brutalité et à l'intimidation pour contrer l'opposition pacifique déclenchée par les allégations graves et légitimes de fraude électorale », a poursuivi M. Harper.

« Le Canada continue d'appeler d'une voix forte et cohérente le régime iranien à respecter ses obligations internationales, en droit et en pratique, en matière de droits humains », a encore fait valoir M. Harper en soulignant que depuis six ans, le Canada parraine une résolution sur la situation des droits de l'homme en Iran à l'Assemblée générale des Nations unies.

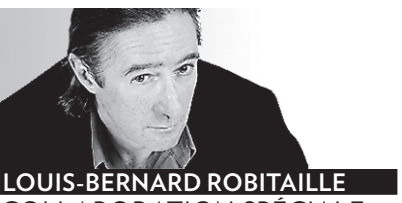
Le fils du shah craint la guerre nucléaire

Reza Pahlavi, fils du shah d'Iran déchu, et qui vit en exil, a mis en garde contre les conséquences néfastes que pourrait avoir la répression de l'opposition iranienne sur l'ensemble du Moyen-Orient et qui pourrait aller, selon lui, jusqu'à un conflit nucléaire. La défaite du camp modéré, qui proteste contre le résultat de la présidentielle du 12 juin, « encouragera l'extrémisme depuis les rives du Levant jusqu'à la veine jugulaire énergétique du monde », a déclaré Reza Pahlavi, qui a quitté l'Iran un an avant l'expulsion de son père, lors de la révolution islamique en 1979.

– AFP

Sarkozy à Versailles L'omniprésident règne et gouverne

La burqa n'est « pas la bienvenue » en France



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE
PARIS

On se demandait si le président Sarkozy aborderait le sujet qui fait polémique depuis une semaine. Il l'a fait: « Je veux le dire solennellement, la burqa ne sera pas la bienvenue en France. Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité. »

Marginal, mais peut-être en plein essor, le port de la burqa (et du niqab, autre voile intégral), dans des banlieues à forte population immigrée, suscite ces jours-ci une forte opposition en France.

Une soixantaine de députés ont demandé la tenue d'un débat parlementaire sur son interdiction pure et simple. Sarkozy est donc allé dans leur sens au nom de la « laïcité ».



PHOTO ARCHIVES AFP

Le président Sarkozy a été catégorique: « Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité. »

Une première depuis un siècle

Le décor monarchique et solennel du château de Versailles, où Nicolas Sarkozy était, hier, le premier président de la République à s'adresser à l'ensemble des parlementaires depuis un siècle et demi, était-il le lieu adéquat pour traiter de questions aussi particulières?

Mais Nicolas Sarkozy, qui avait fait récemment modifier la Constitution pour permettre au chef de l'État de s'adresser au Parlement et au Sénat, n'avait pas l'intention de faire de ce premier « discours sur l'état de l'Union », version française, une simple cérémonie protocolaire.

« Il s'agit d'abord d'une vaste opération de communication, ironisait hier matin le sénateur socialiste Robert Badinter, d'ailleurs chère puisqu'elle est estimée à 400 000 euros pour une heure de séance. »

Du protocole et de lourds symboles, il y en avait pourtant beaucoup dans cet événement. Il est de tradition que le « Congrès » – députés et sénateurs totalisant quelque 930 élus – se réunisse dans la plus grande solennité au château créé par Louis XIV, essentiellement pour voter en une heure sur des amendements à la Constitution.

À l'arrivée du président, hier, tous les députés et sénateurs se sont levés, mais seuls les élus de droite ont applaudi. Les élus communistes et les verts, ainsi que quelques socialistes – une cinquantaine au total – avaient décidé de boycotter la séance. Estimant qu'il s'agissait d'une manifestation supplémentaire de la « présidentialisation à outrance du régime ».

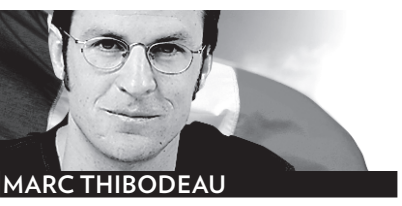
Habilement dosé

Dans un discours de 45 minutes habilement dosé, le président Sarkozy, comme le dit le politologue Olivier Duhamel, « a alterné les coups à gauche et les coups à droite ». Un plaidoyer en faveur de la sécurité et de la répression suivi d'un mea-culpa sur « nos prisons qui sont la honte de la France ». La promesse de s'attaquer au problème des retraites, notamment en reportant à 65 ou 67 ans l'âge du départ, mais aussi celle de prendre en compte la « pénibilité du travail ».

En somme, un discours de politique générale qui a pour effet de réduire encore un peu plus la portion congrue de pouvoir dont dispose le premier ministre depuis l'élection de Sarkozy. On annonce d'ailleurs que François Fillon n'aura même pas l'occasion de faire ce grand discours programmatique devant le Parlement, comme c'est la coutume après un changement majeur au gouvernement. Mais, plus encore que ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy est un monarque républicain qui non seulement règne, mais gouverne. Hier l' « omniprésident » était sacré à Versailles.

Une affaire d'État derrière un attentat meurtrier

Des personnalités politiques françaises seraient mises en cause dans une explosion survenue en 2002 au Pakistan



MARC THIBODEAU
PARIS

Un attentat sanglant, attribué dans la foulée du 11 septembre 2001 à la nébuleuse Al-Qaeda, pourrait cacher une affaire d'État mettant en cause plusieurs personnalités politiques françaises de premier plan, dont le président Nicolas Sarkozy.

Telle est du moins la piste considérée par les juges d'instruction chargés de faire toute la lumière sur la mort de 11 ingénieurs français de la Direction des constructions navales (DCN, aujourd'hui DCNS), tués en février 2002, à Karachi, au Pakistan, par une violente explosion.

« La piste Al-Qaeda est totalement abandonnée. Le mobile de l'attentat apparaît lié à un arrêt des versements » de commissions secrètes prévues en marge d'un important contrat militaire, affirme l'avocat représentant sept des familles touchées par le drame, Olivier Morice, qui vient de rencontrer les magistrats au dossier.

L'affaire commence en 1994 lorsque le ministère français de la Défense chapeaute la vente de trois sous-marins au gouvernement pakistanais pour une somme de plus de 1,2 milliard de dollars.



PHOTO ARCHIVES AFP

Façade de l'hôtel Sheraton, à Karachi, où un attentat à la voiture piégée a tué 11 ingénieurs français de la Direction des constructions navales, en février 2002.

Selon plusieurs médias français, le contrat prévoyait le versement, par la France, de commissions représentant 10 % du total à des officiels pakistanais.

Les magistrats soupçonnent qu'une partie de ces sommes ont été utilisées pour servir à financer la campagne présidentielle du premier ministre Édouard Balladur, alors engagé dans une féroce bataille politique avec Jacques Chirac.

Ce dernier aurait précipité une réaction musclée des intermédiaires pakistanais en décidant d'interrompre le versement des commissions, qui transitaient par une compagnie offshore mise sur pied à l'époque où Nicolas Sarkozy était ministre du Budget.

L'hypothèse étudiée par les juges s'inspire d'un rapport, saisi en 2008 dans les locaux de la DCN, qui a été rédigé par un ancien membre des services secrets français. Il y affirmait que l'attentat avait été réalisé « grâce à des complicités au sein de l'armée (pakistanaise) » et des services secrets pakistanais qui auraient « instrumentalisé » un groupe islamiste pour obtenir la reprise du versement des commissions prévues.

L'ex-premier ministre Édouard Balladur a déclaré la semaine dernière que des accords avaient « effectivement » été passés à l'époque avec le gouvernement pakistanais, mais que tout avait été fait de manière « parfaitement régulière ».

Il a écarté l'idée qu'une partie des commissions ait pu être versée à son profit, soulignant « qu'aucune preuve » n'avait jamais été apportée à ce sujet.

Une fable, dit Sarkozy

Nicolas Sarkozy a aussi écarté la nouvelle piste d'enquête d'un revers de main lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier à Bruxelles.

« Qui peut croire à une telle fable? » a-t-il lancé, parlant d'un scénario « ridicule » et « grotesque ».

La sortie du président a été mal reçue par les familles des victimes, qui l'accusent de se montrer « incohérent » en écartant cette avenue de recherche.

« S'il veut, comme il le dit, respecter la douleur des familles, le président doit donner aux magistrats les moyens pour avancer », a déclaré au magazine *L'Express* une porte-parole.

Du jamais vu. 40 % de rabais sur les vols. 25 % de rabais sur les hôtels†.

Voici une offre extraordinaire qui arrive au bon moment. WestJet et InterContinental Hotels Group vous proposent en exclusivité une offre comme vous n'en avez jamais vue. Profitez des tarifs spéciaux de WestJet, plus 25 % de rabais sur votre chambre d'hôtel. Faites vite, cette offre prend fin dans trois jours.

Allers simples au départ de Montréal offerts à partir de :

69 $ Toronto
149 $ Halifax
149 $ Thunder Bay • Winnipeg
159 $ Moncton • Saint John
165 $ Charlottetown
179 $ Deer Lake/Corner Brook • St. John's
189 $ Calgary • Saskatoon
195 $ Edmonton
209 $ Abbotsford • Kelowna
215 $ Vancouver
219 $ Victoria
275 $ Fort McMurray • Grande Prairie

L'offre exclusive de l'été
Réservez avec WestJet et obtenez 25 % de rabais sur votre séjour à l'hôtel.
Faites vite. 3 jours seulement.
Holiday Inn
Holiday Inn Express

Réservez d'ici au 25 juin 2009 pour les vols effectués un lundi, un mardi ou un mercredi d'ici au 7 octobre 2009*.

1878997A

WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

Réservez maintenant sur **westjet.com**, composez le **1 877 956 6982** ou communiquez avec votre agent de voyages. L'offre est aussi disponible aux hôtels InterContinental[MD], Crowne Plaza[MD], Hotel Indigo[MD], Staybridge Suites[MD] et Candlewood Suites[MD].

*Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 25 juin 2009 (23 h 59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un lundi, un mardi ou un mercredi d'ici au 7 octobre 2009. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Les billets doivent être achetés à l'avance. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Tarifs pour allers simples. Visitez westjet.com pour plus de détails. † Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 25 juin 2009 (23 h 59, heure des Rocheuses) pour les séjours effectués d'ici au 7 octobre 2009. Le rabais de 25 % s'applique au meilleur tarif variable. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Pour bénéficier du rabais, il faut présenter sa carte d'embarquement WestJet à la réception de l'hôtel. Offert seulement dans les hôtels participants au Canada. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Chambres pouvant ne pas être disponibles. Cette offre n'est pas rétroactive et ne s'applique pas aux réservations effectuées avant le 23 juin 2009. Les réservations doivent être effectuées au moins trois jours avant le séjour, par Internet, sur le lien fourni à westjet.com. Paiement complet exigé au moment de la réservation. Aucun point Priority Club ne sera alloué. Non remboursable et non modifiable. Offre ne pouvant être combinée avec aucune autre. Visitez westjet.com pour plus de détails sur cette promotion de WestJet. [MD] Marques déposées, InterContinental Hotels Group.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Neda, l'immortelle



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

D'un côté, un État placé sous la protection d'une divinité vengeresse et gouverné par des hommes pétris dans la culture religieuse, la plupart âgés, puissants et accrochés au pouvoir, sévères et impitoyables. De l'autre, une jeune femme ordinaire, vêtue de jeans à l'occidentale, tombée sous les balles au milieu de l'avenue Karegar, à Téhéran, lors des manifestations contre l'élection présidentielle du 12 juin, en Iran.

Elle s'appelait Neda.

Plusieurs versions existent quant à son identité et aux circonstances de son décès puisque, on le sait, la presse internationale est menottée. Néanmoins, les informations diffusées par la BBC, hier, paraissent fiables. Ainsi, il s'agirait de Neda Agha-Soltan, 26 ou 27 ans, qui s'est retrouvée plus ou moins par hasard au milieu d'une foule fuyant un assaut de la police. Elle aurait été abattue par un milicien. Elle est morte en moins de deux minutes, après que son dernier regard se soit tourné vers l'appareil, probablement un téléphone portable, avec lequel quelqu'un captait la scène.

Cela s'est passé, samedi, peu avant midi (heure de Montréal).

Le soir même, la vidéo avait déjà circulé dans le monde entier. Et Neda était devenue le symbole du soulèvement des Iraniens – on a le goût de dire: surtout des Iraniennes – contre une théocratie dorénavant tombée dans le discrédit le plus total.

Un tel régime ne se remet pas d'une telle image: c'est Neda qui est toute-puissante, maintenant.

////////////////////////

Probablement la substance de tous les grands événements de l'histoire se concentre-t-elle en une image iconique – c'est fréquent, en tout cas.

Le jeune homme debout devant un char d'assaut de l'armée chinoise, place Tiananmen. Boris Eltsine grimpé sur un char d'assaut – un autre! – devant le parlement russe. Les premières briques arrachées du mur de Berlin, une nuit de novembre. Les puits de pétrole enflammés rougissant les sables du désert, lors de la première guerre du Golfe. La fillette nue, brûlée, en pleurs, fuyant les bombes qui tombent sur son village, au Vietnam...

Il est en outre remarquable que la portée de ces événements soit tributaire d'une technologie qui les définit aussi. Les presses rotatives et la guerre hispano-américaine de 1898. La radio et l'ascension d'Adolf Hitler. Le film d'actualité et la Seconde Guerre mondiale. La télé diffusant (en différé) les images du Vietnam. La première guerre du Golfe montrée (en direct) par la télé d'info continue, inventée par CNN...

Ainsi, les événements de juin 2009 en Iran sont ceux de l'internet 2.0. Du web «social». Du portable planétairement branché, de Facebook (où existe déjà une page «Neda»), de YouTube et de Twitter.

Jadis, on craignait le *Big Brother* orwellien à la solde d'un pouvoir totalitaire. C'est le contraire qui se produit. Des millions de *little brothers* grignotent, image par image, les pouvoirs absolus.

L'immortalité désormais acquise de la jeune Neda est un monument à la modernité sculpté dans l'atelier médiéval des vieux ayatollahs.

Des valeurs québécoises



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a franchi un pas de plus hier vers la mise en place d'une commission nationale des valeurs mobilières. Le ministre a annoncé la création d'un Bureau de transition qui aura un an pour préparer un plan de passage des régimes provinciaux actuels au nouveau système de réglementation pancanadien.

Des quatre provinces jouant un rôle important dans ce domaine, deux sont toujours opposées au transfert du commerce des valeurs mobilières sous l'aile fédérale, le Québec et l'Alberta. L'Ontario est depuis toujours le principal partisan de cette approche, tandis que la Colombie-Britannique s'y est récemment convertie. Il est d'ailleurs consternant de retrouver Doug Hyndman à la tête du Bureau de transition. Comme président de la British Columbia Securities Commission, M. Hyndman combat depuis 20 ans les velléités centralisatrices d'Ottawa dans ce secteur.

S'il existe une volonté forte dans le reste du pays en faveur d'une commission nationale, pourquoi Ottawa devrait-il en faire fi?

Aussitôt terminée la conférence de presse de M. Flaherty, le député péquiste Jean-Martin Aussant a publié un communiqué de presse pour dénoncer «un autre manque de respect à l'endroit du Québec». On se demande où il y a «manque de respect». Le ministre Christian Paradis a répété hier que les provinces seront libres de participer ou non au nouveau système. Québec pourra donc garder son Autorité des marchés financiers, ce qui est dans l'intérêt des émetteurs et des investisseurs québécois. S'il existe une volonté forte dans le reste du pays en faveur d'une commission nationale, pourquoi le gouvernement canadien devrait-il en faire fi? L'important, c'est qu'il n'impose pas cette approche aux provinces récalcitrantes. Le Québec aura, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le statut particulier qu'il désire.

À cet égard toutefois, la garantie donnée par M. Paradis ne suffit pas. Ottawa doit aussi assurer qu'il ne permettra pas aux émetteurs et aux courtiers de court-circuiter leur commission provinciale pour se soumettre plutôt à la loi nationale. Cette possibilité, évoquée l'an dernier par le comité Hockin, aurait pour effet de miner lentement mais sûrement l'autorité et la portée des organismes provinciaux. Au bureau de M. Flaherty hier, on a remis cette patate chaude entre les mains du Bureau de transition. S'il est fidèle aux idées qu'il a défendues dans le passé, M. Hyndman rejettera du revers de la main une approche aussi sournoise.

Les gouvernements du Québec et de l'Alberta vont probablement contester devant les tribunaux le droit du fédéral de réglementer les valeurs mobilières. Cette avenue n'est pas exempte de risques. La voie judiciaire prendra surtout beaucoup de temps. D'ici au jugement final, le Québec devrait travailler de près avec le groupe de M. Hyndman. Il s'agit de faire en sorte que, si la compétence fédérale est confirmée, on aura mis en place un mécanisme efficace de collaboration entre l'AMF et le nouvel organisme national.

Quant au reste, c'est en s'acquittant de ses responsabilités de manière irréprochable que l'AMF protégera le plus efficacement sa crédibilité et sa pertinence dans le domaine des valeurs mobilières.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Montréal, tous artistes unis

La Fête nationale célèbre la diversité culturelle

Ce texte est signé par les membres du Chantier Diversité de Culture Montréal: Simon Brault, président, Culture Montréal; Eric M'boua et Damian Nisenson, coprésidents, Diversité artistique Montréal (DAM); Gilles Garand, président, Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ)/ Espacetrad.org; Aida Kamar, présidente, Vision Diversité; Adhika Maharaj, fondatrice et directrice générale, Prem United; Guy Rogers, président, English Language Arts Network (ELAN); Michael Toppings, directeur général, Montréal, Arts interculturels (MAI); Alix Laurent, président, Chantier Diversité de Culture Montréal.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Le 24 juin, comme tous les jours, chaque Montréalais doit pouvoir contribuer à l'identité et à la culture de sa ville, et doit pouvoir faire partie de l'image qu'elle projette dans le monde.

Façonnée au fil des siècles par la rencontre singulière des Premières Nations avec les communautés francophone et anglophone, enrichie par l'apport culturel des nombreuses autres communautés l'ayant adoptée également, Montréal est, à bien des égards, une métropole unique au monde. Terre d'accueil et lieu de rencontres, francophone et cosmopolite, bilingue et de plus en plus trilingue, Montréal tient son unicité de cette capacité à accueillir, les bras ouverts, les personnes et les idées, et à s'enrichir sans cesse du bouillonnement généré par les liens qui s'y tissent.

Reconnue dans le monde pour son imposant bassin d'artistes, d'artisans et de créateurs de grand talent œuvrant dans toutes les disciplines, Montréal abrite un potentiel énorme de créateurs et d'artistes d'origines et d'expressions diverses qui, grâce à leurs créations professionnelles, mettent à la portée des publics du Québec un patrimoine du monde entier et nourrissent le développement culturel montréalais et son rayonnement.

Cette diversité culturelle dans les arts, indissociable d'une ouverture sur le monde, contribue bien entendu à l'image de marque de Montréal, mais aussi à sa qualité de vie, à la vitalité de ses quartiers et à son développement économique.

Le 24 juin, comme tous les jours, chaque Montréalais doit pouvoir contribuer à l'identité et à la culture de sa ville, et doit pouvoir faire partie de l'image qu'elle projette dans le monde. En faisant écho à la mosaïque culturelle qui compose la population montréalaise, la diversité artistique métropolitaine permet aux arts et à la culture d'agir pleinement comme outils de rapprochement interculturel et comme moteurs d'intégration citoyenne. On ne peut faire l'économie de cette richesse et de ce potentiel immenses, plus spécialement à l'occasion des célébrations de la Fête nationale du Québec, un 24 juin que l'on veut sous le signe de l'inclusion et du rassemblement.

Cette diversité culturelle dans les arts contribue à l'image de marque de Montréal, mais aussi à sa qualité de vie.

La Fête nationale est soulignée chaque année comme le sont toutes les fêtes, c'est-à-dire par le partage des mots, des chants, des rythmes, des couleurs et des saveurs qui, réunis, forment notre culture commune. Cette célébration ancrée dans l'histoire et dans le code génétique des Québécois, les artistes issus de la diversité culturelle la célèbrent depuis longtemps et y contribuent abondamment, sur les grandes scènes comme dans les quartiers. Ils y déploient leurs plus beaux atours et leur talent pour chanter, danser et jouer leur profond attachement au Québec. Ce faisant, chaque année, les artistes de la diversité, établis à Montréal et ailleurs, font grandir le Québec, sa culture et son identité.

À l'aube des festivités qui, dès ce soir, souligneront une fois de plus le plaisir qu'éprouvent les Québécois à vivre ensemble et à se réclamer d'une identité commune, unique et précieuse, Culture Montréal et les partenaires du Chantier Diversité souhaitent à tous les Québécois une très joyeuse Fête nationale.

FORUM Exclusif à Cyberpresse
L'accès aux médicaments: un droit pour tous
cyberpresse.ca/medicaments



LE **BLOGUE DE L'ÉDITO**
www.cyberpresse.ca/edito
ANDRÉ PRATTE
Que retenir des élections partielles?

FORUM

L'ADQ n'est pas de droite

Si le parti se radicalise, il ne gouvernera jamais

SÉBASTIEN PROULX



L'auteur est avocat chez Heenan Blaikie. Il a été leader parlementaire de l'ADQ de 2006 à 2008.

Depuis les élections du 8 décembre dernier, et encore davantage depuis qu'on a abondamment discuté de la course à la direction de l'ADQ, il est question de la droite et de la gauche, de ce que devrait être ou ne pas être l'Action démocratique du Québec.

D'entrée de jeu, je dois vous faire cette confidence qui m'attirera certainement les foudres d'une tranche d'adéquistes qui se voit grosse comme un bœuf, mais qui ressemble davantage à la grenouille: je ne suis pas à droite, au sens où le souhaiteraient les dogmatiques, les idéologues et les Jean-François Plante de ce monde.

Lorsque l'ADQ a été fondé (je n'y étais pas), elle l'a été sur la base de valeurs qui nous sont chères. Valeurs qui, à l'époque comme aujourd'hui, ne sont pas la réalité quotidienne des deux formations politiques dites traditionnelles, comme la liberté de choisir ce qui est bon pour soi et le devoir incontestable de cesser d'hypothéquer nos enfants pour les caprices d'aujourd'hui, notamment.

Comme le dit si bien l'ex-députée Marie Grégoire, redonner à l'État du Québec sa capacité d'être généreux, c'est justement cette recherche de créer plus de richesses dans cette société qui s'appauvrit, dans le but évident de mieux préparer l'avenir et surtout, d'en faire bénéficier nos concitoyens, comme nous le ferions pour nos familles respectives.



PHOTO ARCHIVES PC

Si l'ADQ a perdu son statut et la place qu'elle avait difficilement gagnée en 2007, c'est qu'elle a manqué de crédibilité et de cohérence. Sur notre photo, Jean-François Plante avec l'ex-chef de l'ADQ, Mario Dumont.

Depuis quelques semaines, revient constamment ce besoin pour certains de réaffirmer qu'ils militent à l'ADQ parce que c'est le véhicule de la droite au Québec. Je m'inscris en faux contre cette pratique. L'ADQ ce n'est pas le véhicule de la droite. Sinon j'en descends aussitôt.

L'ADQ est un parti à l'image de la société québécoise dans sa grande capacité d'intégration. On y retrouve des gens de droite et des gens qui ont des affinités avec la gauche, on y retrouve des militants qui proviennent des familles souverainistes et fédéralistes, parce que nous acceptons la différence et sommes capables de travailler dans un but commun: servir le Québec et son bien le plus précieux, vous.

L'ADQ est un parti à l'image de la société québécoise dans sa grande capacité d'intégration.

Certains prétendent que l'ADQ s'est perdu parce qu'elle ne répond plus aux aspirations de la droite québécoise (existe-t-elle cette droite en dehors de quelques esprits qui s'agitent?). C'est à mon avis faire le mauvais constat.

Si l'ADQ a perdu son statut et la place qu'elle avait difficilement gagnée en 2007, c'est qu'elle a manqué de crédibilité et de cohérence. Nous aurions promis la lune qu'on ne nous aurait pas crus. C'est cruel, vous me direz, mais c'est ainsi.

Si l'ADQ veut retrouver le poids politique qu'elle a perdu et ensuite prétendre offrir aux Québécois d'assumer leur destinée, notre formation devra être bien davantage qu'une agence de diffusion des idées de la droite. Elle devra démontrer son véritable profil, celui d'une troisième voie. Celle où un gouvernement sera capable de concilier développement économique et humanisme, celle où un premier ministre sera capable de convaincre qu'il a suffisamment d'amour pour le Québec et sa jeunesse pour combattre corps et âme ceux qui veulent endetter la prochaine génération pour payer l'épicerie.

Pour être cette troisième voie, l'ADQ ne doit pas se vampiriser, pire, se radicaliser. Sinon, elle ne gouvernera jamais.

Si les membres et le prochain chef choisissent de promouvoir et de se définir par l'idéologie de la droite au détriment des raisons et des valeurs qui ont amené les fondateurs à se réunir et à rêver d'un projet de société qui n'est taxé d'aucune étiquette de droite ou de gauche, la route sera longue et ardue.

Si c'est la voie retenue, plusieurs se poseront les questions suivantes: y a-t-il de la place pour moi? Est-ce que c'est le Québec que je souhaite voir se développer sous mes yeux? Est-ce un projet de société inclusif pour tous les Québécois?

Déçus, ils quitteront vers d'autres lieux politiques. Et c'est ailleurs que j'irai travailler à construire un Québec meilleur pour mes enfants.

Un investissement discutable

FRANÇOIS VAILLANCOURT ET MATHIEU LABERGE

Les auteurs sont respectivement professeur au département d'économie de l'Université de Montréal et fellow au CIRANO, et économiste et directeur de projet au CIRANO.

Quelques heures après que la rumeur de la vente du Canadien de Montréal à la famille Molson ait été confirmée, on faisait déjà valoir que les acheteurs ne bénéficieraient d'aucun support public pour conclure la transaction, même pas du «prêt avec intérêt» qui leur avait été offert par le gouvernement du Québec. Une transaction 100% privée, en somme. C'est faux, puisque cette transaction représentera un coût de plusieurs millions de dollars pour l'État québécois.

C'est l'implication du Fonds de solidarité de la FTQ dans le groupe d'acheteurs qui vient troubler les cartes. Pour chaque dollar investi dans le Fonds, l'État québécois offre un crédit d'impôt de 15 cents. Si ce placement est fait sous forme d'une contribution à un REER, la valeur de l'aide fiscale passe alors à 39 cents par dollar investi.

On ne connaît pas encore le montant réel de la transaction, ni la valeur de la participation du Fonds de solidarité dans le montage financier. Néanmoins, si le Fonds contribue 50 millions, soit 10% de la somme totale de la transaction estimée par les commentateurs, il en coûtera entre 7,5 et 19,5 millions au Trésor québécois. Sans compter que les mêmes déductions s'appliquent également au niveau fédéral. Bien que le gouvernement ne fasse aucun versement en argent sonnant et trébuchant, ces mécanismes fiscaux représentent tout de même un coût puisque l'État renonce à percevoir un revenu. On appelle cela une dépense fiscale.

La participation du Fonds de solidarité à l'achat du Canadien coûtera des millions au Trésor québécois.

À l'origine, ce traitement privilégié a été consenti aux actionnaires du Fonds de solidarité parce que l'objectif premier de celui-ci est de «de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois au Québec». Cette mesure était fort louable dans le contexte de création du Fonds, en 1983, alors que le taux de chômage était de 14,6%. Mais quels emplois étaient réellement menacés par la vente du club de hockey?

Peut-être que cet investissement répond alors à l'objectif du Fonds de «stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques»? Cet argument reste à démontrer. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le départ de l'équipe de Montréal ne semble jamais avoir été réellement envisagé.

Dans ces conditions, on voit mal comment le dynamisme économique de la métropole puisse servir de prétexte à l'implication du Fonds. Si au moins cet investissement avait servi à amener les Coyotes de Phoenix à Québec, on aurait alors pu évoquer la stimulation économique!

En somme, bien que la transaction annoncée ce week-end recèle de bonnes nouvelles pour les partisans montréalais du club, elle se conclura avec un coût net pour l'ensemble des Québécois. Sans compter qu'elle s'inscrit apparemment en faux avec les objectifs du Fonds de solidarité. Son président-fondateur, Louis Laberge, a dû se retourner dans sa tombe en voyant pour quelles fins le fonds qu'il a créé fait désormais «appel à l'épargne et à la solidarité de l'ensemble de la population québécoise».

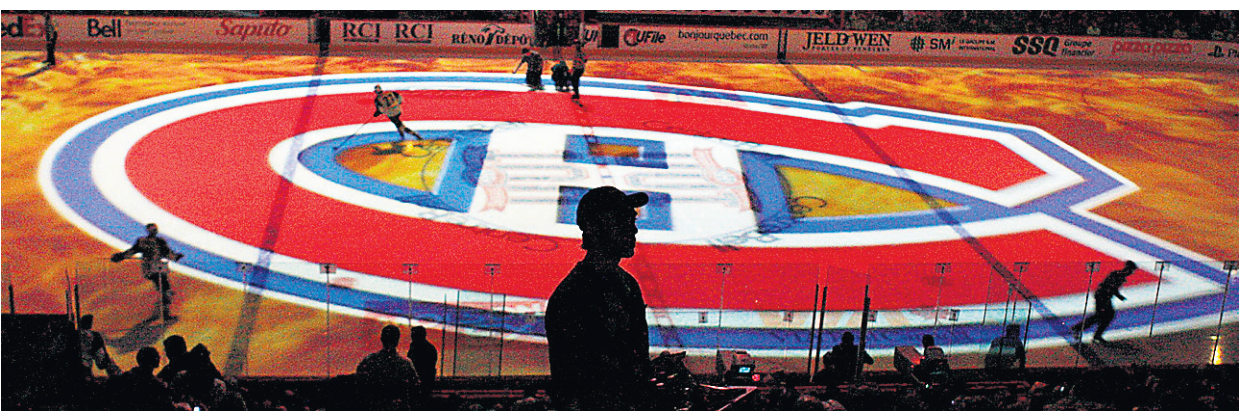


PHOTO ARCHIVES REUTERS

La transaction annoncée est une bonne nouvelle pour les partisans du Canadien, mais elle aura un coût pour l'ensemble des Québécois, partisans ou non.

À l'écoute des Inuits

Seuls le respect et l'empathie des Blancs pourront venir à bout des préjugés tenaces à leur endroit

JEAN JACQUES ELIE

L'auteur est cofondateur et directeur général de Réseau Qajaq Network, organisation communautaire régionale qui intervient auprès des hommes et des familles en difficulté.

À la suite de la parution récente de l'article «Grand Nord, la situation des enfants se dégrade» d'Agnès Gruda, j'aimerais apporter mon grain de glace fondante.

Je suis en contact direct avec la réalité du Nunavik depuis près de sept ans. Comment cela se fait-il qu'il y ait toujours autant d'enfants encore négligés, maltraités et agressés? J'ai de la difficulté avec la sempiternelle réponse: «On manque de ressources.» Oui, peut-être, mais qu'en est-il des autres dimensions de ce problème complexe?

Comment se fait-il que l'on soit encore si englué dans le mode intervention en ce qui concerne les enfants? C'est sûr que l'intervention, c'est fondamental. Et les familles? Qu'est-ce que l'on fait de la prévention? J'entends rarement le mot «prévention» dans les comités. La «comitite», vous connaissez? La bonne volonté et l'engagement personnel putréfiés en je-remets-ça-à-plus-tard.

Pourquoi y a-t-il toujours autant d'enfants encore négligés, maltraités et agressés?

Qu'est-ce que l'on fait réellement sur le terrain? Comment cela se fait-il qu'il n'y a pas de programme permanent d'éducation populaire? Des programmes conçus par des Inuits donnés par des Inuits sur des thèmes touchant à la tenue de maison, aux habiletés parentales...

Que fait-on de la mobilisation communautaire? Ce n'est pas spontané, la préoccupation communautaire, c'est un processus qui s'inscrit dans la durée avec beaucoup de sensibilité, de créativité et même de combativité.

Qu'est-ce que l'on fait de l'éradication de la drogue (de plus en plus dure) – un fléau –, et de la contrebande de l'alcool? Ici à Kuujjuaq, c'est tout simplement dévastateur, je vois des familles dysfonctionnelles, des mères et des pères ravagés ayant perdu tout point de repère dans leur vie.

Il y a des Blancs, des qallunats, qui devraient descendre de leur piédestal. Un bac, une maîtrise ou même un doctorat, ça n'autorise pas à prendre les personnes de haut. Nous avons tous affaire à des êtres humains. L'essence de notre travail comme habitant du Sud devrait être avant tout un rôle d'accompagnateur, de révélateur de l'autre.

Le respect, l'empathie et l'écoute viennent à bout des plus tenaces préjugés, cela est aussi vrai pour les deux solitudes nordiques. Et comme le prêchaient Jésus, Bouddha, Gandhi et les Beatles, *All you need is love*. Vraiment!

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca** **VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?** **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MAZDA3 2010.
Toujours la plus vendue au Québec.‡



Modèle GT avec toit ouvrant optionnel illustré

MAZDA3 GX 2010

ACHAT à partir de **15 995 $†**

LOCATION à partir de **199 $*** PAR MOIS, POUR 60 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS
COMPTANT INITIAL DE 995 $[5]
0 $[5] DÉPÔT DE SÉCURITÉ

2,9 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois††



Modèle GT illustré

MAZDA5 GS 2009

écoÉNERGIE une initiative d'écoACTION
PRIX ÉCOÉNERGIE POUR LES VÉHICULES 2009♦

ACHAT à partir de **16 750 $†** AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER

★★★★★ COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE**



Modèle GT illustré

CX-7 GS 2009
AVEC TRACTION INTÉGRALE

ACHAT à partir de **26 995 $†** AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER

★★★★★ COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS LORS D'ESSAIS DE COLLISION**



Modèle GT-V6 illustré

MAZDA6 GS 4 cyl. 2009

FINANCEMENT **0 %** de financement à l'achat jusqu'à 48 mois††

MEILLEURE NOUVELLE VOITURE DE L'ANNÉE
LE GUIDE DE L'AUTO 2009

LOCATION à partir de **299 $*** PAR MOIS, POUR 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS
COMPTANT INITIAL DE 2 995 $[5]
0 $[5] DÉPÔT DE SÉCURITÉ

VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS *plus* CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

PRÊT ☑ À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4XS50AA00) 2010 neuves et les Mazda5 GS (E6SD59AA00) et les Mazda CX-7 GS avec traction intégrale (PXSJ89AA00) 2009 neufs. Frais de transport et préparation (Mazda3 : 1 395 $; Mazda5 et Mazda CX-7 : 1 535 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM, le cas échéant, en sus. Un comptant initial pourrait être requis. †† Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 48 mois sur les modèles Mazda3 2010 neufs et de 0 % jusqu'à 48 mois sur les modèles Mazda6 2009 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. * Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS50AA00) 2010 neuves et des Mazda6 GS 4 cyl. (G4SY69AA00) 2009 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés à la livraison. Frais de transport et préparation de 1 395 $ en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 10 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 juin 2009. ‡ Selon le rapport de l'AIAMC, année à date. ♦ D'après les cotes de consommation de carburant 2009 publiées par Ressources naturelles Canada. ** Essais menés sur les Mazda5 et Mazda CX-7 2009 avec coussins de sécurité latéraux de série. Classification du gouvernement des États-Unis dans le cadre du programme d'évaluation des voitures neuves (www.safercar.gov/) de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration).

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

1862742A

1867954